

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Évaluation à mi-parcours de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique 2017-2026 (SHaSA 2)

LIVRABLE 4 : RAPPORT FINAL D'EVALUATION A MI-PARCOURS

5 août-4 novembre 2025

Table des matières	
Liste des tableaux	5
Liste des encadrés	5
Liste des acronymes et abréviations	6
Résumé	8
I. Introduction	12
II. Objectif de l'évaluation à mi-parcours du programme SHaSA 2	12
III. Présentation sommaire de l' SHaSA 2	13
III.1. Vision et objectif général de SHaSA 2	13
III.1.1 Vision	13
III.1.2 Objectif général	13
III.2 Cadre stratégique de SHaSA 2	13
III.3 Acteurs du SHaSA 2	15
III.4 Mécanisme de mise en œuvre de SHaSA 2	16
III.4.1 Structure de gouvernance	16
III.4.2 Dispositions techniques institutionnelles	17
III.5 Suivi, évaluation et rapports	19
III.5.1 Suivi, évaluation	19
III.5.2 Rapports	19
III.6 Volonté politique et leadership	20
III.7 Plan d'action pluriannuel SHaSA 2, plan de financement, mobilisation des ressources et stratégies de financement	20
III.7.1 Plan d'action	20
III.7.2 Plan de financement	22
III.7.3 Mobilisation des ressources et stratégies de financement	22
IV. Méthodologie d'évaluation à mi-parcours	23
IV.1. Méthode de collecte des données	23
IV.1.1. Examen documentaire	23
IV.1.2. Organisation des enquêtes	23
IV.1.3. Groupes de discussion	23
IV.2. Sources d'information pour l'évaluation à mi-parcours	24
IV.2.1. États membres de l'	24
IV.2.2. Organisations panafricaines	24
IV.2.3. Communautés économiques régionales	24
IV.2.4. Organisations sous-régionales	24
IV.2.5. Centres de formation statistique et démographique	24
IV.2.6. Partenaires	24

IV.2.7. Experts et société civile	24
IV.3. Outils d'évaluation à mi-parcours	24
IV.3.1. Outil Excel « Cadre logique axé sur les résultats	24
IV.3.2. Questionnaires	25
IV.4. Analyse et rapport d'évaluation à mi-parcours	25
IV.5. Plan de travail.....	26
V. Conclusions de l'évaluation à mi-parcours	27
V.1. Mise en œuvre de la décision relative à la mise en œuvre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHa) [EX-CL/Dec.987(XXXII)].....	27
V.2. Résultats globaux de l'évaluation à mi-parcours de l'	28
V.3. État d'avancement du mécanisme de mise en œuvre du SHaSA 2 à la fin juin 2025..	28
V.3.1. La structure de gouvernance : la chaîne de coordination SHaSA 2	28
V.3.2. Dispositions techniques institutionnelles	28
V. 4. État d'avancement du suivi, de l'évaluation et des rapports à la fin juin 2025	32
V. 5. Taux de mise en œuvre de SHaSA 2 par thème stratégique et objectif stratégique ..	33
V.5.1. L'outil Excel du cadre logique axé sur les résultats	33
V.5.2. Taux de mise en œuvre de SHaSA 2 par thème stratégique et objectif stratégique	33
V.5.3. Résultats de l'évaluation à mi-parcours par acteur	35
V.5.3.1. Réalisations des États membres de l'UA	35
V.5.3.2. Réalisations des organisations panafricaines	38
V.5.3.3. Réalisations des communautés économiques régionales	40
V.5.3.4. Réalisations des organisations sous-régionales	42
V.5.3.5. Réalisations des centres de formation statistique et démographique	42
V.5.6. Soutien des partenaires au développement des statistiques	42
VI. Opinions des parties prenantes sur la mise en œuvre de SHaSA 2.....	43
VII. Défis	46
VIII. Enseignements tirés de la mise en œuvre de SHaSA 2 et mesures à prendre pour la période restante de SHaSA 2	47
IX. Volonté politique	49
X. La voie à suivre.....	49
XI. Conclusion et recommandations.	50
XI.1. Conclusion	50
XI.2. Recommandations	51
Annexes	52
Annexe 1. Taux de mise en œuvre de SHaSA 2 par thème stratégique, objectif stratégique, initiative, résultat et activité	53

Annexe 2. Résumé des résultats de l'enquête menée auprès des parties prenantes sur leur opinion concernant la mise en œuvre du SHaSA 2.....	74
Annexe 3. Liste des pays qui ont signé, ratifié/adhéré à la Charte africaine des statistiques .	76
Annexe 4. Liste des personnes ayant participé à l'évaluation à mi-parcours du SHaSA 2.....	78
Annexe 5. Termes de référence.....	85

Liste des tableaux

Tableau 1. Thèmes stratégiques et objectifs stratégiques de SHaSA 2	14
Tableau 2. Structure de SHaSA 2	14
Tableau 3. Classification des CER selon le niveau de fonction statistique	15
Tableau 4. Liste et composition des groupes techniques spécialisés.....	17
Tableau 5. Liste des réunions des structures de gouvernance : périodicité de SHaSA 2.....	18
Tableau 6. Mécanisme de rapport pour la mise en œuvre de SHaSA 2	19
Tableau 7. Coûts estimés du SHaSA 2 par thème : montant (en millions de dollars américains) et poids (%)	20
Tableau 8. Composantes du programme statistique continental 2022-2026	22
Tableau 9. Liste des questionnaires.....	25
Tableau 10. Chronogramme de la mission d'évaluation à mi-parcours de SHaSA 2.....	26
Tableau 11. État d'avancement du recensement des parties prenantes	27
Tableau 12. État d'avancement de la désignation des pays chefs de file	29
Tableau 13. STG et produits de connaissance	30
Tableau 14. Propositions de nouveaux STG à créer	31
Tableau 15. Taux de mise en œuvre par thème stratégique et objectif stratégique	33
Tableau 16. Taux de mise en œuvre (IR) des États membres de l'UA par thème stratégique et objectif stratégique	35
Tableau 17. État d'avancement des recensements, enquêtes et CRVS pour la période 2017-2026	36
Tableau 18. Taux de mise en œuvre des PAO par thème stratégique et objectif stratégique	38
Tableau 19. Taux de mise en œuvre (%) des CER par thème stratégique et objectif stratégique.....	41
Tableau 20. État d'avancement de l'enquête sur les opinions des parties prenantes.....	43
Tableau 21. Enseignements tirés de la mise en œuvre du SHaSA 2 et mesures correctives proposées au cours de la dernière période du SHaSA 2	47

Liste des figures

Figure 1. Structure de gouvernance du SHaSA 2 au niveau continental	16
Figure 2. Pondération des thèmes stratégiques dans les coûts estimés du SHaSA 2 (%)	21
Figure 3. Plan d'action	21
Figure 4. Mise en œuvre Taux de mise en œuvre par thème stratégique.....	35
Figure 5. Taux de mise en œuvre des États membres de l'UA par thème (%)	36
Figure 6. Taux de mise en œuvre des PAO par thème stratégique	39
Figure 7. Taux de mise en œuvre des CER par thème stratégique (%)	42

Liste des encadrés

Encadré 1. Méthodologie d'estimation des taux de mise en œuvre	33
Encadré 2. Nature non exclusive des modalités de réponse	43

Liste des acronymes et abréviations

AACB	: Association des banques centrales africaines
ACBF	: Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
ACS	: Charte africaine des statistiques
AEC	: Communauté économique africaine
BAD	: Banque africaine de développement
AFRISTAT	: Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne
AFRITAC	: Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique
AfSA	: Association des statisticiens africains
AfSS	: Système statistique africain
AGNA	: Groupe africain sur les comptes nationaux
AGROST	: Groupe africain sur les ressources humaines et la formation statistique
AIH	: Autoroute de l'information en Afrique (BAfD)
AIKP	: Programme de connaissances sur les infrastructures en Afrique
AMU	: Union du Maghreb arabe
APAI-CRVS	: Programme africain pour l'amélioration accélérée de l'état civil et des statistiques démographiques
APRM	: Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
ASCC	: Comité africain de coordination statistique
ASSD	: Symposium africain sur le développement statistique
UA	: Union africaine
CUA	: Commission de l'Union africaine
CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEN-SAD	: Communauté des États sahélo-sahariens
CoDG	: Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique
COMESA	: Marché commun de l'Afrique orientale et australe
IPC	: Indice des prix à la consommation
CRVS	: Registre civil et statistiques démographiques
EAC	: Communauté de l'Afrique de l'Est
EASTC	: Centre de formation statistique de l'Afrique orientale
CE	: Comité exécutif
CEA	: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEEAC	: Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEDEAO	: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
ENSAE	: École nationale de la statistique et de l'analyse économique
ENSEA	: École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée
ESSAI	: École supérieure de la statistique et de l'analyse de l'information
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GDDS	: Système général de diffusion des données
GPS	: Gouvernance, paix et sécurité
ICP	: Programme de comparaison internationale
TIC	: Technologies de l'information et de la communication
IFORD	: Institut de formation et de recherche démographiques
IFPRI	: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IGAD	: Autorité intergouvernementale pour le développement
OIT	: Organisation internationale du travail
FMI	: Fonds monétaire international
INSEA	: Institut national de statistique et d'économie appliquée
OIM	: Organisation internationale pour les migrations
ISSEA	: Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée

M&E	: Suivi et évaluation
NEPAD	: Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NSDS	: Stratégie nationale pour le développement des statistiques
NSO	: Office national de statistique
NSS	: Système statistique national
PANSTAT	: Centre panafricain de formation statistique
PARIS21	: Partenariat pour les statistiques au service du développement au XXI ^e siècle
PAS	: Programme statistique panafricain
PHC	: Recensement de la population et des logements
RB-LF	: Cadre logique axé sur les résultats
REC	: Communauté économique régionale
RRSF	: Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique
RSDS	: Stratégie régionale pour le développement des statistiques
SACU	: Union douanière d'Afrique australe
SADC	: Communauté de développement de l'Afrique australe
SCBP	: Programme de renforcement des capacités statistiques
ODD	: Objectifs de développement durable
GPSS	: Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité
SHaSA	: Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SNA	: Système de comptabilité nationale
STATAFRIC	: Institut de statistique de l'Union africaine
StatCom-Afrique	: Commission statistique pour l'Afrique
SDTC	: Centre de formation statistique et démographique
STG	: Groupe technique spécialisé
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la population
CSNU	: Commission statistique des Nations Unies
UNSD	: Division de statistique des Nations Unies
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine
WAMA	: Agence monétaire ouest-africaine
OMS	: Organisation mondiale de la santé

Résumé

Taux de mise en œuvre : L'évaluation à mi-parcours de SHASA 2 a révélé que la mise en œuvre de cette stratégie décennale, adoptée par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement en janvier 2018, reste lente, avec un taux de mise en œuvre d'environ 60 %.

Défis : Le système statistique africain continue de faire face à de nombreux défis institutionnels, opérationnels, techniques et financiers, dont le plus important est le manque de volonté politique au niveau de la plupart des acteurs et des États membres. Parmi les principaux défis figurent également : (a) la finalisation de la mise en œuvre effective de STATAFRIC par le recrutement de cadres supérieurs responsables et d'un nombre suffisant de personnel, (b) le démarrage effectif de PANSTAT, (c) l'absence de l'ACBF et de l'AACB dans le processus de mise en œuvre, (d) la faible connectivité dans la plupart des pays, (e) la mauvaise coordination interne de la mise en œuvre du SHaSA 2 au niveau de la plupart des acteurs de l'AfSS, (f) la mauvaise coordination « verticale » entre les États membres de l'UA et les CER, (g) la mauvaise coordination entre les CER et STATAFRIC, et le financement propre toujours faible et insuffisant au niveau de chaque acteur de l'AfSS.

Enseignements tirés et mesures correctives proposées : dix enseignements ont été tirés de cette évaluation et des mesures correctives ont été proposées.

Leçons		Mesures correctives proposées	
N°	Formulation	N°	Formulation
L1	Si la décision des chefs d'État et de gouvernement n'est pas traduite en actions concrètes aux trois niveaux de l'AfSS, la mise en œuvre de SHaSA 2 sera gravement compromise.	A1	STATAFRIC devra organiser des missions de plaidoyer de haut niveau auprès des États membres de l'UA et des CER. Sous la direction de la CUA, ces missions comprendront des hauts fonctionnaires de la BAD, de la CEA, de l'ACBF et de l'AACB, ainsi que des représentants résidents de ces institutions dans divers pays.
L2	Malgré les efforts déployés par STATAFRIC et la BAD pour diffuser et populariser SHaSA 2, la connaissance, la compréhension et la sensibilisation à cette stratégie par les acteurs de l'AfSS restent faibles. Par conséquent, à moins que ces éléments clés ne soient considérablement améliorés, il est peu probable que l'AfSS soit en mesure de maîtriser et de s'approprier SHaSA 3, qui sera préparé à la fin du cycle SHaSA 2.	A2	À l'instar de STATAFRIC, la BAD et la CEA devraient publier SHaSA 2 et son plan d'action sur leurs sites web. Il en va de même pour les brochures SHaSA 2 et les lignes directrices pour l'intégration de SHaSA 2 dans les NSDS/RSDS. Ces documents devraient également être publiés sur les sites web des États membres de l'UA, des CER, des organisations sous-régionales et des SDTC. Chaque acteur devrait diffuser ces documents en interne et veiller à ce qu'ils soient popularisés/présentés lors de certaines de ses activités.
L3	Même lorsque les NSDS et les RSDS sont mises en œuvre, certains responsables répondent qu'ils ne participent pas à la mise en œuvre de SHaSA 2. Cela suggère que les liens entre ces outils et SHaSA 2 n'ont pas été établis.	A3	Un chapitre de la SNDS et de la RSDS devrait être consacré à l'explication du lien entre ces outils et SHaSA 2. Un tableau de correspondance pourrait aider à illustrer ce lien. Il serait alors clair que la mise en œuvre de la RSDS/NSDS contribue à la mise en œuvre de SHaSA 2.
L4	En l'absence (i) d'une organisation interne de chaque institution habilitant le coordinateur SHaSA 2 à produire des rapports de mise en œuvre périodiques et (ii) d'une formalisation de la transmission de ces rapports conformément aux mécanismes de reporting établis, la production du rapport de mise en	A4	Sur la base des plans d'action des STG, les coordinateurs SHaSA doivent être effectivement habilités à préparer des rapports périodiques pour leurs institutions en collaboration avec tous les départements. Ces rapports doivent être soumis conformément à la procédure établie ;

Leçons		Mesures correctives proposées	
N°	Formulation	N°	Formulation
	œuvre consolidé SHaSA 2 continuera de s'appuyer sur STATAFRIC, mais sans contribution substantielle de la part des sources nationales et régionales .		par exemple, les rapports nationaux doivent être envoyés aux CER.
L5	La mise en œuvre de SHaSA 2 a beaucoup souffert de la mauvaise performance, voire de l'absence de performance des coordinateurs.	A5	Les coordinateurs SHaSA 2 se verront rappeler leur mission et leurs mandats par STATAFRIC lors des réunions de la CE. La prochaine réunion du CODG rappellera aux États membres, aux PAO, aux CER, aux organisations sous-régionales et aux SDTC que leurs coordinateurs remplissent leur mission telle qu'expliquée dans SHaSA 2, à savoir que « les coordinateurs sont responsables de la mise en œuvre des directives et des règlements dans leurs pays, régions et institutions respectifs. Ils sont également chargés d'assurer un suivi approprié et de préparer des rapports réguliers sur la mise en œuvre de SHaSA 2 ». ¹
L6	Dans la plupart des cas, le financement des activités statistiques semble être relégué au rang de poste résiduel dans le budget annuel. L'aide financière extérieure prime sur le financement, ce qui entraîne malheureusement des problèmes de discernement dans la production statistique, car ce financement est généralement lié à certaines opérations présentant un intérêt pour les bailleurs de fonds.	A6	Outre le financement externe, chaque acteur de l'AfSS doit améliorer le financement interne. La création de fonds nationaux pour le développement des statistiques doit être une priorité. En outre, il est important que les SNDS/RSDS soient incluses dans les plans de développement nationaux/régionaux avec un financement clairement dédié. La décision des chefs d'État et de gouvernement d'allouer 0,15 % du budget national aux activités statistiques devrait être renforcée.
L7	Malgré leur engagement et leurs performances intrinsèques, le faible niveau de coordination entre les PAO et le manque d'intervention de l'ACBF et de l'AACB ont un impact négatif sur la mise en œuvre de la SHaSA. 2	A7	STATAFRIC, en sa qualité de coordinateur général de SHaSA 2, doit continuer à inviter et à impliquer les 5 PAO dans les réunions de fin d'année 2025, à savoir la CE, l'ASCC et la CODG, au cours desquelles l'absence de l'ACBF et de l'AACB dans la mise en œuvre de SHaSA 2 doit être discutée. Une mission de plaidoyer de haut niveau, comprenant STATAFRIC, la BAD, la CEA et le président de la CoDG, devrait être menée auprès des hautes autorités de l'ACBF et de l'AACB.
L8	La participation du secteur privé, de la société civile et d'autres experts indépendants aux activités des STG a été très limitée.	A8	STATAFRIC doit inviter le secteur privé, la société civile et d'autres experts indépendants aux activités et réunions des STG.
L9	En l'absence d'un répertoire d'experts par domaine statistique et démographique, il n'est pas facile d'impliquer des experts indépendants dans la mise en œuvre du SHaSA. 2	A9	STATAFRIC doit finaliser dès que possible le répertoire des experts africains par domaine statistique et démographique.
L10	L'absence d'un répertoire actualisé des coordinateurs SHaSA 2 ne facilite pas la coordination horizontale/interne au niveau des	A10	STATAFRIC doit continuer à mettre à jour et à diffuser le répertoire des coordinateurs SHaSA

¹ SHaSA 2, paragraphe 6.1, page 94

Leçons		Mesures correctives proposées	
N°	Formulation	N°	Formulation
	institutions ni la coordination verticale conformément à la structure de gouvernance de SHaSA 2.		2, y compris lors de la prochaine réunion de la CE. STATAFRIC doit mettre en place des mécanismes de coordination verticale entre les États membres de l'UA et les CER d'une part, et avec les CER d'autre part.

La voie à suivre : STATAFRIC devra diffuser largement le rapport d'évaluation à mi-parcours au sein de l'AfSS et de ses partenaires. Un programme d'action continental commun pour la dernière année de SHaSA 2 devrait être élaboré afin de servir de pilote pour le développement d'un programme plus large pendant toute la durée de SHaSA 3. SHaSA 3 doit être préparé en 2026.

Recommandations :

- R.1. Les États membres de l'UA, les organisations sous-régionales, les CER et les OAP remplissent les tableaux sur les coûts et le financement des activités statistiques de 2017 à 2025, car la CUA devra expliquer aux chefs d'État et de gouvernement le niveau de mise en œuvre de ce point clé de leur décision.
- R.2. STATAFRIC, la BAD, l'ACBF et l'AACB doivent, si nécessaire, mettre à jour la stratégie de mobilisation des ressources élaborée par STATAFRIC et mener des activités de mobilisation auprès des États membres et des partenaires.
- R.3. La CUA devrait accélérer le recrutement du personnel permanent de STATAFRIC.
- R.4. La CUA devrait accélérer la mise en œuvre du PANSTAT et le recrutement de son personnel permanent.
- R.5. Tous les plans d'action des STG devraient être axés sur le développement de produits de connaissance.
- R.6. Les STG doivent être maintenus en tant que moteurs de la mise en œuvre de SHaSA 2 et, ultérieurement, de SHaSA 3, mais de nouveaux STG plus homogènes doivent être créés.
- R.7. Sous la direction de STATAFRIC, un programme de travail conjoint fondé sur le principe de subsidiarité et axé sur la coordination des activités des PAO aux niveaux continental, régional et national devrait être élaboré et mis en œuvre.
- R.8. STATAFRIC devrait envisager des partenariats opérationnels avec l'AFRITAC et l'AFRISTAT dans les domaines où ces organisations ont développé des produits de connaissance et disposent d'avantages comparatifs.
- R.9. STATAFRIC devrait élaborer une stratégie pour la diffusion des données.
- R.10. STATAFRIC devrait élaborer un plan de communication continental qui servira de base à l'élaboration de plans de communication nationaux et régionaux.
- R.11. Après la mise en œuvre des autres STG, l'élaboration du SHaSA 3, y compris les documents clés connexes tels que son plan d'action, son plan de financement, ses brochures et ses lignes directrices sur l'intégration du SHaSA 3 dans le NSDS/RSDS 3.0, débutera au cours du deuxième trimestre 2026 dans le cadre d'un processus participatif et inclusif.
- R.12. STATAFRIC devrait mettre en place une plateforme pour le suivi, l'évaluation et le reporting de SHaSA 3. Cela impliquera l'élaboration de questionnaires que les parties

prenantes rempliront en ligne, et les informations seront utilisées pour générer divers rapports aux niveaux national, régional et continental, selon les fréquences établies dans le mécanisme de reporting. En plus des questionnaires, des formats de rapport standard seront élaborés.

- R.13. STATAFRIC devrait organiser l'évaluation finale externe de SHaSA 2 en 2026, de manière participative et inclusive.

I. Introduction

1.1. Dans le cadre des mécanismes de suivi, d'évaluation et de rapport du programme SHaSA 2, les organismes chargés de la mise en œuvre du programme SHaSA 2 sont responsables de la préparation de plusieurs rapports annuels, semestriels, à mi-parcours et finaux.

1.2. C'est dans ce contexte que, conformément aux exigences de SHaSA 2, j'ai été recruté par STATAFRIC pour réaliser l'évaluation externe globale à mi-parcours de SHaSA 2, sous la coordination technique du chef de projet et la supervision générale du directeur exécutif par intérim de STATAFRIC.

1.3. Prévue d'août à début novembre 2025, cette évaluation à mi-parcours a couvert la période de mise en œuvre allant de 2017 à mi-2025. Il convient de rappeler que, cette évaluation à mi-parcours ayant été réalisée pratiquement au cours du dernier trimestre avant la dernière année du programme SHaSA 2, il s'agit d'un exercice hybride qui servira également à fournir des contributions utiles à l'évaluation finale du programme SHaSA 2 et à la préparation du programme SHaSA 3.

1.4. Dans le cadre de ce travail, organisé par STATAFRIC de manière participative et inclusive, tous les acteurs du Système statistique africain (AfSS) ont été consultés, ainsi que certains partenaires de développement clés qui ont financé les activités de SHaSA 2 depuis son lancement en 2017.

1.5. Je prends bien sûr l'entière responsabilité des résultats et des propositions issus de ce travail, mais il me semble tout aussi important de remercier tous les acteurs du SAA et les partenaires qui ont participé à ce travail en répondant aux questionnaires, qui, au-delà de constituer des contributions précieuses, ont éclairé notre réflexion.

1.6. Je tiens également à remercier sincèrement la direction et le personnel de STATAFRIC qui ont organisé cette évaluation à mi-parcours de SHaSA 2 et n'ont ménagé aucun effort pour assurer le succès de ce travail. Ce fut un défi de taille pour STATAFRIC. Je dois reconnaître qu'ils ont fait leur part malgré certaines difficultés liées à la faible connectivité dans certains États membres de l'UA.

1.7. Outre cette introduction (i), le résumé et les annexes, le présent document est structuré en dix autres chapitres, à savoir : (ii) l'objectif de l'évaluation à mi-parcours de SHaSA 2, (iii) présentation sommaire de SHaSA 2, (iv) méthodologie d'évaluation à mi-parcours, (v) conclusions de l'évaluation à mi-parcours, (vi) taux de mise en œuvre de SHaSA 2 par thème stratégique, objectif stratégique, initiative et résultat, (vii) opinions des parties prenantes sur la mise en œuvre de SHaSA 2, (viii) enseignements tirés de la mise en œuvre de SHaSA 2 et mesures à prendre pour la période restante de SHaSA 2, (ix) volonté politique, (x) voie à suivre, et (xi) conclusion et recommandations.

II. Objectif de l'évaluation à mi-parcours du programme SHaSA 2

2.1. L'évaluation à mi-parcours vise à fournir aux parties prenantes africaines dans le domaine des statistiques des informations sur les progrès et les réalisations des différents objectifs stratégiques à travers les résultats obtenus jusqu'à présent grâce aux activités menées au cours de la période considérée.

2.2. En entreprenant cette activité prévue dans le mécanisme de suivi et d'évaluation² du programme SHaSA 2, STATAFRIC souhaite évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact et les résultats avant l'année cible du programme SHaSA 2.

² SHaSA 2, page 102

2.1. Les résultats de l'évaluation à mi-parcours seront utilisés pour prendre des mesures correctives, comme contribution à l'évaluation finale externe globale de SHaSA 2 et, surtout, pour la préparation de SHaSA 3.

III. Présentation sommaire de l' SHaSA 2

3.1. À la suite de la mise en œuvre de SHaSA 1 (2010-2016) adoptée par le Sommet de l'Union africaine en 2010 à Kampala, SHaSA 2 a été adoptée par le Sommet de l'UA en janvier 2018 à Addis-Abeba. Il s'agit de la Stratégie continentale pour le développement des statistiques en Afrique qui couvre la période 2017-2026.

3.2. Cette stratégie a été approuvée et cosignée par les dirigeants des quatre (4) organisations panafricaines, à savoir le président de la Commission de l'Union africaine, le président de la Banque africaine de développement, le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et le secrétaire exécutif de la Fondation africaine pour le renforcement des capacités.

III.1. Vision et objectif général de SHaSA 2

III.1.1 Vision

3.3. La vision du Système statistique africain (SSA) est la suivante : « Un système statistique efficace qui génère des informations statistiques fiables, harmonisées et actualisées couvrant toutes les dimensions du développement et de l'intégration politiques, économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que du développement culturel de l'Afrique ».

3.4. La vision de l'AfSS accompagne la mise en œuvre de l'Agenda 2063 afin de réaliser la vision de l'UA qui consiste à construire « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses peuples et représentant une force dynamique sur la scène internationale » (UA, « L'Afrique que nous voulons », 2009).

III.1.2 Objectif général

3.5. L'objectif général du SHaSA 2 est de fournir des données statistiques fiables, harmonisées et de qualité, produites de manière régulière et en temps opportun, couvrant tous les aspects du développement et de l'intégration politiques, économiques, sociaux et culturels de l'Afrique.

3.6. Sur le plan opérationnel, SHaSA 2 vise à permettre au système statistique africain de produire des statistiques de qualité et harmonisées, disponibles en temps opportun et accessibles aux utilisateurs, afin de contribuer à la conception, à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques d'intégration en faveur d'un développement inclusif. Plus précisément, l'initiative vise à :

- Identifier le moyen le plus efficace de promouvoir le développement inclusif et l'intégration africaine, sur la base des engagements pris au plus haut niveau par les dirigeants africains ; et
- Identifier les politiques et les programmes de mise en œuvre aux niveaux national, régional et continental qui nécessitent un soutien statistique.

III.2 Cadre stratégique de SHaSA 2.

3.7. Le cadre stratégique de SHaSA 2 est résumé dans le cadre logique axé sur les résultats (RB-LF) figurant à l'annexe 4. Comme le montrent les tableaux 1 et 2 ci-dessous, SHaSA 2 se compose de quatre (4) thèmes stratégiques et de deux (2) piliers opérationnels qui seront assimilés à des

thèmes stratégiques aux fins de la présente évaluation à mi-parcours. Il s'agit de la coordination (5) et du suivi, de l'évaluation et du reporting (6).

3.8. Les six thèmes sont divisés en dix-sept (17) objectifs stratégiques, dont la réalisation est conditionnée par la mise en œuvre de cinquante (50) initiatives et autant de résultats. Au niveau le plus bas, SHaSA 2 comprend deux cents (200) activités dont l'exécution devrait permettre d'atteindre les 50 résultats/initiatives.

Tableau1 . Thèmes stratégiques et objectifs stratégiques de SHaSA 2

Code	Thème stratégique	Objectifs stratégiques
1	Thème stratégique 1	Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique
1.1	Objectif stratégique 1.1	Élargir la base d'informations statistiques.
1.2	Objectif stratégique 1.2	Transformer les statistiques existantes pour les rendre comparables.
1.3	Objectif stratégique 1.3	Harmoniser les normes et les méthodes de production statistique.
2	Thème stratégique 2	Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique
2.	Objectif stratégique 2.1	Mettre en place des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration
2.2	Objectif stratégique 2.2	Définir les priorités statistiques pour mettre en œuvre les programmes d'intégration et de développement
3	Thème stratégique 3	Développer les capacités institutionnelles durables du Système statistique africain
3.1	Objectif stratégique 3.1	Réformer et renforcer les systèmes statistiques nationaux
3.2	Objectif stratégique 3.2	Réformer et améliorer les systèmes statistiques régionaux et continentaux
3.	Objectif stratégique 3.3	Développer des capacités statistiques durables
3.	Objectif stratégique 3.4	Mettre en place un environnement technologique efficace
4	Thème stratégique 4	Promouvoir une culture de la qualité dans les politiques et la prise de décision
4.1	Objectif stratégique 4.1	Favoriser les décisions fondées sur des données probantes grâce à une utilisation accrue des statistiques
4.2	Objectif stratégique 4.2	Améliorer la communication des informations statistiques
5.	Coordination de SHaSA	Mener toutes les activités de coordination pour la mise en œuvre de SHaSA 2 aux niveaux national, régional et continental
6.	Suivi, évaluation et rapports	Mener des activités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de SHaSA 2 et préparer les rapports requis aux niveaux national, régional et continental.

Tableau2 . Structure de SHaSA 2

Thèmes stratégiques	Objectif stratégique		Nombre Initiatives	Nombre Résultats	Nombre d'activités
	Nombre	Code			
Thème stratégique 1 : Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique	3	1.1	10	10	31
		1,2	2	2	6

Thèmes stratégiques	Objectif stratégique		Nombre Initiatives	Nombre Résultats	Nombre d'activités
	Nombre	Code			
		1,3	3	3	8
Sous-total 1	3		15	15	45
Thème stratégique 2 : Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique	2	2.1	7	7	29
		2.2	2	2	6
Sous-total 2	2		9	9	35
Thème stratégique 3 : Développer les capacités institutionnelles durables du Système statistique africain	4	3.1	7	7	31
		3,2	2	2	10
		3,3	5	5	24
		3,4	1	1	4
Sous-total 3	4		15	15	69
Thème stratégique 4 : Promouvoir une culture de qualité dans les politiques et la prise de décision	2	4.1	3	3	12
		4,2	2	2	8
Sous-total 4	2		5	5	20
5. Coordination de SHaSA 2	3	5.1	1	1	6
		5,2	1	1	5
		5,3	1	1	5
Sous-total 5	3		3	3	16
6. Suivi, évaluation et rapports	3	6.1	1	1	6
		6,2	1	1	5
		6,3	1	1	5
Sous-total 6	3		3	3	15
Total SHaSA 2	17		50	50	200

III.3 Acteurs du SHaSA 2

3.9. Les acteurs de SHaSA 2 sont les mêmes que ceux du Système statistique africain aux niveaux national, sous-régional, régional, continental et international.

3.10. **Les acteurs nationaux** comprennent les offices nationaux de statistique des États membres de la CUA, les unités statistiques d'autres ministères sectoriels, les entreprises publiques, les banques centrales, les conseils nationaux de statistique, les commissions de statistique, le comité national de statistique et les centres nationaux de formation en statistique et démographie.

3.11. **Les acteurs au niveau régional** sont les communautés économiques régionales (CER), notamment la CEN-SAD, le COMESA, la CAE, la CEEAC, la CEDEAO, l'IGAD, la SADC et l'UMA. En 2016, ces CER ont été classées en deux (2) groupes en fonction du niveau de la fonction statistique, comme suit :

Tableau3 . Classification des CER en fonction du niveau de la fonction statistique

Fonction	CEDEAO	SADC	CAE	COMESA	CENSAD	CEEAC	IGAD	UMA
Service statistique explicite	1	1	1	1	0	1	0	1
Service statistique fonctionnel	1	1	1	1	0	1	0	1

Production de statistiques	1	1	1	1	0	1	0	0
Organisme régional de coordination des statistiques (RBCS)	1	1	1	1	0	0	0	1
RBCS fonctionnel	1	1	1	1	0	0	0	0
Niveau	Relativement avancé				Embryonnaire ou inexistant			

3.12. **Les acteurs sous-régionaux** comprennent la CEMAC, l'UEMOA, la SACU, la WAMA, AFRISTAT, l'AFRITAC (Ouest 1 à Abidjan, Ouest 2 à Accra, Centre à Libreville, Est à Dar-es-Salam, Sud à Port Louis).

3.13. **Les acteurs continentaux** sont les quatre organisations panafricaines, à savoir la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et la Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF), qui jouent un rôle important dans le développement statistique. Il existe en outre l'Association des banques centrales africaines (AACB) et l'Association africaine de statistique (AfSA).

3.14. La CUA dispose de deux branches opérationnelles dans le domaine statistique : l'Institut statistique de l'Union africaine (STATAFRIC) et le Centre panafricain de formation statistique (PANSTAT). La BAD dispose d'un département dédié aux statistiques. La CEA dispose du Centre africain de statistique (CAS). L'AACB reconnaît le rôle central que jouent les statistiques dans la mise en œuvre du Programme de coopération monétaire africaine (AMCP).

3.15. Les acteurs au niveau international sont des partenaires tels que l'UE, la Suède, PARIS21, les agences spécialisées des Nations unies ainsi que d'autres organisations internationales bilatérales et multilatérales. Il s'agit notamment de la Division des statistiques des Nations Unies (UNSD), du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale (BM), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Bureau international du travail (BIT), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du PNUE, du FNUAP et de l'UNICEF.

III.4 Mécanisme de mise en œuvre de SHaSA 2³

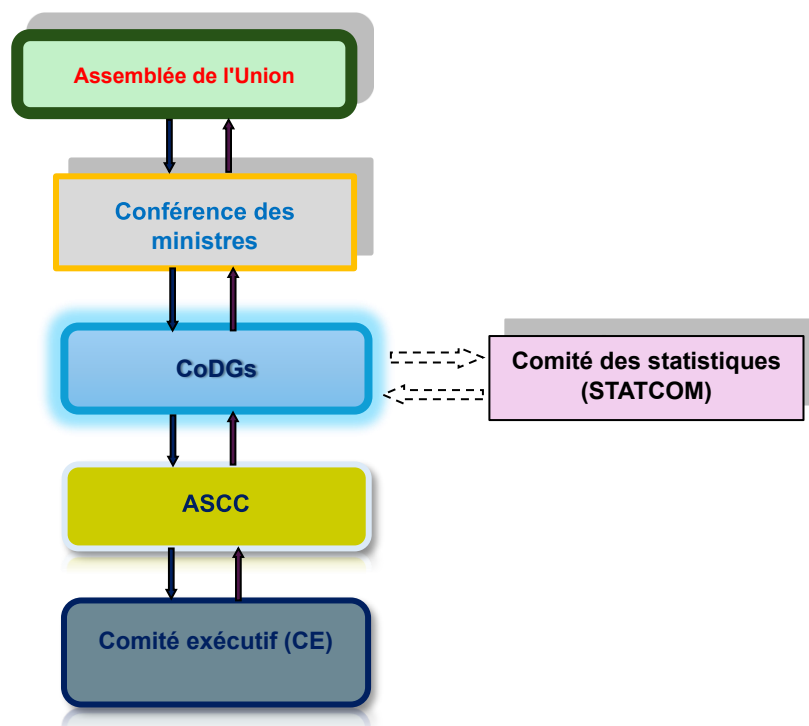
3.16. Le mécanisme de mise en œuvre du SHaSA 2 comprend un double mécanisme de gouvernance et d'arrangements institutionnels techniques qui vise à garantir (i) la pleine participation de toutes les parties prenantes et (ii) le développement d'activités permettant au continent africain de disposer de statistiques cohérentes et harmonisées aux niveaux national, régional et continental.

III.4.1 Structure de gouvernance

3.17. Comme le montre la figure ci-dessous, la structure de gouvernance comprend les organes suivants : (i) l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union (le Sommet), (ii) la Conférence des ministres, (iii) le Comité des directeurs généraux (CoDGs), (iv) le Comité des statistiques (STATCOM-Afrique), (v) le Comité africain de coordination statistique (ASCC), (vi) le Comité exécutif (CE) composé des coordinateurs nationaux, régionaux et continentaux de SHaSA 2.

Figure1 . Structure de gouvernance de SHaSA 2 au niveau continental

³ Des explications détaillées sur la structure de gouvernance et les dispositions techniques institutionnelles sont fournies dans SHaSA 2, chapitre 6.



III.4.2 Dispositions techniques institutionnelles

3.18. La mise en œuvre du SHaSA 2 a été conçue dans un cadre institutionnel cohérent, avec des missions et des rôles clairement répartis entre ses différents organes. Dix-huit groupes techniques spécialisés (STG) ont été créés pour travailler sur différents thèmes dans le but de fournir les produits de connaissance nécessaires à l'harmonisation statistique en Afrique. Composé de vingt (20) membres, chaque STG devait être dirigé par un pays africain volontaire appelé « pays champion » ou « pays chef de file », son secrétariat étant assuré par l'une des cinq (5) organisations panafricaines. Dans le cadre de ce système, deux nouveaux acteurs ont été créés avec des rôles et des mandats spécifiques. Il s'agit de l'Institut de statistique de l'Union africaine (STATAFRIC) et du Centre panafricain de formation statistique (PANSTAT).

Tableau4 . Liste et composition des groupes techniques spécialisés

N	Groupes techniques spécialisés	Pays chef de file ou champions (à déterminer)	Secrétariat	Composition (Autres membres)
01	STG-GPS (Gouvernance, paix et sécurité)		CUA/BAfD	CEA, ACBF, CER, NEPAD, MAEP, États membres
02	STG-ES. Secteur extérieur (commerce extérieur et balance des paiements)		CUA/AACB	CEA, BAD, ACBF, CER, AFRITAC, États membres
03	STG-MF (Monnaie et finances)		AACB/	CUA, CEA, BAD, ACBF, CER, AFRITAC, États membres
04	STG-NA&P (AGNA) (Comptes nationaux et statistiques des prix)		CEA/BAfD/ AUC	CER, AFRISTAT, AFRITAC, États membres

N	Groupes techniques spécialisés	Pays chef de file ou champions (à déterminer)	Secrétariat	Composition (Autres membres)
05	STG-II&T. (Infrastructures, industries et tourisme)		BAfD/NEPAD	CUA, CEA, ACBF, CER, États membres
06	STG-PFPS&I. (Finances publiques, secteur privé et investissement)		BAfD	CUA, CEA, ACBF, CER, AFRISTAT, AFRITAC, États membres
07	STG-STE. (Science, technologie et éducation)		CUA/ACBF /NEPAD	BAfD, CEA, CER, États membres
08	STG-So. Démographie, migration, santé, développement humain, protection sociale et genre		CEA/CUA	BAfD, ACBF, CER, AFRISTAT, États membres
09	STG-Env. (Agriculture, environnement, ressources naturelles et changement climatique)		BAfD/CUA	CEA, ACBF, AFRISTAT, CER, NEPAD, FAO, PNUE, États membres
10	STG-CB (AGROST). Formation statistique et renforcement des capacités.		CEA/ACBF/CUA	BAfD, CER, AFRISTAT, STC, ACBF, AFRITAC, États membres
11	STG-Statistiques du travail et du secteur informel		CUA/BAfD	CEA, CER, OIT, États membres
12	STG-Classification		CEA/AFRISTAT	CUA, BAD, CER, États membres
13	Statistiques sur l'état civil		CEA/CUA	BAfD, AFRISTAT, CER, UNICEF, FNUAP, OMS, États membres
14	STG-Développement durable		CUA/BAfD/CEA	AFRISTAT, NEPAD, CER, PNUD, États membres
15	STG-TIC pour la production statistique		BAfD/CUA	CEA, AFRISTAT, CER, États membres, STC
16	STG-Mobilisation de la volonté politique		CUA/BAfD	CEA, AFRISTAT, CER, États membres
17	STG-Questions statistiques émergentes		BAfD/CEA/ACBF	CUA, AFRISTAT, CER, PNUD, STC, États membres
18	STG - Stratégies nationales pour le développement des statistiques		CUA/BAfD/CEA	ACBF, AFRISTAT, CER, PARIS21, STC, États membres

3.19. Les réunions des structures SHaSA 2 ont été planifiées de manière à permettre une excellente coordination au sein de ces structures et entre elles.

Tableau5 . Liste des réunions des structures de gouvernance : périodicité de SHaSA 2

Groupe	Description
Groupes techniques spécialisés (STG)	Réunion des 18 STG deux fois par an (20 à 25 personnes au total)
Comité exécutif (coordinateurs de SHaSA 2)	Réunion annuelle des coordinateurs SHaSA 2.

Groupe	Description
Bureau du CoDG, chefs des unités statistiques des organisations panafricaines, des CER, des organisations statistiques régionales et des centres de formation statistique (STC)	Réunion de l'ASCC deux fois par an
Directeurs généraux des INS et chefs des organisations statistiques	Réunion de la session annuelle du Comité des directeurs généraux (CoDG) et du Statcom (tous les deux ans)
Ministres des finances, de la planification, de l'intégration et du développement économique	Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, et de la CEA Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique
Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine	Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine

III.5 Suivi, évaluation et rapports

III.5.1 Suivi, évaluation

3.20. Dans le cadre de la mise en œuvre de SHaSA 2, des activités de suivi et d'évaluation ont été prévues. Cet exercice vise à fournir (i) aux différents acteurs de l'AfSS des informations sur les progrès et la réalisation des objectifs, ainsi que sur l'utilisation des ressources allouées à SHaSA 2, et (ii) une mesure systématique et objective des résultats obtenus dans l' de la mise en œuvre de la stratégie afin de déterminer la pertinence, l'efficacité et l'impact dans la réalisation des objectifs.

3.21. Une évaluation externe globale de SHaSA 2 a été prévue tous les deux ans. À la fin du plan d'action, l'évaluation finale sera entreprise afin d'évaluer les effets de SHaSA 2 sur l'AfSS ainsi que son impact.

III.5.2 Rapports

3.22. En tant que coordinateur général de la mise en œuvre de SHaSA 2, STATAFRIC est chargé de veiller au bon fonctionnement du mécanisme de rapport de SHaSA 2. Cela revêt une importance capitale, car il s'agit d'assurer la transparence et le partage d'informations entre toutes les parties prenantes de SHaSA 2.

3.23. C'est dans ce sens que le mécanisme de reporting indiqué dans le tableau ci-dessous a été élaboré en précisant pour chaque rapport, sa périodicité, l'unité en charge et le destinataire.

Tableau 6 . Mécanisme de reporting pour la mise en œuvre de SHaSA 2

Type de rapport	Périodicité	Unité responsable	Destinataire
Examen périodique	Annuelle, semestrielle, semestrielle	STATAFRIC	CoDGs
Rapports nationaux d'activité statistique (NSDS)	Semestriels	NSO	REC
Rapports sur les activités régionales (RSDS, formation, NSDS des pays de la région)	Semestriels	CER, organisations régionales, écoles et universités	STATAFRIC
Rapport d'activité des STG	Semestriel	Pays leader	STATAFRIC
Rapport d'activité des institutions panafricaines	Semestriel	CUA, BAD, CEA, ACBF, Centre de	STATAFRIC

Type de rapport	Périodicité	Unité responsable	Destinataire
		formation statistique, AACB,	
Rapport d'activité consolidé (RAC)	Annuel	STATAFRIC	CE et ASCC
CAR amendé et validé par les CoDGs	Annuel	CoDGs	Conférence des ministres
Rapport annuel sur les statistiques	Annuelle	Conférence des ministres	Sommet
Résolutions des ministres	Annuelle	Conférence des ministres	Sommet

III.6 Volonté politique et leadership

3.24. L'adoption du SHaSA 2 par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement est une étape très importante pour les activités statistiques en Afrique.

3.25. Il s'agit en fait d'un point de départ pour tous les acteurs de l'AfSS aux niveaux national, régional et continental afin de réaffirmer leur leadership et de renforcer leur plaidoyer pour placer les statistiques au cœur du débat sur la bonne gouvernance et la prise de décision dans tous les domaines.

3.26. Le défi consistant à modifier le comportement des parties prenantes dans le domaine statistique et à renforcer le leadership demeure. Ces efforts sont nécessaires pour garantir un financement durable des activités statistiques.

III.7 Plan d'action pluriannuel SHaSA 2, plan de financement, mobilisation des ressources et stratégies de financement

3.27. Dans le cadre du SHaSA 2, le plan d'action pluriannuel, le plan de financement, la mobilisation des ressources et les stratégies de financement ont été préparés pour la période 2017-2026.

III.7.1 Plan d'action

3.28. Le plan d'action pluriannuel comprenait toutes les activités prioritaires identifiées dans la matrice du cadre logique de SHaSA 2. Son coût a été estimé par année, par thème stratégique et par niveau (national, régional et continental).

3.29. Le coût total estimé du plan d'action pluriannuel pour la décennie 2017-2026 s'élève à 11,09 milliards de dollars américains, dont 10,34 milliards pour le niveau national (93 %), 0,19 milliard pour le niveau régional (2 %) et 0,56 milliard pour le niveau continental (5 %).

Tableau7 . Coûts estimés du SHaSA 2 par thème : montant (en millions de dollars américains) et poids (en %)

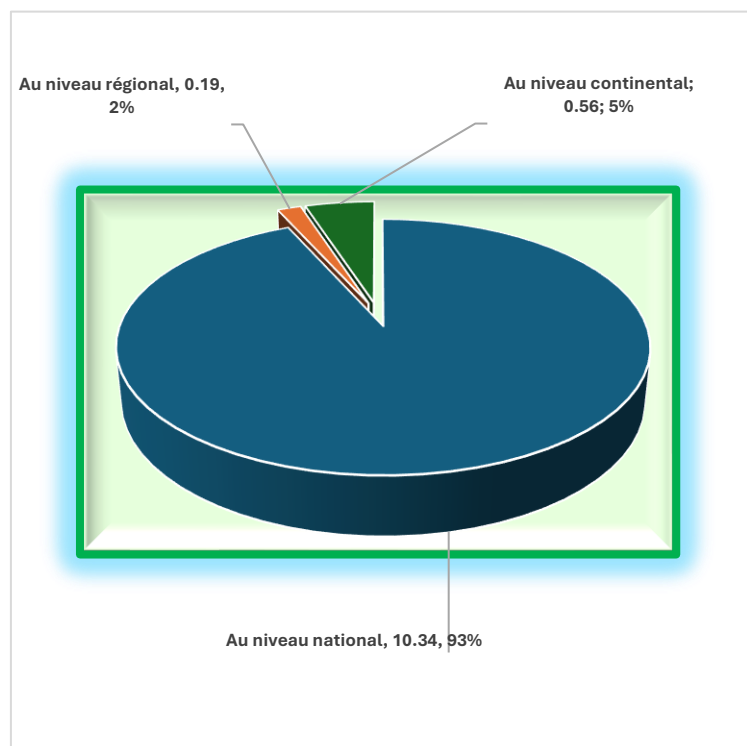
N° Thème stratégique		National	Régional	Continental	Total	%
N°	Formulation					
1	Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique	6580,9	0,0	54,6	6635,5	59,835
2	Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique	1470,3	3,1	62,9	1536,3	13,853
3	Développer les capacités institutionnelles durables du système statistique africain	2056,3	177,5	354,0	2587,7	23,334
4	Promouvoir une culture de la qualité dans les politiques et la prise de décision	231,3	1,7	58,2	291,1	2,625

5	Coordination de SHaSA 2	1,8	3,6	10,1	15,5	0,140
6	Suivi et évaluation	1,3	4,3	18,0	23,6	0,213
	Total	10341,9	190,1	557,7	11089,7	100,000

Figure2 . Pondération des thèmes stratégiques dans les coûts estimés du SHaSA 2 (%)



Figure3 . Plan d'action SHaSA 2 2017-2016 : niveau en milliards de dollars américains et % du total



Source : Plan d'action SHaSA 2

III.7.2 Plan de financement

3.30. Le déficit du plan de financement a été estimé à 6 milliards de dollars sur la base de l'hypothèse que la capacité de financement interne du Système statistique africain (SSA) passera de 30 % en 2016 à 50 % en 2020, puis à 80 % en 2026.

3.31. En d'autres termes, il a été supposé que sur les 11,09 milliards de dollars, l'AfSS financerait 30 % des coûts en 2017, 50 % en 2020 et 80 % en 2026. En outre, les hypothèses suivantes ont été formulées :

- les pays africains allouent au moins 0,15 % de leur budget au financement des statistiques ;
- les pays africains adoptent et mettent en œuvre des fonds nationaux de développement statistique ;
- Les CER et les autres membres de l'AfSS développent des produits statistiques « commercialisables » ;
- L'AfSS acquiert un fonds statistique africain ;
- L'AfSS continue de bénéficier du soutien de ses partenaires ; et
- L'AfSS intègre efficacement le secteur privé et la société civile en tant qu'acteurs clés dans les activités statistiques.

III.7.3 Mobilisation des ressources et stratégies de financement

3.32. En ce qui concerne les stratégies de mobilisation et de financement, il a été clairement indiqué que (i) des efforts sont nécessaires aux niveaux national, régional et continental.

3.33. Les pays membres de l'UA devraient aligner leurs SNDS sur SHaSA 2 et mettre en œuvre la décision d'allouer 0,15 % des budgets nationaux aux activités statistiques.

3.34. Au niveau régional, les CER devraient disposer de ressources suffisantes, y compris de fonds propres, pour élaborer/actualiser et mettre en œuvre leurs RSDS.

3.35. Au niveau continental, il a été décidé de développer un programme africain pour la mise en œuvre du SHaSA 2 qui servira de plateforme à forte visibilité permettant à chaque partenaire de mieux cibler ses domaines de soutien aux statistiques africaines.

3.36. Conformément à cette décision, STATAFRIC a élaboré, dans le cadre d'un processus participatif et inclusif, avec les acteurs africains de la statistique et le soutien des partenaires de développement, le Programme statistique continental 2022-2026 / Document de programme (Prodoc), août 2021. L'objectif général du CSP 2022-2026 est de contribuer au développement d'une Afrique intégrée telle que conçue par l'Agenda 2063 de l'UA, en rendant opérationnelle la mise en œuvre du SHaSA 2 aux niveaux continentaux, régional et national. Ses objectifs spécifiques sont (i) de fournir aux utilisateurs des données statistiques fiables, harmonisées et de qualité, produites de manière régulière et en temps utile, couvrant tous les aspects du développement et de l'intégration politiques, économiques, sociaux et culturels de l'Afrique ; et (ii) d'aider STATAFRIC à établir et à améliorer ses capacités en matière d'élaboration et de gestion des programmes statistiques continentaux.

3.37. Le CSP 2022-2026 comporte cinq (5) composantes, dont quatre composantes opérationnelles alignées sur les quatre thèmes stratégiques du SHaSA 2 et la cinquième composante intitulée « Gestion du programme » :

Tableau8 . Composantes du Programme statistique continental 2022-2026

Composantes du CSP 2022-2026	
1	Production de statistiques de qualité

2	Coordination de la production de statistiques de qualité en Afrique
3	Développement des capacités institutionnelles durables du système statistique africain
4	Promotion d'une culture de la qualité dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions
5	Gestion du programme

3.38. En outre, STATAFRIC a élaboré une stratégie détaillée de mobilisation des ressources qui s'articule autour de trois axes stratégiques, à savoir (i) l'élargissement du partenariat, (ii) la garantie d'une bonne communication avec les partenaires et (iii) la mise en place d'un cadre de gouvernance qui assure la durabilité du financement.

IV. Méthodologie d'évaluation à mi-parcours

4.1. L'évaluation à mi-parcours a été **un exercice participatif et inclusif**. À cette fin, toutes les parties prenantes du Système statistique africain (SSA) (États membres de l'Union africaine, organisations panafricaines (OPA), communautés économiques régionales (CER), organisations sous-régionales, centres de formation statistique et démographique (CFSD), etc.) et la plupart des partenaires financiers ont été contactés. En outre, des experts renommés ont été contactés afin qu'ils donnent leur (i) évaluation de la mise en œuvre du SHaSA 2 et (ii) leurs propositions sur les orientations possibles du prochain SHaSA.

IV.1. Méthode de collecte des données

4.2. **Outre l'examen documentaire, des enquêtes spécifiques et des discussions de groupe** ont été organisées afin de collecter des données auprès d'un échantillon de pays et d'autres parties prenantes. Une enquête sommaire a également été menée afin de recueillir l'avis des parties prenantes sur la mise en œuvre du SHaSA 2 et leur implication dans l'élaboration et la mise en œuvre du SHaSA 3.

IV.1.1. Examen documentaire

4.3. STATAFRIC a fourni au consultant des documents clés, notamment les questionnaires utilisés pour l'évaluation annuelle de la mise en œuvre du SHaSA 2, les rapports d'activité consolidés modifiés et validés par les CoDG, les rapports des réunions des CoDG, les rapports des réunions de la CE et les rapports des réunions des STG pour la période 2017-2025.

4.4. D'autres documents, tels que l'évaluation de la mise en œuvre des NSDS des États membres de l'UA et des RSDS des REC de l'UA, ont également été utilisés pour l'évaluation à mi-parcours.

4.5. Les résultats de l'examen documentaire ont été complétés par les résultats de l'analyse des différentes enquêtes et des contributions des groupes de discussion.

IV.1.2. Organisation des enquêtes

4.6. Il a été nécessaire d'envoyer des questionnaires⁴ à tous les pays, communautés économiques régionales et organisations panafricaines et, si possible, de rendre visite à certains d'entre eux ou d'organiser des réunions séparées avec eux.

IV.1.3. Groupes de discussion

4.7. Des discussions de groupe et des entretiens avec des informateurs clés ont été organisés lors de réunions à distance ou en face à face.

⁴ Voir annexe

IV.2. Sources d'information pour l'évaluation à mi-parcours

4.8. Les activités d'évaluation à mi-parcours ont couvert les parties prenantes du système statistique africain et certains de leurs partenaires.

4.9. Une partie des informations a été tirée de l'analyse documentaire. Les sources d'information choisies pour cette évaluation sont les suivantes :

IV.2.1. États membres de l'

4.10. 55 États membres de l'UA (INS, conseils nationaux de statistique, associations nationales de statisticiens et de démographes, centres nationaux de formation statistique, banques centrales, etc.

IV.2.2. Organisations panafricaines

4.11. Commission de l'Union africaine (CUA), Banque africaine de développement (BAD), Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), Association des banques centrales africaines (AACB) et Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

IV.2.3. Communautés économiques régionales

4.12. CEN-SAD, COMESA, EAC, CEEAC, CEDEAO, IGAD, SADC et UMA.

IV.2.4. Organisations sous-régionales

4.13. CEMAC, UEMOA, SACU, WAMA, AFRISTAT, AFRITAC (Ouest 1 à Abidjan, Ouest 2 à Accra, Centre à Libreville, Est à Dar-es-Salam, Sud à Port Louis).

IV.2.5. Centres de formation statistique et démographique

4.14. CDS Le Caire, EASTC Dar es Salaam, ENSEA Dakar, ENSEA Abidjan, ESSAI Tunis, IFORD Yaoundé, ISAE Makerere, ENSSEA Alger, INSEA Rabat, ISSEA Yaoundé, certaines universités (Addis-Abeba, Cheick Anta Diop de Dakar, Yaoundé II-Soa, Université internationale de Rabat, Botswana).

IV.2.6. Partenaires

4.15. Banque mondiale, UE, Suède, FMI, PARIS21, UNESCO, PNUD, OMS, FAO, OIT, PNUE, FNUAP, UNICEF, etc.

IV.2.7. Experts et société civile

Les principaux experts et membres de la société civile intéressés et/ou utilisant des statistiques ont également été contactés dans le cadre de l'enquête d'opinion.⁵

4.16. L'analyse des données issues des questionnaires envoyés aux États membres et aux CER s'est appuyée sur les réponses reçues dans les délais impartis. Des efforts ont été déployés pour obtenir un taux de réponse de 100 % à tous les questionnaires. Les informations recueillies lors de l'examen documentaire ont été utilisées pour compléter les données collectées à l'aide des questionnaires.

IV.3. Outils d'évaluation à mi-parcours

IV.3.1. Outil Excel « Cadre logique axé sur les résultats

4.17. Cet outil Excel a été utilisé pour déterminer le niveau de mise en œuvre des différentes activités, initiatives, résultats, objectifs stratégiques et thèmes stratégiques de SHaSA 2.

⁵ Liste établie avec STATAFRIC.

4.18. Les taux de mise en œuvre (TMO) ont été calculés selon une approche descendante en cascade, comme expliqué ci-dessous :

- Pour déterminer le taux de mise en œuvre d'une activité, les réalisations effectives ont été comparées à l'objectif et sur la base d'indicateurs objectivement vérifiables.
- Le taux de mise en œuvre d'une initiative a été calculé comme la moyenne arithmétique des IR des activités relevant de cette initiative.
- Le TA d'un résultat est égal au TA de l'initiative correspondante.
- Le taux de mise en œuvre d'un objectif stratégique donné est la moyenne arithmétique des IR des différents résultats relevant de cet objectif stratégique.
- De même, le taux de mise en œuvre d'un thème stratégique est la moyenne arithmétique des taux de mise en œuvre relevant de ce thème stratégique.
- Le taux de mise en œuvre global est calculé comme la moyenne pondérée des taux de mise en œuvre des six (6) thèmes stratégiques, les coefficients de pondération étant les pondérations de chaque thème dans le coût total du plan d'action.

IV.3.2. Questionnaires

4.19. Sept questionnaires en anglais et en français ont été conçus. Ils ont été utilisés pour recueillir des informations auprès des parties prenantes et des partenaires de l'ASS.

Tableau9 . Liste des questionnaires

N	Questionnaire	Anglais	Français
1.	États membres (EM)	X	X
2.	Organisations panafricaines (OPA)	X	
3.	Communautés économiques régionales (CER) et organisations sous-régionales	X	X
4.	Centres de formation statistique et démographique (CFSD)	X	X
5.	Questionnaire sur les groupes techniques spéciaux (STG)	X	
6.	Questionnaire de l'enquête sur les opinions des parties prenantes concernant la mise en œuvre du SHaSA 2	X	X
7.	Outil d'évaluation du cadre logique axé sur les résultats	X	

IV.4. Analyse et rapport d'évaluation à mi-parcours

4.20. Les informations recueillies au moyen de questionnaires, d'analyses documentaires et d'entretiens lors de missions sur le terrain ont été analysées afin de mettre en évidence les résultats obtenus par rapport aux résultats escomptés, les enseignements tirés, les recommandations visant à améliorer la mise en œuvre du programme SHaSA 2 pendant la période restante et celles à prendre en compte pour l'élaboration du futur programme SHaSA.

4.21. Cette analyse a été utilisée pour préparer des présentations sur les principales conclusions, les enseignements tirés et les mesures proposées pour le reste de la période de mise en œuvre.

4.22. En prélude à la préparation de l'évaluation finale de SHaSA 2 et à l'élaboration de SHaSA 3, les tableaux suivants de SHaSA 2 ont été mis à jour :

- Tableau 7. Forces et faiblesses du système statistique africain (SHaSA 2, page 48).
- Tableau 8. Opportunités et menaces pour le système statistique national (SHaSA 2, page 49).
- Tableau 11 : Leçons tirées de la mise en œuvre de SHaSA 1 et mesures correctives proposées pendant la mise en œuvre de SHaSA 2 (SHaSA 2, pages 65-66).

4.23. Un accent particulier a été mis sur les défis actuels et futurs du système statistique africain aux niveaux continental, régional et national.

IV.5. Plan de travail

4.24. Le plan de travail est résumé dans le chronogramme ci-dessous. Il présente les principales activités qui ont été menées, depuis le lancement de la mission jusqu'à la livraison du résultat final. Ce calendrier de mise en œuvre propose les périodes de début et de fin pour chaque activité.

4.25. Il était prévu de mener certaines missions sur le terrain dans le cadre de cette évaluation à mi-parcours de SHaSA 2. Deux missions étaient prévues, la première pour présenter le premier projet de rapport d'évaluation à mi-parcours à STATAFRIC et la seconde pour présenter le rapport d'évaluation à mi-parcours actualisé après avoir pris en compte les commentaires des parties prenantes au sens large.

4.26. Un accent particulier a été mis sur les défis actuels et futurs du système statistique africain aux niveaux continental, régional et national.

4.27. En raison de contraintes de temps, ces missions sur le terrain ont été remplacées par plusieurs sessions de travail en ligne entre le consultant et STATAFRIC.

4.28. STATAFRIC présentera le MTEvR lors de la prochaine réunion de la CE en novembre 2025 afin de discuter et d'examiner le projet de MTEvR.

Tableau10 . Chronogramme de la mission d'évaluation à mi-parcours de SHaSA 2

Activités		Aout 2025										Septembre 2025										Oct. 2025										Nov. 2025									
N°	Description	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8				
1	Signature du contrat																																								
2	Réunion de lancement																																								
3	Préparation du Rapport de démarrage (RD)																																								
4	Présentation, discussion, finalisation du RD																																								
5	Réunion de débriefing sur le plan d'enquête																																								
6	Examen du bureau																																								
7	Enquêtes																																								
7.1	Préparation, présentation et examen des questionnaires (FR&EN)																																								
7.2	Envoi des questionnaires aux États membres de l'UA, aux CER, aux OPA et autres parties prenantes																																								
7.3	Collecte de données																																								
7.4	Traitement et analyse des résultats																																								
7.5	Rédaction et présentation des conclusions																																								
8	Rapport d'Évaluation à Mi-Parcours (R-EMP)																																								
9	Finalisation du rapport R-EMP basée sur les commentaires et observations de STATAFRIC																																								
10	Présentation et examen du rapport final R-EMP																																								

V. Conclusions de l'évaluation à mi-parcours

5.1. Comme expliqué dans la méthodologie, l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de SHaSA 2 repose en grande partie sur la collecte de données auprès des parties prenantes. Le tableau ci-dessous présente les taux de réponse à cette collecte de données lors de l'exercice d'évaluation à mi-parcours.

5.2. Suite au lancement de cette collecte de données le 1er septembre 2025, STATAFRIC et le consultant ont effectué plusieurs suivis auprès des parties prenantes, ce qui a abouti aux taux de réponse ci-dessous. À ce stade, seules deux organisations sous-régionales et deux SDTC (ENSEA Dakar et ESSAI Tunis) ont répondu. En ce qui concerne les PAO, l'ACBF et l'AACB n'ont pas répondu.

Tableau11 . État d'avancement du recensement des parties prenantes

N°	Organisations	Questionnaires		Taux de réponse
		Envoyés	Reçus	
01	États membres de l'UA	55	46	83,6
02	Organisations sous-régionales	6	2	33,3
03	Communautés économiques régionales	8	6	75,0
04	Organisations panafricaines	6*	4*	66,7
05	Centres de formation en statistiques et démographie	11	2	18,2
	Total	86	60	69,8

* Y compris le questionnaire STG envoyé à/provenant de STATAFRIC

5.3. L'analyse effectuée reste pertinente dans la mesure où (i) un nombre important d'États membres de l'UA couvrant les cinq régions ont répondu et (ii) la CUA/STATAFRIC, la BAD/Département des statistiques et la CEA/CAE ont également répondu.

V.1. Mise en œuvre de la décision relative à la mise en œuvre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHa) [EX-CL/Dec.987(XXXII)]

5.4. **Point de décision 4.** La BAD n'a pas élaboré de stratégie de mobilisation des ressources. La BAD soutient les pays et les CER grâce à son programme de renforcement des capacités statistiques, qui s'articule en plusieurs phases, dont la dernière couvre la période 2021-2023. La CEA a mobilisé des ressources auprès de plusieurs partenaires et donateurs pour soutenir le développement statistique sur le continent, notamment auprès de l'Union européenne et de la Fondation Bill et Melinda Gates.

5.5. La stratégie de mobilisation des ressources a été élaborée par la CUA/STATAFRIC en 2021 avec la participation active de l'ensemble du système statistique africain et le soutien de partenaires dans le domaine du développement statistique. La mobilisation de ressources financières durables pour la mise en œuvre effective de SHaSA 2 n'est pas coordonnée entre les PAO au niveau continental.

5.6. **Point de décision 5.** Bien que dans la plupart des cas, le tableau de financement du questionnaire n'ait pas été complété, presque tous les répondants ont souligné le problème du financement. Le financement des activités statistiques reste une question cruciale et le plus grand défi pour la mise en œuvre de SHaSA 2. Très peu de pays ont été en mesure d'atteindre le seuil d'une allocation de « 0,15 % de leur budget national pour financer les statistiques ». Cette situation reflète un faible niveau de volonté politique parmi les États membres de l'UA concernés.

5.7. Comme demandé par le Sommet, la CUA coordonne la mise en œuvre de SHaSA 2 avec la CEA et la BAD. Cependant, la CUA n'envoie pas de rapports réguliers à l'Assemblée.

V.2. Résultats globaux de l'évaluation à mi-parcours de l'

5.8. Après neuf ans de mise en œuvre de la stratégie décennale africaine pour l'harmonisation statistique, environ **63 %** des résultats escomptés ont été atteints.

5.9. De nombreux facteurs expliquent ce résultat mitigé. Comme nous le verrons plus en détail ci-après, il y a tout d'abord la faiblesse de l'engagement politique, avec pour corollaire une allocation insuffisante des ressources internes, qui empêche tout déploiement efficace et optimal du système statistique.

5.10. La forte dépendance du système statistique africain à l'égard des financements externes est un autre facteur limitant. La SHaSA a été mise en œuvre de manière incohérente par divers acteurs, généralement avec un niveau très faible de coordination interne et verticale.

V.3. État d'avancement du mécanisme de mise en œuvre du SHaSA 2 à la fin juin 2025

5.11. Le mécanisme de mise en œuvre du SHaSA 2 décrit au chapitre 6 n'a pas toujours fonctionné comme prévu au cours de la période considérée. En effet, parmi les explications, au niveau continental, la mise en place tardive du STATAFRIC et du PANSTAT n'a pas permis une bonne gestion de cette opération cruciale dès le lancement du SHaSA 2.

5.12. À ce stade, la structure de gouvernance et les arrangements institutionnels mis en place doivent être remis en question.

V.3.1. La structure de gouvernance : la chaîne de coordination SHaSA 2

5.13. Au niveau conceptuel, la structure de gouvernance était bien conçue, mais la mise en place tardive des structures de mise en œuvre telles que le Comité exécutif et les pays chefs de file n'a pas facilité la mise en œuvre harmonieuse de SHaSA 2.

5.14. À la demande de l'Institut de statistique de l'Union africaine (STATAFRIC), les États membres de l'UA, les CER et les OAP ont désigné leurs coordinateurs pour SHaSA 2. Cela a conduit à l'élaboration du répertoire des coordinateurs SHaSA 2 en juillet 2021.

5.15. En désignant le coordinateur SHaSA 2, chaque institution devrait ouvrir la voie à une communication directe entre STATAFRIC et le coordinateur. Malheureusement, cet arrangement n'a pas toujours fonctionné, au point que certains coordinateurs n'étaient pas informés, voire exclus, des activités de la CE, y compris des réunions institutionnelles. Cela n'a pas favorisé la coordination interne dans certains pays/institutions, ni celle entre les niveaux national, régional et continental.

5.16. STATAFRIC a formulé la même demande pour la nomination des pays chefs de file ou champions. Cependant, comme plusieurs pays ont posé leur candidature pour certains STG, un arbitrage a été nécessaire pour finaliser le répertoire des pays chefs de file. Un projet de répertoire a été établi en juillet 2021 pour être finalisé par STATAFRIC, en tenant compte de la répartition géographique des États membres de l'UA.

V.3.2. Dispositions techniques institutionnelles

5.17. Le rôle de **pays chef de file** n'a pas été pleinement opérationnalisé. Des bureaux ont été élus pour treize des dix-huit STG. Ils sont composés de cinq pays, dont le président, le premier vice-président, le deuxième vice-président, le troisième vice-président et le rapporteur. Le président du bureau est le pays chef de file. Il travaillera directement avec le PAO, qui fournit des services de secrétariat aux STG.

Tableau12 . État d'avancement de la désignation des pays chefs de file

N	Groupes techniques spécialisés	Pays chef de file en octobre 2025	Secrétariat	Composition (Autres membres)
01	STG-GPS (Gouvernance, paix et sécurité)	Côte d'Ivoire	CUA/BAfD	CEA, ACBF, CER, NEPAD, MAEP, États membres
02	STG-ES. Secteur extérieur (commerce extérieur et balance des paiements)	Mozambique	CUA/AACB	CEA, BAD, ACBF, CER, AFRITAC, États membres
03	STG-MF (Argent et finance)		AACB/	AUC, CEA, BAD, ACBF, CER, AFRITAC, États membres
04	STG-NA&P (AGNA) (Comptes nationaux et statistiques des prix)	Côte d'Ivoire	CEA/BAfD/ AUC	CER, AFRISTAT, AFRITAC, États membres
05	STG-II&T. (Infrastructures, industries et tourisme)		BAfD/NEPAD	CUA, CEA, ACBF, CER, États membres
06	STG-PFPS&I. (Finances publiques, secteur privé et investissement)	Algérie	BAfD	CUA, CEA, ACBF, CER, AFRISTAT, AFRITAC, États membres
07	STG-STE. (Science, technologie et éducation)		CUA/ACBF /NEPAD	BAfD, CEA, CER, États membres
08	STG-So. Démographie, migration, santé, développement humain, protection sociale et genre	Côte d'Ivoire	CEA/CUA	BAfD, ACBF, CER, AFRISTAT, États membres
09	STG-Env. (Agriculture, environnement, ressources naturelles et changement climatique)	Tunisie	BAfD/CUA	CEA, ACBF, AFRISTAT, CER, NEPAD, FAO, PNUE, États membres
10	STG-CB (AGROST). Formation statistique et renforcement des capacités.	Tanzanie	CEA/ACBF/CUA	BAfD, CER, AFRISTAT, STC, ACBF, AFRITAC, États membres
11	STG-Statistiques du travail et du secteur informel	Namibie	CUA/BAfD	CEA, CER, OIT, États membres
12	STG-Classification	Gabon	CEA/AFRISTAT	CUA, BAD, CER, États membres
13	Statistiques sur l'état civil	Guinée équatoriale	CEA/CUA	BAfD, AFRISTAT, CER, UNICEF, FNUAP, OMS, États membres
14	STG-Développement durable		CUA/BAfD/CEA	AFRISTAT, NEPAD, CER, PNUD, États membres
15	STG-TIC pour la production statistique		BAfD/CUA	CEA, AFRISTAT, CER, États membres, STC
16	STG-Mobilisation de la volonté politique	Kenya	CUA/BAfD	CEA, AFRISTAT, CER, États membres
17	STG - Questions statistiques émergentes	Somalie	BAfD/CEA/ACBF	CUA, AFRISTAT, CER, PNUD, STC, États membres

N	Groupes techniques spécialisés	Pays chef de file en octobre 2025	Secrétariat	Composition (Autres membres)
18	STG - Stratégies nationales pour le développement des statistiques	Cameroun	CUA/BAfD/CEA	ACBF, AFRISTAT, CER, PARIS21, STC, États membres

5.18. À ce jour, les cinq STG sans bureau élu sont les STG n° 3, 5, 7, 14 et 15. Cela montre qu'il est difficile de rendre ce poste opérationnel dans la chaîne de mise en œuvre du SHaSA 2. La chaîne devrait être réorganisée en redéfinissant les tâches des PAO, des CER volontaires et des organisations sous-régionales telles qu'AFRISTAT, les pays volontaires. Il serait donc préférable de désigner des institutions chefs de file pour chaque STG.

5.19. **Les groupes techniques spécialisés (STG)** ont été conçus comme des moteurs pour la mise en œuvre du programme SHaSA 2 dans leurs différents domaines. Le lancement des activités de la plupart des STG a souffert de problèmes de financement. Seuls ceux parrainés par la CUA dans le cadre du projet financé par la Banque mondiale et la CEA ont mené des activités notables avant 2021. En outre, le groupe technique 08 STG-So / Migration, financé par Statistics Sweden, était opérationnel. La contribution du programme PAS II financé par l'UE a été appréciable pour le financement des travaux de plusieurs STG. Ce financement externe s'est avéré être un complément nécessaire aux ressources internes de la CUA et à celles mobilisées par la CUA auprès de la Banque mondiale jusqu'en octobre 2025.

5.20. La composition des différents STG n'était pas formellement conforme aux lignes directrices établies⁶. L'absence de la société civile, du secteur privé et d'experts désignés dans certains domaines statistiques est à noter.

5.21. Il n'a pas toujours été possible d'organiser deux (2) réunions par an pour la plupart des STG. Si des raisons financières peuvent justifier cette situation, son impact sur les performances des STG est également significatif.

5.22. Sur le plan opérationnel, le regroupement de plusieurs thèmes au sein de certains STG s'est avéré improductif, car il était difficile d'organiser simultanément des réunions sur différents sujets. C'est le cas des STG 04, 05, 06, 08, 09 et 10. Il est donc important de revoir et de mettre à jour la liste des STG à des fins d'efficacité.

5.23. Sur la base des résultats obtenus jusqu'à présent, les travaux des STG n'ont pas encore donné les résultats escomptés, à savoir des produits immatériels pouvant être utilisés comme biens publics par tous les acteurs de l'AfSS.

5.24. Ces produits sont des produits de connaissance dont l'utilisation devrait contribuer à accélérer l'harmonisation des statistiques en Afrique. Bien sûr, les STG se réunissent, mais pour la plupart d'entre eux, peut-être en raison de la finalisation tardive des termes de référence (TDR), même si le cadre central des TDR est inclus dans SHaSA 2 et n'a besoin que d'être adapté à chaque thème spécifique, ces réunions sont lentes à produire les biens de connaissance attendus.

5.25. Il est toutefois important de souligner les performances des STG suivants et leurs produits de connaissance :

Tableau 13 . STG et produits de connaissance

Groupe technique spécialisé		Produits de connaissance
N°	Formulation	
01	STG-GPS (Gouvernance, paix et sécurité)	Outil d'enquête GPS

⁶ SHaSA 2, paragraphe 6.2.1, page 94

		Méthodologie statistique GPS
05	STG-ES. Secteur extérieur (commerce extérieur et balance des paiements)	Lignes directrices continentales pour la compilation des statistiques sur le commerce transfrontalier informel (ICBT)
08	STG-So. Démographie, migration, santé, développement humain, protection sociale et genre	Directives sur les statistiques relatives aux migrations et aux déplacements forcés de l'Union africaine (projet)
11	STG-Statistiques sur le travail et le secteur informel	Liste minimale d'indicateurs sur l'emploi et l'économie informelle
13	STG - Statistiques sur l'état civil	CRVS : Directives sur la manière de réaliser des évaluations complètes du CRVS à des fins de planification stratégique (UNECA), Guide de numérisation du CRVS (CRVS-DGB) (AfDB)

5.26. Pour plus d'efficacité, il est proposé de scinder les groupes suivants afin de créer d'autres groupes techniques spécialisés plus homogènes.

Tableau14 . Propositions de création de nouveaux STG

Groupes techniques spécialisés actuels		Nouveaux groupes techniques spécialisés à créer
N°	Formulation	
04	STG-NA&P (AGNA) (Comptes nationaux et statistiques des prix)	STG-NA&P (AGNA) (Comptes nationaux STG-Statistiques des prix
05	STG-II&T. (Infrastructures, industries et tourisme)	STG-Infrastructure STG-Industries STG-Tourisme
06	STG-PFPS&I. (Finances publiques, secteur privé et investissement)	STG-Finances publiques STG-Secteur privé STG-Investissement
08	STG-Démographie, migration, santé, développement humain, protection sociale et genre	STG-Démographie, développement humain STG-Genre STG-Santé, protection sociale STG-Migration
09	STG-Env. (Agriculture, environnement, ressources naturelles et changement climatique)	STG-Agriculture STG-Environnement et changement climatique STG-Ressources naturelles
10	STG-CB (AGROST). Formation statistique et renforcement des capacités.	STG-Formation statistique STG-Renforcement des capacités statistiques.

5.27. La création de STATAFRIC est une étape importante dans la mise en œuvre de SHaSA 2, mais cet organisme, chargé de coordonner SHaSA 2, ne dispose pas encore du personnel permanent nécessaire pour le rendre pleinement opérationnel. Il est donc nécessaire de recruter des cadres et d'autres membres du personnel permanent afin de permettre un déploiement optimal de STATAFRIC.

5.28. La situation du Centre panafricain de formation statistique (**PANSTAT**) mérite également une attention particulière. Suite à la signature des accords de siège avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire, ce centre, dont la vision est d'être un « centre de référence pour la formation dans le cadre du renforcement des capacités statistiques en Afrique », devrait devenir opérationnel. Son mandat, sa mission et ses rôles comprennent (i) la coordination et l'harmonisation de la formation statistique en Afrique, (ii) l'accréditation des écoles et des centres de formation, (iii) le renforcement des capacités, la formation et la recherche statistiques, (iv) la supervision de la certification des diplômes et des grades dans les écoles et les universités de statistique, (v) la validité et la reconnaissance des diplômes et des grades, et (vi) la mobilité des étudiants et des enseignants, et la suppression des barrières linguistiques en Afrique.

5.29. D'une manière générale, à l'exception des réunions du STG, dont certaines n'ont pas pu se tenir deux fois par an comme prévu, les réunions des autres structures de gouvernance ont été organisées régulièrement par STATAFRIC selon leur fréquence prévue.

5.30. Le Comité scientifique⁷ proposé dans SHaSA 2, dont la mission est d'évaluer le programme de travail annuel de PANSTAT, n'a pas encore été créé. Il devra être mis en place dès que PANSTAT sera opérationnel.

5.31. Il ne fait aucun doute que **les associations nationales de statisticiens et de démographes** ont été actives au cours de la période 2027-2025, mais leur influence n'a pas eu d'impact sur la mise en œuvre de SHaSA 2. De même, l'activité **de l'Association africaine des statisticiens** est restée limitée. Il est donc nécessaire de revitaliser et de redynamiser ces deux types d'associations afin qu'elles puissent, avec STATAFRIC et PANSTAT, remplir le rôle qui leur est assigné par SHaSA 2. Ce rôle comprend (i) la supervision de l'éthique professionnelle, (ii) la certification de la profession de statisticien africain en Afrique et (iii) l'accréditation des centres et des écoles.

V. 4. État d'avancement du suivi, de l'évaluation et des rapports à la fin juin 2025

5.32. Les activités de suivi, d'évaluation et de rapport sont envisagées dans SHaSA 2 en partant du principe que SHaSA 2 est mis en œuvre au niveau régional par les RSDS et au niveau national par les NSDS.

5.33. La plupart des États membres mettant en œuvre des NSDS ont déclaré mener ces activités. Il en va de même pour les CER mettant en œuvre des RSDS ou des programmes statistiques similaires.

5.34. Le point essentiel à noter est le manque de coordination et l'absence d'orientation de ces travaux vers la mise en œuvre du SHaSA 2. En outre, la chaîne de communication entre les pays et les CER était totalement dysfonctionnelle. La même observation s'applique à la communication entre les CER, les organisations sous-régionales, les SDTC et le STATAFRIC.

⁷ Ce comité sera composé d'universitaires, de chercheurs et d'utilisateurs de statistiques.

V. 5. Taux de mise en œuvre de SHaSA 2 par thème stratégique et objectif stratégique

V.5.1. L'outil Excel du cadre logique axé sur les résultats

5.35. Cet outil Excel a été utilisé pour déterminer le niveau de mise en œuvre des activités, des initiatives, des résultats, des objectifs stratégiques et des thèmes stratégiques de SHaSA 2. Comme expliqué dans l'encadré 1, pour obtenir le taux de mise en œuvre global, les pondérations de chaque thème dans le coût total du plan d'action sont utilisées comme coefficients de pondération.

5.36. Étant donné que tous les questionnaires sont élaborés sur la base du cadre logique axé sur les résultats, il a été possible de procéder de la même manière pour chaque acteur de l'AfSS (voir chap. V).

Encadré 1 . Méthodologie d'estimation des taux de mise en œuvre

Les taux de mise en œuvre (TMO) ont été calculés selon une approche descendante en cascade, comme expliqué ci-dessous :

- Les taux d'exécution initiaux ont été calculés par niveau (EM, CER et OAP). Ils sont ensuite reportés au niveau de l'activité dans l'outil Excel. Des ajustements sont effectués avant de valider le taux d'achèvement d'une activité.
- Pour déterminer le taux de mise en œuvre d'une activité, les réalisations effectives par rapport à l'objectif et sur la base d'indicateurs objectivement vérifiables seront utilisées.
- Le taux de mise en œuvre d'une initiative sera calculé comme la moyenne arithmétique des IR des activités relevant de cette initiative.
- Le taux de réalisation du résultat est égal au taux de réalisation de l'initiative correspondante.
- Le taux de mise en œuvre d'un objectif stratégique donné est la moyenne arithmétique des IR des différents résultats relevant de cet objectif stratégique.
- De même, le taux de mise en œuvre d'un thème stratégique est la moyenne arithmétique des taux de mise en œuvre relevant de ce thème stratégique.
- Le taux de mise en œuvre global est calculé comme la moyenne pondérée des taux de mise en œuvre des six (6) thèmes stratégiques, les coefficients de pondération étant les pondérations de chaque thème dans le coût total du plan d'action.

V.5.2. Taux de mise en œuvre de SHaSA 2 par thème stratégique et objectif stratégique

5.37. Les taux d'exécution présentés dans le tableau et le graphique ci-dessous montrent que les efforts déployés par l'AfSS restent lents à produire des résultats significatifs. Le taux global est de 62,41 %. Les taux des thèmes stratégiques liés opérationnellement à la production statistique sont de 66,06 % pour la production de statistiques de qualité et de 66,18 % pour la coordination de la production de ces statistiques de qualité.

5.38. Le développement des capacités institutionnelles statistiques reste assez modéré en raison d'un processus très lent (51,13 %). Il est faible en matière de réformes au niveau national (41,74 %) et très faible en matière de capacités statistiques durables (39,10 %).

5.39. Les résultats obtenus en matière de promotion d'une culture de la qualité dans les politiques et la prise de décision sont les plus faibles (43,31 %) après neuf ans de mise en œuvre du SHaSA 2.

5.40. Les résultats élevés de la coordination SHaSA 2 (75,55 %) sont influencés par les activités organisées par les PAO, auxquelles participent presque toutes les parties prenantes. Cette coordination est faible tant au niveau opérationnel interne qu'au niveau vertical.

5.41. Le suivi, l'évaluation et le reporting restent très faibles. Cela se remarque à tous les niveaux de mise en œuvre de SHaSA 2.

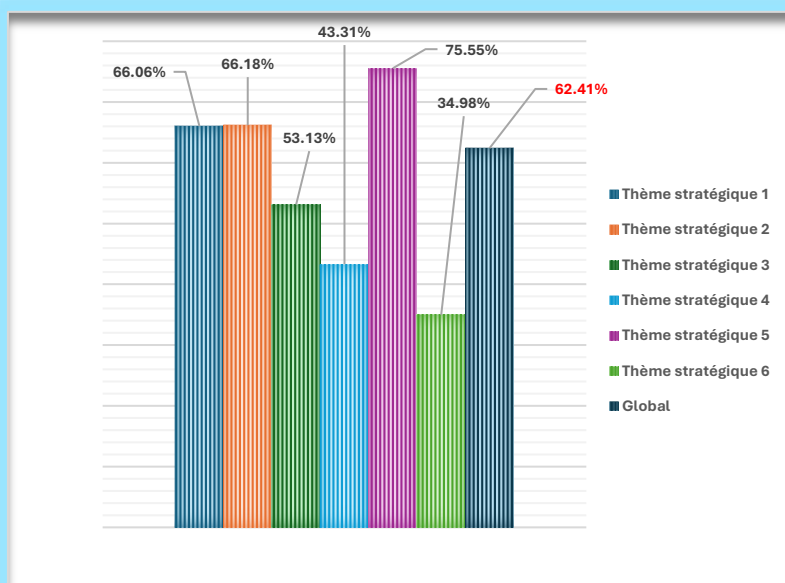
5.42. Sans chercher à trouver d'excuse à ce résultat mitigé, il faut reconnaître que l'émergence de la pandémie de Covid-19 a pratiquement paralysé les activités statistiques aux niveaux national, régional et continental pendant près de deux des neuf années considérées.

Tableau15 . Taux de mise en œuvre par thème stratégique et objectif stratégique

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques	I-R (%)
Thème stratégique 1 : Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique	66,06

Objectif stratégique 1.1 : Élargir la base des informations statistiques	67,74
Objectif stratégique 1.2 : Transformer les statistiques existantes pour les rendre comparables	71,69
Objectif stratégique 1.3 : Harmoniser les normes et les méthodes de production statistique	58,74
Thème stratégique 2 : Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique	66,18
Objectif stratégique 2.1 : Mettre en place des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration	56,82
Objectif stratégique 2.2 : Définir les priorités statistiques pour la mise en œuvre des programmes d'intégration et de développement	75,54
Thème stratégique 3 : Développer les capacités institutionnelles durables du Système statistique africain	53,13
Objectif stratégique 3.1 : Réformer et renforcer les systèmes statistiques nationaux	41,74
Objectif stratégique 3.2 : Réformer et renforcer les systèmes statistiques régionaux et continentaux	60,42
Objectif stratégique 3.3 : Développer des capacités statistiques durables	39,10
Objectif stratégique 3.4 : Mettre en place un environnement technologique efficace	71,25
Thème stratégique 4 : Promouvoir une culture de qualité dans les politiques et la prise de décisions	43,31
Objectif stratégique 4.1 : Prendre des décisions fondées sur des données probantes grâce à une utilisation accrue des statistiques	41,87
Objectif stratégique 4.2 : Améliorer la communication des informations statistiques.	44,75
5. Coordination de SHaSA 2	75,55
6. Suivi, évaluation et rapports	34,98
Total	62,41

Figure4 . Mise en œuvre Taux de mise en œuvre par thème stratégique



V.5.3. Résultats de l'évaluation à mi-parcours par acteur

V.5.3.1. Réalisations des États membres de l'UA

5.43. Le taux de mise en œuvre global des États membres est de 48,6 %. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, seuls les thèmes opérationnels 1 et 2 ont dépassé les 50 %.

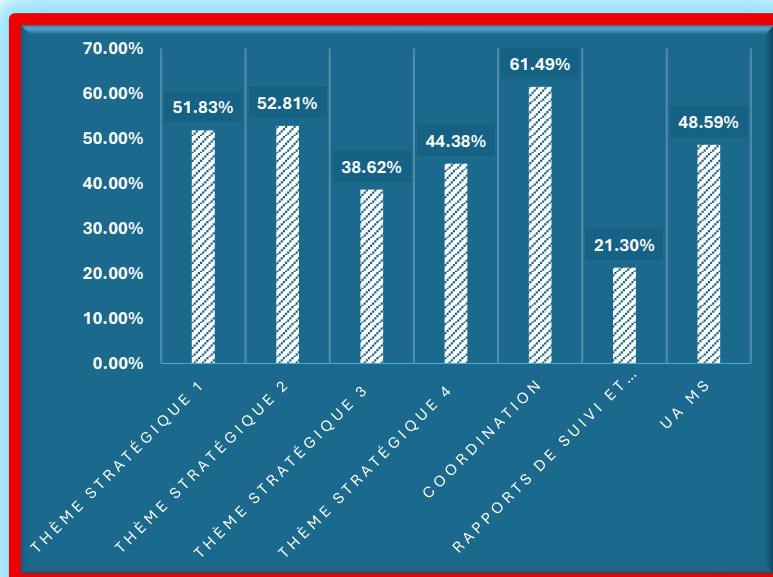
5.44. Les performances en matière de coordination au niveau national (61,49 %) sont fortement influencées par la participation des États membres de l'UA aux activités et réunions SHaSA 2 organisées par les PAO, en particulier STATAFRIC.

Tableau16 . Taux de mise en œuvre (IR) des États membres de l'UA par thème stratégique et objectif stratégique

Code	Thème stratégique	Objectifs stratégiques	IR (%)
1	Thème stratégique 1	Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique	51,83
1.1	Objectif stratégique 1.1	Élargir la base d'informations statistiques.	66,58
1.2	Objectif stratégique 1.2	Transformer les statistiques existantes pour les rendre comparables.	44,57
1.3	Objectif stratégique 1.3	Harmoniser les normes et les méthodes de production statistique	44,35
2	Thème stratégique 2	Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique	52,81
2.1	Objectif stratégique 2.1	Mettre en place des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration	51,28
2.2	Objectif stratégique 2.2	Définir les priorités statistiques pour mettre en œuvre les programmes d'intégration et de développement	54,35
3	Thème stratégique 3	Développer les capacités institutionnelles durables du Système statistique africain	38,62
3.1	Objectif stratégique 3.1	Réformer et renforcer les systèmes statistiques nationaux	43,87
3.3	Objectif stratégique 3.3	Développer des capacités statistiques durables	33,39
3,4	Objectif stratégique 3.4	Mettre en place un environnement technologique efficace	38,59

Code	Thème stratégique	Objectifs stratégiques	IR (%)
4	Thème stratégique 4	Promouvoir une culture de la qualité dans les politiques et la prise de décisions	44,38
4.1	Objectif stratégique 4.1	Prendre des décisions fondées sur des données probantes grâce à une utilisation accrue des statistiques	40,94
4.	Objectif stratégique 4.2	Améliorer la communication des informations statistiques	47,83
5	Coordination de SHaSA	Mener toutes les activités de coordination pour la mise en œuvre de SHaSA 2 au niveau national	61,49
6	Suivi, évaluation et rapports	Mener toutes les activités de suivi, d'évaluation et de rapport pour la mise en œuvre de SHaSA 2 au niveau national.	21,30
	Tous les États membres de l'UA		48,59

Figure5 . Taux de mise en œuvre par les États membres de l'UA par thème (%)



5.45. Depuis le lancement du SHaSA 2, les États membres de l'UA ont mené des opérations statistiques à grande échelle. Alors que le cycle du Plan statistique continental 2017-2026 touche à sa fin, il est important de mettre en avant la plupart de ces opérations afin de présenter les connaissances accumulées qui peuvent être utilisées dans toute l'Afrique.

5.46. Le tableau ci-dessous résume, pour certains pays, la situation des recensements et enquêtes démographiques et socio-économiques, ainsi que des CRVS pour la période 2017-2025.

5.47. Les pays sont encouragés à le compléter afin d'obtenir un catalogue qui pourra les aider à mieux cibler la coopération Sud-Sud dans les domaines concernés.

Tableau17 . État des recensements, enquêtes et CRVS pour la période 2017-2026

N°	Pays	Recensement de la population et des logements	Enquête sur la population et le logement	Recensement agricole	Enquêtes agricoles	Recensement économique	Enquêtes économiques	Enquête sur le secteur informel	CRVS en place
1	Algérie	2022		2024					
2	Angola	2024	2023/2024	2019/2020	2023/2024 2024/2025	2018, 2019	2020-2025	2023	2016

N°	Pays	Recensement de la population et des logements	Enquête sur la population et le logement	Recensement agricole	Enquêtes agricoles	Recensement économique	Enquêtes économiques	Enquête sur le secteur informel	CRVS en place
3	Botswana	2022		2025	2019	2016 2020/2021	2024		2024
4	Burkina Faso								
5	Burundi	2024	2019-2020	2024			2017 à 2024	2020	
6	Cap-Vert								
7	Cameroun	Décembre 2025-janvier 2026	2023	2017-2018		2023		2023	2018-2023
8	République centrafricaine				2021				
9	Tchad	2026 (prépa)							
10	Comores	2017	2024-2025	2025				2021	
11	Congo	2023	2025						
12	Congo, Rép. dém.		2018, 2024			2019	2024		
13	Côte d'Ivoire	2021	2017-2019, 2019-2021 2023, 2025	2024	2017, 2018, 2019		2017, 2018, 2019, 2020	2018	2020-2025
14	Djibouti	2024					2024-2025		
15	Égypte	2017				2022-2023			2024-2025
16	Guinée équatoriale		2022-2023			2021			
17	Eswatini	2025-2027	2022	2022		2019		2024	
18	Éthiopie	2025	2024-2025					2021	2021-2026
19	Gabon		2017-2021						
20	Gambie	2024	2017-2025	2017-2025		2024	2025	2025	
21	Ghana	2021	2022-2024	2017			2022-2024		
22	Guinée	2025	2018 2024-2025	2021			2019	2019	
23	Kenya	2019	2018, 2020, 2021, 2022, 2023/24, 2025/26	2019, 2025/26		2017, 2018	2017, 2018, 2020, 2023, 2024, 2025	2020	2025
24	Lesotho			2021					
25	Libéria	2022	2017-2025	2024	2025	2017		2016-2017	
26	Libye		2024			2023			
27	Malawi	2018	2019-2020 ; 2024	2020					2019-2024
28	Mali	2022	2024		2024, 2025	2021-2022		2017	2013
29	Maurice	2022	2023, 2024	2024		2023, 2025	2017-2025	2023	
30	Maroc	2024	2025	2016		2023		2023	
31	Mozambique	2017	2019-2020, 2022, 2025	2025	2017-2024		2024, 2025	2021	
32	Namibie	2023	2015-2016, 2025-2026						
33	Niger					2022-2023			2019-2025
34	Nigeria								
35	Rwanda	2022	2022		2017-2025		2017-2025	2017-2025	2017-2025
36	Sao Tomé-et-Principe								
37	Sénégal	2023	2023			2016		2024	2022-2025

N°	Pays	Recensement de la population et des logements	Enquête sur la population et le logement	Recensement agricole	Enquêtes agricoles	Recensement économique	Enquêtes économiques	Enquête sur le secteur informel	CRVS en place
38	Seychelles	2022		2024					2020-2025
39	Sierra Leone								
40	Somalie		2019, 2022				2024	2024	2024
41	Afrique du Sud	2022						2023	2016-2025
42	Soudan		2022, 2023, 2025				2018, 2021		
43	Togo	2023	2021-2022	2025		2025	2025	2021	2025
44	Tunisie	2024	2020, 2025	2025-2026			2017-2025		2023-2025
45	Ouganda	2024	2019-2020 ; 2023-2024	2021, 2024	2018, 2019, 2020, 2021-2022	2019-2020	2018, 2019, 2020, 2024, 2025	2018-2023	2020-2021, 2024-2025
46	Zimbabwe	2022	2022		2017-2025	2024		2022	2024-2025

V.5.3.2. Réalisations des organisations panafricaines

5.48. Les OPPA ont pu intervenir dans les différents domaines du programme SHaSA 2. Leur soutien aux États membres de l'UA et aux communautés économiques régionales a été crucial, mais a souvent manqué de coordination efficace et efficiente à leur niveau et même sur le terrain.

5.49. Le taux global de mise en œuvre des OPA (63,26 %) masque les sous-performances enregistrées au niveau du thème 2 (43,72 %) et surtout l'inaction quasi totale dans la promotion d'une culture de qualité des politiques et des prises de décision (4,72 %).

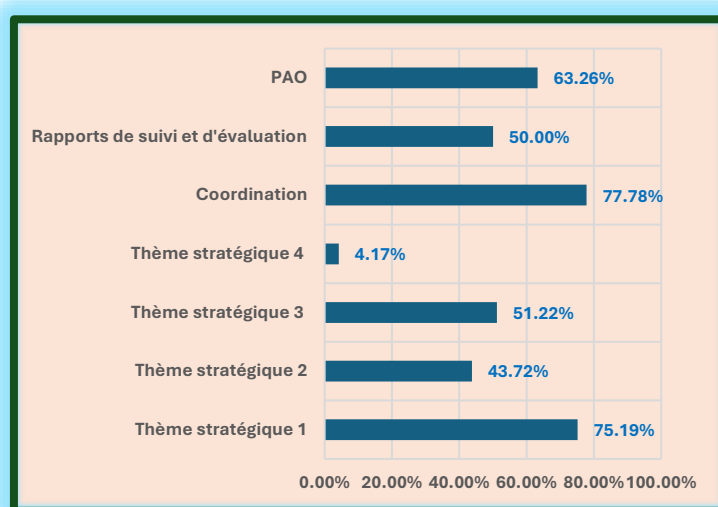
5.50. Les activités de suivi et d'évaluation et de reporting constituent un autre sujet de préoccupation en matière d' , car elles n'ont pas fonctionné comme prévu dans le mécanisme SHaSA 2 aux niveaux inférieurs.

Tableau18 . Taux de mise en œuvre des PAO par thème stratégique et objectif stratégique

Code	Thème stratégique	Objectifs stratégiques	IR (%)
1	Thème stratégique 1	Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique	75,19
1.1	Objectif stratégique 1.1	Élargir la base d'informations statistiques.	100,00
1.2	Objectif stratégique 1.2	Transformer les statistiques existantes pour les rendre comparables.	72,22
1.3	Objectif stratégique 1.3	Harmoniser les normes et les méthodes de production statistique	53,33
2	Thème stratégique 2	Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique	43,72
2.1	Objectif stratégique 2.1	Mettre en place des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration	49,21
2.2	Objectif stratégique 2.2	Définir les priorités statistiques pour mettre en œuvre les programmes d'intégration et de développement	38,24
3	Thème stratégique 3	Développer les capacités institutionnelles durables du Système statistique africain	51,22
3.1	Objectif stratégique 3.1	Réformer et renforcer les systèmes statistiques nationaux	41,16
3.2	Objectif stratégique 3.2	Réformer et renforcer les systèmes statistiques régionaux et continentaux	83,33
3.3	Objectif stratégique 3.3	Développer des capacités statistiques durables	29,17
4	Thème stratégique 4	Promouvoir une culture de la qualité dans les politiques et la prise de décisions	4,17
4.1	Objectif stratégique 4.1	Privilégier les décisions fondées sur des données probantes grâce à une utilisation accrue des statistiques	0,00

Code	Thème stratégique	Objectifs stratégiques	IR (%)
4.	Objectif stratégique 4.2	Améliorer la communication des informations statistiques	8,33
5	Coordination de SHaSA	Mener toutes les activités de coordination pour la mise en œuvre de SHaSA 2 au niveau continental	77,78
6	Suivi, évaluation et rapports	Réaliser toutes les activités de suivi et d'évaluation ainsi que les rapports relatifs à la mise en œuvre du programme SHaSA 2 au niveau continental.	50,00
	PAO		63,26

Figure6 . Taux de mise en œuvre des PAO par thème stratégique



5.51. Certaines activités clés menées par les PAO pendant la durée de vie de SHaSA 2, dans divers domaines, méritent d'être mentionnées.

5.52. **STATAFRIC** a dirigé la mise en œuvre du STG 13 sur l'enregistrement civil et les statistiques de l'état civil (CRVS) et un plan d'action pour 2025-2026 a été élaboré. Ce plan est actuellement suivi et mis en œuvre par le Bureau composé de la Guinée équatoriale (présidence), de l'Ouganda (1er vice-présidence), de l'Égypte (2e vice-présidence), du Sénégal (3e vice-présidence) et du Malawi (rapporteur). En avril 2024, dans le cadre du Programme panafricain de statistique (PAS II), STATAFRIC a élaboré des lignes directrices pour la production de statistiques sur le commerce transfrontalier informel (ICBT). Avec le soutien de Statistics Sweden, les lignes directrices sur les déplacements forcés ont déjà été élaborées et soumises pour examen au sous-groupe STG 8/Migration. STATAFRIC coordonne les travaux des 18 STG, y compris l'élaboration de leurs mandats, de leurs plans d'action, ainsi que l'organisation et le financement des réunions. Il en va de même pour les réunions du Comité exécutif, de l'ASCC et des CoDG. STATAFRIC a signé des protocoles avec l'OCDE et l'Office national de statistique de Chine. Entre 2017 et 2025, avec le soutien du programme PAS II, STATAFRIC a réalisé onze examens par les pairs des systèmes statistiques nationaux dans plusieurs pays africains, contre quinze dans le cadre du PAS I.

5.53. **La CEA** a aidé les pays à réaliser des évaluations complètes des systèmes CRVS et à élaborer des plans d'amélioration stratégiques, notamment des « lignes directrices sur la manière de réaliser des évaluations complètes des CRVS pour la planification stratégique ». En tant que secrétariat du Programme africain pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement civil et des statistiques de l'état civil (APAI-CRVS), la CEA a dirigé le groupe régional CRVS en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA). Au cours de la période de mise en œuvre du SHaSA 2,

une série d'initiatives ont été prises pour renforcer le soutien au programme APAI-CRVS. Parmi celles-ci, on peut citer les activités suivantes : (i) l'élaboration d'un tableau entrées-sorties pour le continent africain afin de renforcer les capacités de production d'indicateurs sur le commerce de la valeur ajoutée et les chaînes de valeur mondiales pour les pays africains, (ii) l'élaboration en cours de manuels avec les STG pour lesquels la CEA fait office de secrétariat, (iii) la promotion de l'utilisation du Cadre national d'assurance qualité (CNAQ) des Nations Unies et le soutien aux États membres dans l'évaluation de la mise en œuvre de leur CNAQ, (iv) le soutien à la coopération Sud-Sud entre les États membres dans le cadre de diverses activités statistiques, (v) l'élaboration d'un cadre global pour moderniser les systèmes statistiques dans les États membres, (vi) la mobilisation de ressources pour fournir des tablettes afin de moderniser la collecte et la gestion des données des recensements de la population et des logements lors du cycle de recensement 2020, (vii) l'approbation du programme Takwimu pour les jeunes statisticiens africains lors de la Commission statistique pour l'Afrique 2022 de l', (viii) la direction et le soutien des pays pour qu'ils participent à la mise à jour mondiale du SCN 2008 et à ses tests, et (ix) en tant que secrétariat de 5 STG, la coordination des travaux de ces STG en liaison avec STATAFRIC, à savoir les STG 4, 8, 10, 12 et 13.

5.54. **La BAD** a commandé l'étude sur l'évaluation du Programme africain pour l'amélioration accélérée de l'état civil et des statistiques démographiques (APAI-CRVS), 2010-2022, et l'évaluation du niveau de numérisation des systèmes CRVS dans les pays africains. La Banque a également financé l'élaboration d'un guide de numérisation CRVS (CRVS-DGB). En ce qui concerne la consolidation des données, la BAD participe au processus des Perspectives économiques en Afrique (AEO), au Programme de connaissances sur les infrastructures en Afrique (AIKP) et au rapport annuel. La Banque produit des tableaux utilisés pour les publications suivantes : AEO, Perspectives macroéconomiques (MEO), Rapports nationaux (CFR), Rapport annuel, AIKP, Compendium statistique, publication sur le genre, rapports du Programme de comparaison internationale (ICP). Dans le cadre de l'Autoroute de l'information pour l'Afrique, la Banque a facilité la collaboration Sud-Sud, les pays les plus avancés fournissant une assistance technique à distance et, parfois, en personne, à d'autres pays afin de renforcer leurs pratiques en matière de diffusion des données. La Banque a établi un partenariat solide avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour soutenir l'Autoroute de l'information pour l'Afrique (AIH). La Banque est également le coordinateur régional du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique. La Banque a apporté divers types de soutien aux pays et aux CER pour l'élaboration/l'évaluation des NSDS ou RSDS alignées sur SHaSA 2. Dans le cadre de l'initiative AIH, la Banque a aidé tous les pays africains à améliorer leurs pratiques en matière de diffusion des données. Une plateforme de données ouvertes a été mise à la disposition des pays, et la Banque continue de mettre à niveau le système afin de garantir une meilleure conformité avec les normes internationales en matière de données, telles que SDMX, aidant ainsi les pays à rendre leurs données compatibles avec l'IA.

V.5.3.3. Réalisations des communautés économiques régionales

5.55. Les très faibles performances des CER (moins de 40 %) sont influencées par le groupe de CER qui ne disposent pas d'une fonction statistique opérationnelle, bien que pour certaines, l'unité statistique ait été créée.

5.56. Là encore, le taux élevé d'activités de coordination est influencé par la participation de presque toutes les CER aux différentes activités organisées par STATAFRIC, telles que les réunions de la CE, de l'ASCC et des STG.

5.57. Il convient toutefois de noter que, sur le plan opérationnel, certaines CER ont obtenu de bons résultats en matière d'assistance technique à leurs États membres. Ces activités ont couvert divers domaines tels que les statistiques du commerce des biens et des services, les comptes nationaux, les statistiques sur le genre, la gouvernance, les statistiques sur la paix et la

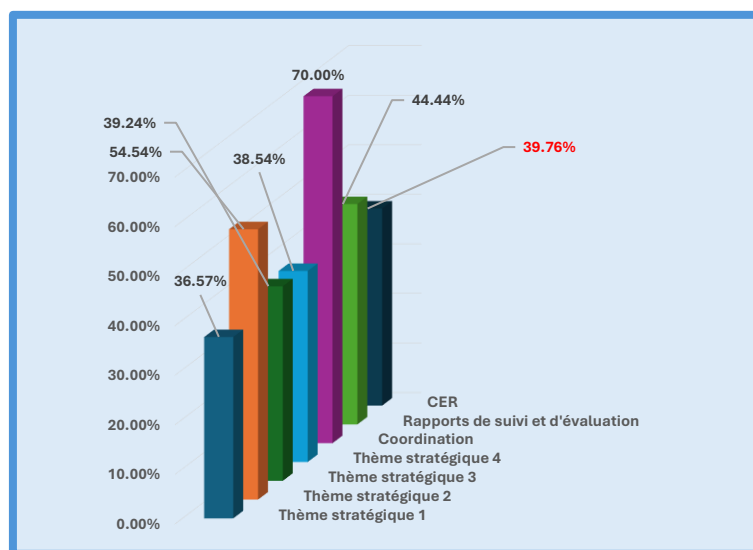
sécurité, les statistiques agricoles, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), les statistiques industrielles et les statistiques sur les infrastructures, etc.

5.58. En outre, certaines CER ont développé des produits de connaissance qui sont partagés par leurs pays membres dans plusieurs domaines tels que les méthodologies et les classifications.

Tableau19 . Taux de mise en œuvre des CER (%) par thème stratégique et objectif stratégique

Code	Thème stratégique	Objectifs stratégiques	IR (%)
1	Thème stratégique 1	Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique	36,57
1.1	Objectif stratégique 1.1	Élargir la base d'informations statistiques.	20,83
1.2	Objectif stratégique 1.2	Transformer les statistiques existantes pour les rendre comparables.	47,22
1.3	Objectif stratégique 1.3	Harmoniser les normes et les méthodes de production statistique	41,67
2	Thème stratégique 2	Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique	54,54
2.1	Objectif stratégique 2.1	Mettre en place des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration	61,46
2.2	Objectif stratégique 2.2	Définir les priorités statistiques pour mettre en œuvre les programmes d'intégration et de développement	47,62
3	Thème stratégique 3	Développer les capacités institutionnelles durables du Système statistique africain	39,24
3.1	Objectif stratégique 3.1	Réformer et renforcer les systèmes statistiques nationaux	44,44
3.2	Objectif stratégique 3.2	Réformer et renforcer les systèmes statistiques régionaux et continentaux	37,50
3.3	Objectif stratégique 3.3	Développer des capacités statistiques durables	41,67
3.4	Objectif stratégique 3.4	Mettre en place un environnement technologique efficace	33,33
4	Thème stratégique 4	Promouvoir une culture de la qualité dans les politiques et la prise de décisions	38,54
4.1	Objectif stratégique 4.1	Prendre des décisions fondées sur des données probantes grâce à une utilisation accrue des statistiques	41,67
4.2	Objectif stratégique 4.2	Améliorer la communication des informations statistiques	35,42
5	Coordination de SHaSA	Assurer toutes les activités de coordination pour la mise en œuvre de SHaSA 2 au niveau régional	70,00
6	Suivi, évaluation et rapports	Mener toutes les activités de suivi, d'évaluation et de rapport pour la mise en œuvre de SHaSA 2 au niveau régional	44,44
	CER		39,76

Figure7 . Taux de mise en œuvre des CER par thème stratégique (%)



V.5.3.4. Réalisations des organisations sous-régionales

5.59. Seuls AFRISTAT et la CEMAC ont répondu aux questionnaires. Il convient de noter que tous les pays membres de la CEMAC sont également membres d'AFRISTAT. Ces deux institutions ont des programmes statistiques alignés sur SHaSA 2 qui sont actuellement mis en œuvre.

5.60. AFRISTAT soutient tous ses États membres et participe à l'harmonisation et à la coordination statistiques dans les pays de la CEMAC et de l'UEMOA.

5.61. Cette institution a développé des produits de connaissance qui devraient être promus au-delà de son domaine d'activité principal. Elle devra travailler plus étroitement avec STATAFRIC afin de servir de bras opérationnel pour la mise en œuvre de certaines activités dont les méthodologies ont déjà fait leurs preuves dans ses États membres.

V.5.3.5. Réalisations des centres de formation statistique et démographique

5.62. Seuls deux SDTC, à savoir l'ENSEA Dakar et l'ESSAI Tunis, ont répondu à l'exercice de collecte de données. Il n'est donc pas possible d'analyser la contribution de ces unités des AfSS à la mise en œuvre de SHaSA 2. Tout au plus, nous savons que certains d'entre eux participent aux réunions AGROST organisées par STATAFRIC et la CEA (en tant que secrétariat) et qu'ils poursuivent leurs formations dans leurs domaines de prédilection, avec une interruption pendant la pandémie de Covid-19.

V.5.6. Soutien des partenaires au développement des statistiques

5.63. Les partenaires ont été très sollicités - et ont répondu favorablement - au cours de la période considérée, montrant leur vif intérêt pour le développement des statistiques en Afrique.

5.64. De nombreux partenaires ont soutenu l'AfSS, notamment les suivants :

- La Banque mondiale, avec son soutien au renforcement des capacités de la Commission de l'Union africaine, de l'AU RECS et des États membres,
- le FMI par le biais de l'AFRITAC (Ouest 1 à Abidjan, Ouest 2 à Accra, Centre à Libreville, Est à Dar-es-Salam, Sud à Port Louis),
- l'Union européenne (UE) avec le Programme panafricain de statistiques (PAS) phases 1 et 2, mis en œuvre par Expertise France,

- PARIS21, en particulier dans le cadre de missions visant à élaborer, évaluer et former à la SNDS et à la RSDS.
- Statistics Sweden avec le projet SCB-AUC-RECs « Développer les capacités en matière de statistiques sur les migrations en Afrique », financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA),
- INSEE France, qui a mis à la disposition de STATAFRIC un expert en comptabilité nationale,
- le Centre mondial d'analyse des données sur les migrations (GMDAC) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

5.65. Le soutien constant de ces partenaires a été rendu possible grâce aux actions de plaidoyer menées en permanence par la CUA/STATAFRIC et la CEA/CAE.

VI. Opinions des parties prenantes sur la mise en œuvre de SHaSA 2

6.1. L'enquête sommaire sur les opinions des parties prenantes de SHaSA 2⁸ a obtenu un taux de réponse global de 66,7 %, variant selon les différentes parties prenantes, comme le montre le tableau ci-dessous. Comme il s'agit d'une enquête d'opinion, le taux de réponse est très bon et permet une analyse pertinente.

peuvent être modifiées de si le taux était amélioré. opinions contradictoires, qui perception qu'ont ces parties œuvre du programme SHaSA 2 et l'élaboration du programme limite au niveau mondial, mais affinée par type de partie pourrait en effet être important de n'analyser que les opinions des États membres de l'UA ou des CER.

Encadré2 . Nature non exclusive des modalités de réponse

Nous attirons l'attention des lecteurs sur le fait que les options de réponse ne s'excluent pas toujours mutuellement. Il est donc important de comprendre les nuances dans les réponses, car un répondant peut choisir plusieurs modalités de réponse pour une même question.

Les conclusions tirées ne manière significative, même L'enquête a révélé certaines mettent toutes en lumière la prenantes de la mise en leur volonté de participer à SHaSA 3. Notre analyse se elle peut également être prenante. Par exemple, il

Tableau20 . État d'avancement de l'enquête sur les opinions des parties prenantes

N°	Organisations	Questionnaires		Taux de réponse
		Envoyés	Reçus	
01	États membres de l'UA	55	43	78,2
02	Organisations sous-régionales	6	3	50,0
03	Communautés économiques régionales	8	6	75,0
04	Organisations panafricaines	5	1	20,0
05	Centres de formation en statistiques et démographie	11	3	27,3
06	Experts et société civile	10	7	70,0
07	Partenaires	4	3	75,0
	Total	99	66	66,7

⁸ Les résultats de l'enquête figurent à l'annexe 2

6.2. En ce qui concerne la diffusion de la stratégie et de son plan d'action, il convient de rappeler que la BAD a distribué le stock initial de 800 documents aux différents membres de l'AfSS, avec des quotas importants pour la CUA et la CEA. Bien entendu, ces deux PAO ont dû procéder à une distribution supplémentaire, ce qu'elles ont effectivement fait. Par la suite, STATAFRIC a publié les documents sur le site web de la CUA.

6.3. En ce qui concerne **la distribution du document SHaSA 2**, plus de la moitié (56,4 %) des personnes interrogées ont déclaré avoir reçu le document SHaSA 2 de STATAFRIC, et 28,2 % l'ont téléchargé sur Internet. Seules 11,5 % ont déclaré l'avoir reçu directement de la BAD.

6.4. En ce qui concerne **la connaissance du document SHaSA 2**, 50,7 % ont déclaré avoir une bonne compréhension, tandis que 37,7 % ont déclaré avoir une compréhension générale, mais certainement moins approfondie. La troisième catégorie (11,6 %) comprend les répondants qui affirment connaître SHaSA 2, mais qui n'en comprennent pas entièrement les détails. **Cela démontre la nécessité de continuer à expliquer SHaSA 2 en détail avant l'introduction de SHaSA 3.**

6.5. Les résultats de la section **II.3 sur la participation à l'élaboration du SHaSA 2** démontrent clairement que le processus d'élaboration a été participatif et inclusif. En effet, seuls 23,4 % ont déclaré ne pas avoir participé au processus. À l'inverse, 14,1 % ont été très impliqués, 42,2 % assez impliqués et 20,3 % peu impliqués, ce qui donne un taux de participation global de 76,6 %.

6.6. En ce qui concerne **le point II.4 sur l'implication dans la mise en œuvre de SHaSA 2**, les conclusions du point II.3 semblent se répéter. En effet, les deux dernières options concernant une faible implication et aucune implication représentent environ 18 % au total. À l'inverse, les répondants ont choisi une implication forte (23,1 %), une implication active (40,0 %) et une implication modérée (18,5 %), ce qui représente un taux de participation de 81,6 %.

6.7. En ce qui concerne **le point II.5 sur la vulgarisation de SHaSA 2**, deux extrêmes se sont dégagés : le premier représente 9,7 % des répondants qui ont déclaré que SHaSA 2 est bien vulgarisé et bien connu, tandis que le second représente (i) 9,7 % qui affirment que SHaSA 2 n'est pas du tout connu dans leur organisation et (ii) 3,2 % qui n'ont pas exprimé d'opinion. Entre les deux, 37,1 % ont déclaré que SHaSA a été introduit mais que peu de personnes le maîtrisent, et 40,3 % ont déclaré qu'il a été introduit mais que seules quelques personnes le connaissent. **Le consensus général qui se dégage ici est que la vulgarisation de SHaSA 2 auprès des parties prenantes doit être renforcée et améliorée.**

6.8. En ce qui concerne **le point II.6 sur l'impact de SHaSA sur le développement des statistiques en Afrique**, bien que les répondants l'aient jugé très satisfaisant (19,4 %) et satisfaisant (58,1 %), une attention particulière de l' devrait être accordée au choix de ceux qui estiment que cet impact reste limité (19,4 %) et à celui de la minorité qui pense que les effets ne sont pas encore perceptibles (3,2 %). C'est le moment opportun pour rappeler que, par l'intermédiaire de la Commission de l'UA, l'AfSS est responsable de cet impact devant le Sommet de l'UA.

6.9. Les opinions des répondants sur **les performances de STATAFRIC dans la section II.7** sont généralement favorables. Malgré les contraintes identifiées, 9,7 % ont estimé que STATAFRIC avait obtenu de très bons résultats, 59,7 % avaient une opinion assez favorable. Pour 27,4 %, les performances étaient assez bonnes, mais il existait encore des facteurs limitants qui avaient un impact négatif sur les performances globales, et 3,2 % ont jugé que les performances étaient inférieures aux résultats attendus.

6.10. Ainsi, plus d'un tiers des répondants ont émis un signal de faible performance à l'égard de STATAFRIC en tant que coordinateur général de SHaSA 2. Ce signal s'adresse en fait à tous les PAO.

6.11. **Dans la section II.8 sur les difficultés de mise en œuvre par STATAFRIC**, alors que 33,3 % estiment qu'il n'y a pas de problèmes avec la mise en œuvre de SHaSA 2, 66,7 % pensent le contraire.

6.12. Plusieurs problèmes susceptibles d'entraver la mise en œuvre de SHaSA 2 ont été signalés. Les préoccupations soulevées par les répondants sont énumérées ci-dessous :

- a. Faible engagement politique ou absence d'engagement politique et d'appropriation, ce qui peut se traduire par une priorité insuffisante accordée aux statistiques aux niveaux politiques national et régional, avec un plaidoyer et une visibilité limités du travail statistique ;
- b. STATAFRIC est limité par le manque de personnel nécessaire pour mieux mettre en œuvre SHaSA 2. Malheureusement, si ce problème n'est pas résolu, il aura également un impact sur l'élaboration et la mise en œuvre de SHaSA 3 ;
- c. Financement et ressources insuffisants ;
- d. Faiblesse de la coordination et de la gestion des STG, qui se traduit par des résultats limités en matière d'harmonisation ;
- e. Faible soutien de STATAFRIC aux pays, par exemple STATAFRIC devrait organiser des efforts de plaidoyer pour promouvoir l'allocation de 0,15 % des budgets nationaux aux activités statistiques ;
- f. Retards dans la mise en place de certains STG, notamment ceux traitant de questions émergentes ;
- g. Forte dépendance à l'égard des partenaires externes et des bailleurs de fonds ;
- h. Manque de ressources humaines pour mettre en œuvre SHaSA 2 aux niveaux national, régional et continental ;
- i. Pénurie de statisticiens qualifiés, forte rotation des ressources humaines, faiblesse des institutions de formation et capacités techniques inégales entre les pays ;
- j. Diffusion limitée des produits statistiques ;
- k. Faible culture statistique ;
- l. Faible culture de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ;
- m. Lacunes technologiques et infrastructurelles : systèmes informatiques faibles/obsolètes, outils de collecte de données insuffisants ;
- n. Connectivité médiocre dans certains pays ;
- o. Communication insuffisante et manque d'informations entre les pays et les CER ;
- p. Partage d'informations insuffisant, tant horizontal que vertical ;
- q. Retards dans la coordination et la communication entre STATAFRIC et les parties prenantes nationales, qui ralentissent la mise en œuvre effective au niveau national ;
- r. Coordination inappropriée aux niveaux national, des CER et continental.

6.13. Certains pays se plaignent également d'être parfois exclus de certaines activités, notamment des réunions de la CE.

6.14. En ce qui concerne **le point III.1 relatif aux performances de STATAFRIC en matière de coordination et d'harmonisation des statistiques en Afrique**, les avis sont partagés, ce qui se traduit par des réponses mitigées. Alors que 18,8 % estiment que STATAFRIC joue un rôle exemplaire et 43,5 % qu'il s'acquitte bien de ses responsabilités, ces 62,3 % d'opinions positives sont contrebalancées par 37,7 %, dont 27,5 % trouvent les résultats encore faibles et 10,1 % estiment que la coordination et l'harmonisation en Afrique sont encore très faibles.

6.15. En ce qui concerne **le point III.2 relatif aux domaines d'assistance fournis par STATATFRIC aux différentes parties prenantes lors de la mise en œuvre de SHaSA 2**, les éléments suivants ont été cités par ordre décroissant :

- a. Renforcement des capacités en matière de statistiques (42,1 %),
- b. Soutien à la coordination, au suivi et à l'évaluation des activités statistiques (19,6 %),
- c. Amélioration des processus de collecte, de traitement et de diffusion des données (16,8 %),
- d. Soutien à la production de données statistiques (13,1 %), et
- e. Soutien technique à l'élaboration de documents stratégiques et analytiques (8,4 %).

6.16. En ce qui concerne **le point IV relatif à l'élaboration du SHaSA 3**, les répondants ont exprimé un vif désir de participer à tous les aspects du processus. Leurs choix préférés couvriraient les cinq modalités suivantes :

- a. Travail en groupe thématique (25,7 %),
- b. Contribution à la définition des besoins en données et à l'identification des indicateurs pertinents (21,9 %),
- c. Coordination avec d'autres départements (20,3 %),
- d. Soutien à la mise en œuvre des activités de collecte, d'analyse et de diffusion des données statistiques (17,1 %), et
- e. Fourniture d'un soutien technique et logistique aux différentes étapes du processus d'élaboration et de mise en œuvre de SHaSA 3 (15,0 %).

VII. Défis

7.1. À quelques mois de la fin du cycle de vie de SHaSA 2, plusieurs défis persistent qui risquent d'affaiblir l'AfSS, ou du moins d'entraver considérablement les efforts entrepris pour assurer l'harmonisation des statistiques en Afrique.

7.2. Ces défis sont de nature institutionnelle, opérationnelle, technique et financière. Ils concernent également la capacité de l'Afrique à participer efficacement aux transformations liées à l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier l'intelligence artificielle.

7.3. Au-delà de tous ces défis se pose la question de la volonté politique, dont la faiblesse ou l'absence se traduit par un faible niveau de financement des activités statistiques et par une très faible priorité accordée aux statistiques par la plupart des États membres de l'UA, des communautés économiques régionales et des organisations sous-régionales. Cette situation reflète mal, ou constitue une réponse inadéquate à la déclaration de SHaSA 2 selon laquelle « les responsables des systèmes statistiques nationaux doivent tirer parti de la volonté politique et veiller à ce que les statistiques soient considérées comme une priorité au plus haut niveau et restent une question de souveraineté nationale.⁹ »

7.4. La liste des principaux défis auxquels est confronté l'AfSS comprend également :

⁹ SHaSA 2, 8.4 paragraphe 4, page 110

- a. La finalisation de la mise en œuvre effective de STATAFRIC par le recrutement de cadres supérieurs responsables et d'un nombre suffisant de personnel ;
- b. Le démarrage effectif de PANSTAT ;
- c. L'absence de l'ACBF et de l'AACB dans le processus de mise en œuvre ;
- d. La faible connectivité dans la plupart des pays ;
- e. La mauvaise coordination « verticale » entre les États membres de l'UA et les CER ;
- f. Le financement propre toujours faible et insuffisant au niveau de chaque acteur de l'AfSS.

7.5. Le déficit technologique auquel sont confrontés la plupart des pays africains à l'heure du déploiement irréversible de l'intelligence artificielle constitue un autre défi important. Cette préoccupation devrait être prise en compte par PANSTAT, qui pourrait organiser les formations nécessaires.

7.6. Il convient également de noter la capacité statistique limitée de certaines communautés économiques régionales et organisations sous-régionales à mettre en place un système statistique efficace et durable, capable d'assurer les fonctions statistiques requises aux niveaux interne et régional, en particulier en raison de la rareté des ressources, notamment des effectifs très limités.

VIII. Enseignements tirés de la mise en œuvre de SHaSA 2 et mesures à prendre pour la période restante de SHaSA 2

8.1. La liste des enseignements tirés et des mesures correctives proposées ci-dessous complète celles proposées dans le tableau 11 « É¹⁰ » du SHaSA 2.

8.2. Ces deux listes seront utiles pour l'élaboration de SHaSA 3.

Tableau 21 . Enseignements tirés de la mise en œuvre de SHaSA 2 et mesures correctives proposées pour la dernière période de SHaSA 2

Leçons		Mesures correctives proposées	
N	Formulation	N	Formulation
L1	Si la décision des chefs d'État et de gouvernement n'est pas traduite en actions concrètes aux trois niveaux de l'AfSS, la mise en œuvre de SHaSA 2 sera gravement compromise.	A1	Le STATAFRIC devra organiser des missions de plaidoyer de haut niveau auprès des États membres de l'UA et des CER. Sous la direction de la CUA, ces missions comprendront des hauts fonctionnaires de la BAD, de la CEA, de l'ACBF et de l'AACB, ainsi que des représentants résidents de ces institutions dans divers pays.
L2	Malgré les efforts déployés par STATAFRIC et la BAD pour diffuser et populariser SHaSA 2, la connaissance, la compréhension et la sensibilisation à cette stratégie par les acteurs de l'AfSS restent faibles. Par conséquent, à moins que ces éléments clés ne soient considérablement améliorés, il est peu probable que l'AfSS soit en mesure de maîtriser et de s'approprier SHaSA 3, qui sera préparé à la fin du cycle SHaSA 2.	A2	À l'instar de STATAFRIC, la BAD et la CEA devraient publier SHaSA 2 et son plan d'action sur leurs sites web. Il en va de même pour les brochures SHaSA 2 et les lignes directrices pour l'intégration de SHaSA 2 dans les NSDS/RSDS. Ces documents devraient également être publiés sur les sites web des États membres de l'UA, des CER, des organisations sous-régionales et des SDTC. Chaque acteur devrait diffuser ces documents en interne et veiller à ce qu'ils soient popularisés/présentés lors de certaines de ses activités.

¹⁰ SHaSA 2 Tableau 11, page 65

Leçons		Mesures correctives proposées	
N	Formulation	N	Formulation
L3	Même lorsque les NSDS et les RSDS sont mises en œuvre, certains responsables répondent qu'ils ne participent pas à la mise en œuvre de SHaSA 2. Cela suggère que les liens entre ces outils et SHaSA 2 n'ont pas été établis.	A3	Un chapitre de la SNDS et de la RSDS devrait être consacré à l'explication du lien entre ces outils et SHaSA 2. Un tableau de correspondance pourrait aider à illustrer ce lien. Il serait alors clair que la mise en œuvre de la RSDS/NSDS contribue à la mise en œuvre de SHaSA 2.
L4	En l'absence (i) d'une organisation interne de chaque institution habilitant le coordinateur SHaSA 2 à produire des rapports de mise en œuvre périodiques et (ii) d'une formalisation de la transmission de ces rapports conformément aux mécanismes de reporting établis, la production du rapport de mise en œuvre consolidé SHaSA 2 continuera de s'appuyer sur STATAFRIC, mais sans contribution substantielle des sources nationales et régionales.	A4	Sur la base des plans d'action des STG, les coordinateurs SHaSA doivent être effectivement habilités à préparer des rapports périodiques pour leurs institutions en collaboration avec tous les départements. Ces rapports doivent être soumis conformément à la procédure établie ; par exemple, les rapports nationaux doivent être envoyés aux CER.
L5	La mise en œuvre de SHaSA 2 a beaucoup souffert de la mauvaise performance, voire de l'absence de performance des coordinateurs.	A5	Les coordinateurs SHaSA 2 se verront rappeler leur mission et leurs mandats par STATAFRIC lors des réunions de la CE. La prochaine réunion du CODG rappellera aux États membres, aux PAO, aux CER, aux organisations sous-régionales et aux SDTC que leurs coordinateurs remplissent leur mission telle qu'expliquée dans SHaSA 2, à savoir que « les coordinateurs sont responsables de la mise en œuvre des directives et des règlements dans leurs pays, régions et institutions respectifs. Ils sont également chargés d'assurer un suivi approprié et de préparer des rapports réguliers sur la mise en œuvre de SHaSA 2 ». ¹¹
L6	Dans la plupart des cas, le financement des activités statistiques semble être relégué au rang de poste résiduel dans le budget annuel. L'aide financière extérieure prime sur le financement, ce qui entraîne malheureusement des problèmes de discernement dans la production statistique, car ce financement est généralement lié à certaines opérations présentant un intérêt pour les bailleurs de fonds.	A6	Outre le financement externe, chaque acteur de l'AfSS doit améliorer le financement interne. La création de fonds nationaux pour le développement des statistiques doit être une priorité. En outre, il est important que la SNDS/RSDS soit incluse dans les plans de développement nationaux/régionaux avec un financement clairement dédié. La décision des chefs d'État et de gouvernement d'allouer 0,15 % du budget national aux activités statistiques devrait être renforcée.
L7	Malgré leur engagement et leurs performances intrinsèques, le faible niveau de coordination entre les PAO et le manque d'intervention de l'ACBF et de l'AACB ont un impact négatif sur la mise en œuvre de la SHaSA. 2	A7	STATAFRIC, en sa qualité de coordinateur général de SHaSA 2, doit continuer à inviter et à impliquer les 5 PAO dans les réunions de fin d'année 2025, à savoir la CE, l'ASCC et la CODG, au cours desquelles l'absence de l'ACBF et de l'AACB dans la mise en œuvre de SHaSA 2 doit être discutée.

¹¹ SHaSA 2, paragraphe 6.1, page 94

Leçons		Mesures correctives proposées	
N	Formulation	N	Formulation
			Une mission de plaidoyer de haut niveau, comprenant STATAFRIC, la BAD, la CEA et le président de l' , devrait être menée auprès des hautes autorités de l'ACBF et de l'AACB.
L8	La participation du secteur privé, de la société civile et d'autres experts indépendants aux activités des STG a été très limitée.	A8	STATAFRIC doit inviter le secteur privé, la société civile et d'autres experts indépendants aux activités et réunions des STG.
L9	En l'absence d'un répertoire d'experts par domaine statistique et démographique, il n'est pas facile d'impliquer des experts indépendants dans la mise en œuvre du SHaSA. 2	A9	STATAFRIC doit finaliser dès que possible le répertoire des experts africains par domaine statistique et démographique.
L10	L'absence d'un répertoire actualisé des coordinateurs SHaSA 2 ne facilite pas la coordination horizontale/interne au niveau des institutions ni la coordination verticale conformément à la structure de gouvernance de SHaSA 2.	A10	STATAFRIC doit continuer à mettre à jour et à diffuser le répertoire des coordinateurs SHaSA 2, y compris lors de la prochaine réunion de la CE. STATAFRIC doit mettre en place des mécanismes de coordination verticale entre les États membres de l'UA et les CER d'une part, et avec les CER d'autre part.

IX. Volonté politique

9.1. L'évaluation à mi-parcours a révélé que la volonté politique exprimée au niveau continental dans la décision de l'UA tarde encore à se concrétiser aux niveaux national et régional. La question clé est de savoir si l'Afrique souhaite inverser la tendance de dépendance de son système statistique vis-à-vis des financements externes ou maintenir le statu quo actuel, ce qui reviendrait à abandonner le pilier stratégique de la bonne gouvernance.

9.2. Cette situation empêche le développement de systèmes endogènes de production et d'analyse économiques, car le financement externe est généralement lié aux besoins des bailleurs de fonds.

9.3. Seuls des progrès significatifs en matière de volonté politique permettront de renforcer et d'améliorer le leadership nécessaire aux niveaux national et régional pour promouvoir l'allocation de ressources durables aux activités statistiques et l'utilisation de statistiques de qualité pour la prise de décision à tous les niveaux.

X. La voie à suivre

10.1. À l'approche de l'année cible SHaSA 2 pour l'AfSS, il est extrêmement important que tout soit mis en œuvre pour que les différentes parties prenantes comprennent pleinement l'essence et les mécanismes de mise en œuvre de SHaSA 2.

10.2. En raison du renouvellement du personnel au sein des organes de l'AfSS au cours de la décennie 2027-2026, STATAFRIC devrait organiser un atelier sur SHaSA 2 en mettant l'accent sur l'intégration de SHaSA 2 dans la NSDS/RSDS 3.0.

10.3. Étant donné que le rapport d'évaluation à mi-parcours aura identifié les questions clés, les enseignements et les propositions qui serviront de base à l'élaboration de SHaSA 3, il est proposé que le rapport d'évaluation à mi-parcours soit largement diffusé au sein de l'AfSS et auprès de ses partenaires.

10.4. Lors de la prochaine réunion de l'ASCC, l'accent devrait être mis sur la mise en place de mécanismes de coordination entre les cinq PAO. Des discussions pourraient être engagées sur

l'élaboration d'un programme d'action continental commun pour la dernière année de SHaSA 2. Ce programme servira de pilote pour l'élaboration d'un programme plus large sur toute la durée de SHaSA 3.

10.5. Si chaque acteur peut organiser la coordination interne concernant la mise en œuvre de SHaSA 2, pour la coordination verticale, STATAFRIC devra établir un cadre opérationnel qui pourrait être lié aux activités du Comité exécutif. Par exemple, des réunions d' s de coordination pourraient être organisées chaque trimestre par chaque CER et ses États membres. De même, avant les réunions officielles du CE, STATAFRIC pourrait organiser des réunions entre les PAO et les CER.

10.6. Il est évident que cette organisation entraînera des coûts supplémentaires, mais en combinant les formats en présentiel et en vidéoconférence, ces coûts sont justifiés au regard de la valeur ajoutée attendue.

10.7. L'année 2026 doit être consacrée à la préparation et à la finalisation de SHaSA 3, qui devrait être soumis au Sommet de l'UA au plus tard début 2027. Dans cette perspective, si le premier trimestre est consacré aux activités visant à populariser et à promouvoir l'appropriation de SHaSA 2 comme expliqué ci-dessus, le lancement des travaux préparatoires pour SHaSA 3 pourrait avoir lieu au début du deuxième trimestre 2026.

10.8. Sous la direction de STATAFRIC, qui est le coordinateur général de la mise en œuvre du SHaSA 2, et avec la collaboration de la BAD, de la CEA, de l'ACBF et de l'AACB, la préparation du SHaSA 3 doit être assurée par une équipe d'au moins quatre professionnels chevronnés ayant une expertise dans le SHaSA 2 et la planification stratégique dans le domaine des statistiques.

10.9. Étant donné que l'élaboration des NSDS/RSDS est désormais régie par les lignes directrices PARIS21 NSDS 3.0, il est nécessaire que, parallèlement à l'élaboration de SHaSA 3, des travaux soient menés pour intégrer SHaSA 3 dans les NSDS/RSDS 3.0, qui doivent être sensibles au secteur et au genre.

10.10. L'élaboration de SHaSA 3 et des nouvelles lignes directrices sur l'intégration de SHaSA 3 dans la NSDS/RSDS 3.0 pourrait s'étendre sur deux trimestres et doit être soumise périodiquement à la CE pour examen. Il sera important de veiller à ce que le produit final bénéficie du soutien total de toutes les parties prenantes de l'AfSS et soit approuvé par celles-ci.

XI. Conclusion et recommandations.

XI.1. Conclusion

11.1. L'évaluation à mi-parcours de SHaSA 2 a permis d'évaluer les performances de toutes les parties prenantes nationales, régionales et continentales de l'AfSS. Cet exercice a révélé la quasi-totalité des enseignements tirés, permettant ainsi d'envisager des mesures correctives à mettre en œuvre pendant l'année restante de SHaSA 2.

11.2. Les résultats de l'évaluation démontrent la nécessité pour l'Afrique de disposer d'un cadre de planification stratégique cohérent dans le domaine des statistiques. Les effets de la mise en œuvre de SHaSA 2 observés jusqu'à présent indiquent un impact positif croissant sur le système statistique africain.

11.3. Bien qu'ils restent à un niveau moyen, les résultats de l'évaluation confirment la pertinence du programme SHaSA 2 pour l'Afrique. En outre, ces résultats attestent de sa cohérence, de son efficience et de son efficacité.

11.4. À la suite de l'évaluation, il semble important d'adresser des recommandations aux parties prenantes africaines, sachant que les partenaires n'apporteront leur soutien qu'une fois convaincus que l'Afrique fait des statistiques l'une de ses principales priorités.

XI.2. Recommandations

11.5. Compte tenu de ce qui précède, il est recommandé que :

- R.1. Les États membres de l'UA, les organisations sous-régionales, les CER et les OAP de remplir les tableaux sur les coûts et le financement des activités statistiques de 2017 à 2025, car la CUA devra expliquer aux chefs d'État et de gouvernement le niveau de mise en œuvre de ce point clé de leur décision.
- R.2. STATAFRIC, la BAD, l'ACBF et l'AACB mettent à jour, si nécessaire, la stratégie de mobilisation des ressources élaborée par STATAFRIC et entreprennent des activités de mobilisation auprès des États membres et des partenaires.
- R.3. La CUA devrait accélérer le recrutement du personnel permanent de STATAFRIC.
- R.4. La CUA devrait accélérer la mise en œuvre du PANSTAT et le recrutement de son personnel permanent.
- R.5. Tous les plans d'action des STG devraient être axés sur le développement de produits de connaissance.
- R.6. Les STG doivent être maintenus en tant que moteurs de la mise en œuvre du SHaSA 2 et, ultérieurement, du SHaSA 3, mais de nouveaux STG plus homogènes doivent être créés.
- R.7. Sous la direction de STATAFRIC, un programme de travail conjoint fondé sur le principe de subsidiarité et axé sur la coordination des activités des PAO aux niveaux continental, régional et national devrait être élaboré et mis en œuvre.
- R.8. STATAFRIC devrait envisager des partenariats opérationnels avec l'AFRITAC et l'AFRISTAT dans les domaines où ces organisations ont développé des produits de connaissance et disposent d'avantages comparatifs.
- R.9. STATAFRIC devrait élaborer une stratégie pour la diffusion des données.
- R.10. STATAFRIC devrait élaborer un plan de communication continental qui servira de base à l'élaboration de plans de communication nationaux et régionaux.
- R.11. Après la mise en œuvre des autres STG, l'élaboration de SHaSA 3, y compris les documents clés connexes tels que son plan d'action, son plan de financement, ses brochures et ses lignes directrices sur l'intégration de SHaSA 3 dans la NSDS/RSDS 3.0, débutera au cours du deuxième trimestre 2026 dans le cadre d'un processus participatif et inclusif.
- R.12. STATAFRIC devrait mettre en place une plateforme de suivi, d'évaluation et de reporting sur SHaSA 3. Cela impliquera l'élaboration de questionnaires que les parties prenantes rempliront en ligne, et les informations recueillies seront utilisées pour générer divers rapports aux niveaux national, régional et continental, selon les fréquences établies dans le mécanisme de reporting. En plus des questionnaires, des formats de rapport standard seront élaborés.
- R.13. STATAFRIC devrait organiser l'évaluation finale externe de SHaSA 2 en 2026, de manière participative et inclusive.

Annexes

Annexe 1. Taux de mise en œuvre de SHaSA 2 par thème stratégique, objectif stratégique, initiative, résultat et activité

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
Thème stratégique 1 : Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique					66,06			
Objectif stratégique 1.1 : Élargir la base des informations statistiques					67,74			
1.1.1. Organisation de recensements réguliers de la population et des logements (PHC)					78,26			
Informations statistiques sur la population					78,26			
Activités	1.1.1.1	Pré-recensement	À l'exception de sept pays, tous les pays africains ont mené leur cycle 2010 de recensements de la population et des logements entre 2005 et 2014. La Sierra Leone a mené son recensement en 2015 en raison de l'épidémie d'Ebola en 2014, et la Guinée équatoriale a mené le sien en 2015. Le Cameroun et le Tchad avaient prévu des recensements, mais ne les ont pas réalisés. La RDC, l'Érythrée, la Somalie, le Soudan du Sud et le Sahara occidental n'avaient pas prévu de recensement pour le cycle 2010.	30 pays réalisent des recensements de la population et des logements dans le cadre du cycle 2020 et publient leurs résultats entre 2015 et 2020. 55 pays réalisent et publient les résultats de leur recensement d'ici 2024.	93,48	Nombre de pays réalisant leur cycle PHC 2020 et publiant les résultats entre 2015 et 2020	Rapports sur les recensements de la population et des logements pour le cycle de recensement 2020	Risques : Ressources indisponibles au moment opportun et en quantités suffisantes ; faiblesse des capacités techniques et de la volonté politique ; très faible priorité accordée aux soins de santé primaires dans le pays ; Mesures d'atténuation : allouer des fonds ; organiser des campagnes de mobilisation en faveur des soins de santé primaires ; coopération Sud-Sud ; mobilisation des ressources ; utilisation des TIC.
	1.1.1.2	Recensement			76,09			
	1.1.1.3	Post-recensement			65,22			
1.1.2. Organisation d'enquêtes régulières auprès des ménages					94,27			
Informations statistiques sur la population, mise à jour des résultats du recensement					94,27			
Activités	1.1.2.1	Préparation des enquêtes	Environ 92 % des pays africains ont mené au moins deux enquêtes	40 pays organisent et publient les résultats d'enquêtes auprès des ménages pour la période 2017-	95	Nombre de pays ayant organisé des enquêtes auprès des ménages au	Rapports d'enquêtes auprès des ménages au	Risques : ressources indisponibles au moment opportun et en quantité
	1.1.2.2	Collecte de données			95,85			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	1.1.2.3	Traitement, analyse et diffusion des données	nationales auprès des ménages entre 2005 et 2014	2026. 55 pays mènent et publient leurs enquêtes auprès des ménages d'ici 2024	91,30	cours de la période 2017-2026, par type	niveau national sur les indicateurs démographiques, économiques, sanitaires, sociaux, de genre et environnementaux liés à l'	suffisante ; faiblesse des capacités techniques et de la volonté politique ; très faible priorité accordée à la santé publique dans le pays. Mesures d'atténuation : allouer des fonds aux statistiques ; organiser des campagnes de mobilisation en faveur de la santé publique ; coopération Sud-Sud ; mobilisation des ressources ; utilisation des TIC
1.1.3a. Organisation de recensements agricoles réguliers					54,35			
Statistiques agricoles et rurales					54,35			
Activités	1.1.3a.1	Pré-recensement	En mai 2016, 24 pays africains avaient réalisé un recensement agricole au cours du cycle 2010, qui couvre la période 2006-2015, et 26 avaient prévu d'en réaliser un avant la fin du cycle 2020, qui couvre la période 2016-2025.	35 pays participent au cycle 2020 des recensements agricoles pour la période 2016-2025 et publient les résultats	69,57	Nombre de pays participant au cycle 2020 des recensements agricoles et publiant les résultats	Rapports nationaux sur le recensement agricole	Risques : - Ressources indisponibles au moment opportun ; - Manque de capacités techniques et de volonté politique. Mesures d'atténuation : Allouer des fonds aux statistiques ; Renforcer la promotion des enquêtes statistiques ; Coopération Sud-Sud ; Mobilisation des ressources ; Utilisation des TIC.
	1.1.3a.2	Recensement			58,70			
	1.1.3a.3	Post-recensement			34,78			
1.1.3b. Réaliser régulièrement une enquête agricole annuelle					59,42			
Statistiques agricoles et rurales					59,42			
Activités	1.1.3b.1	Préparation de l'enquête			60,87			Risques : ressources indisponibles au moment

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	1.1.3b.2	Collecte de données		45 pays organisent des enquêtes agricoles annuelles et publient les résultats.	58,70	Nombre de pays réalisant des enquêtes agricoles annuelles	Rapports nationaux sur les enquêtes agricoles annuelles	opportun ; manque de capacités techniques et de volonté politique. Mesures d'atténuation : allouer des fonds aux statistiques ; renforcer la promotion des enquêtes statistiques ; coopération Sud-Sud ; mobilisation des ressources ; utilisation des TIC.
	1.1.3b.3	Traitement, analyse et diffusion des données			58,70			
1.1.4a. Organisation de recensements économiques réguliers					68,12			
Statistiques économiques					68,12			
Activités	1.1.4a.1	Pré-recensement		40 pays réalisent des recensements économiques (par exemple, des recensements des entreprises commerciales) au cours de la période 2017-2026 et publient les résultats. 55 pays réalisent des recensements économiques et publient les résultats d'ici 2026	78,26	Nombre de pays réalisant des recensements économiques et publiant les résultats d'ici 2020. Nombre de pays réalisant des recensements économiques au cours de la période 2017-2026, par type	Rapports nationaux sur les recensements économiques	Risques : ressources indisponibles au moment opportun et en quantité insuffisante ; faiblesse des capacités techniques et de la volonté politique. Mesures d'atténuation : allouer des fonds aux statistiques ; renforcer la promotion des enquêtes statistiques ; coopération Sud-Sud ; mobilisation des ressources ; utilisation des TIC.
	1.1.4a.2	Recensement			71,74			
	1.1.4a.3	Après le recensement			54,35			
1.1.4b. Organisation d'enquêtes économiques régulières					80,44			
Statistiques économiques					80,44			
Activités	1.1.4b.1	Préparation de l'enquête		55 pays réalisent des enquêtes économiques et publient les résultats d'ici 2020 ; 55 pays réalisent des enquêtes économiques et publient les résultats d'ici 2026	78,26	Nombre de pays réalisant des enquêtes économiques au cours de la période 2017-2026, par type	Rapports nationaux sur les enquêtes économiques	Risques : ressources indisponibles au moment opportun et en quantité insuffisante ; faiblesse des capacités techniques et de la volonté politique.
	1.1.4b.2	Collecte de données			86,96			
	1.1.4b.3	Traitement, analyse et diffusion des données			76,09			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
								Mesures d'atténuation : allouer des fonds aux statistiques ; renforcer la promotion des enquêtes statistiques ; coopération Sud-Sud ; mobilisation des ressources ; utilisation des TIC.
1.1.5. Enquêtes sur le secteur informel					62,32			
Informations sur le secteur informel					62,32			
Activités	1.1.5.1	Préparation de l'enquête	Très peu de pays mènent des enquêtes régulières sur le secteur informel ; les statistiques produites sur le secteur informel sont estimées à partir d'enquêtes sur la population active et d'autres enquêtes auprès des ménages.	20 pays organisent des enquêtes sur le secteur informel et publient les résultats d'ici 2020 ; 45 pays mènent des enquêtes sur le secteur informel et publient les résultats d'ici 2026	67,39	Nombre de pays menant des enquêtes sur le secteur informel et publiant les résultats d'ici 2020 ; nombre de pays menant des enquêtes sur le secteur informel au cours de la période 2017-2026.	Rapports nationaux sur les enquêtes sur le secteur informel	Risques : manque de capacités techniques ; non-mobilisation de fonds suffisants. Mesures d'atténuation : allouer des fonds aux statistiques ; renforcer les capacités techniques des pays.
	1.1.5.2	Collecte de données			60,87			
	1.1.5.3	Traitement, analyse et diffusion des données			58,70			
1.1.6. Organisation de la collecte régulière de données sur la gouvernance, la paix et la sécurité (enquêtes et sources administratives)					42,01			
Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité					42,01			
Activités	1.1.6.1	Préparation administrative/enquête	Plusieurs pays compilent des informations sur la gouvernance, la paix et la sécurité, mais celles-ci ne sont pas régulières et sont généralement incluses sous forme de modules dans les programmes d'enquête existants.	25 pays mènent des enquêtes annuelles et/ou utilisent des sources administratives sur la gouvernance, la paix et la sécurité et publient les résultats d'ici la fin 2018 ; 35 pays d'ici la fin 2020 ; et 55 pays d'ici 2026.	43,44	Nombre de pays compilant des informations sur la gouvernance, la paix et la sécurité à partir d'enquêtes et/ou de sources administratives d'ici 2018, d'ici 2020 et d'ici 2026.	Rapports nationaux sur la gouvernance, la paix et la sécurité	Risques : faiblesse des capacités techniques et de la volonté politique ; ressources non disponibles en temps voulu. Mesures d'atténuation : allouer des fonds aux statistiques ; renforcer les capacités techniques des pays.
	1.1.6.2	Collecte de données			41,30			
	1.1.6.3	Traitement, analyse et diffusion des données			41,30			
1.1.7. Développement et organisation de la collecte d'informations socio-économiques provenant de sources administratives					81,16			
Amélioration de la qualité et de la couverture des sources de données et réduction du coût de la collecte des données ; registre des entreprises					81,16			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
Activités	1.1.7.1	Préparation des outils de collecte et de traitement des données administratives		55 pays publient des informations socio-économiques provenant de sources administratives d'ici 2018	82,61	Nombre de pays collectant des données socio-économiques provenant de sources administratives	Rapports nationaux	Risques : faiblesse des capacités techniques pour organiser et extraire les données administratives à des fins d'analyse et de diffusion Mesures d'atténuation : renforcer les capacités techniques des pays
	1.1.7.2	Collecte de données			80,43			
	1.1.7.3	Traitement, analyse et diffusion des données			80,43			
1.1.8. Amélioration des systèmes d'état civil et de statistiques démographiques (CRVS)					57,07			
CRVS en place ; statistiques démographiques produites					57,07			
Activités	1.1.8.1	Évaluation de la situation		30 pays disposent de systèmes d'état civil efficaces en 2020, et 55 pays en 2026. 30 pays compilent et publient les données du système d'état civil en 2020, et 55 pays en 2026.	76,09	Nombre de pays disposant d'un système CRVS efficace d'ici 2020, et d'ici 2026. Nombre de pays compilant et publiant des statistiques CRVS d'ici 2020 et d'ici 2026.	Rapports des pays	Risques : faiblesse des capacités techniques pour organiser, extraire et analyser les données de l' issues du système CRVS. Mesures d'atténuation : renforcer les capacités techniques des pays
	1.1.8.2	Élaboration d'un plan stratégique			58,70			
	1.1.8.3	Mise en œuvre du plan			52,17			
	1.1.8.4	Suivi et évaluation			41,30			
Objectif stratégique 1.2 : Transformer les statistiques existantes pour les rendre comparables					71,69			
1.2.1. Adoption des méthodes de retraitement et d'ajustement					80,78			
Des manuels techniques sur les méthodes de retraitement et d'ajustement sont disponibles par domaine statistique.					80,78			
Activités	1.2.1.1	Évaluation des manuels existants dans différents domaines statistiques	Annuaire statistique de l'Afrique et autres publications	Manuel des méthodes de retraitement et d'ajustement pour le continent	100,00	Nombre de manuels contenant des méthodologies harmonisées pour le continent	Manuels publiés sur les méthodes de retraitement et d'ajustement	Risques : difficultés à adapter la technologie et les méthodologies internationales au contexte africain Mesures d'atténuation : adaptation de la
	1.2.1.2	Élaboration de lignes directrices opérationnelles et de manuels sur les méthodologies de retraitement et d'ajustement			100,00			
	1.2.1.3	Élaboration de manuels sur les méthodologies de retraitement et d'ajustement			42,34			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
								technologie et des méthodologies aux réalités du continent
1.2.2. Production et validation de données comparables.					62,59			
Des données comparables sont publiées et disponibles.					62,59			
Activités	1.2.2.1	Consolidation des données	Méthodes PIC	Données statistiques comparables disponibles dans tous les domaines harmonisés d'ici 2020	74,33	Nombre de domaines statistiques avec des données comparables	Rapports nationaux	Risques : faiblesse des capacités techniques pour organiser, extraire et analyser les données du système CRVS. Mesures d'atténuation : élaboration de méthodologies et d'outils communs et harmonisés ; renforcement des capacités des pays ; coopération Sud-Sud
	1.2.2.2	Traitement, analyse et publication des données à l'aide des manuels			74,33			
	1.2.2.3	Publication de données harmonisées			39,13			
Objectif stratégique 1.3 : Harmoniser les normes et les méthodes de production statistique					58,74			
1.3.1. Mise en place de groupes techniques spécialisés (STG)					70,00			
Programmes de travail des STG élaborés					70,00			
Activités	1.3.1.1	Évaluation des performances des STG	10 STG sur 15 sont opérationnels	Au moins une réunion annuelle organisée par chaque groupe au cours de la période 2017-2026	70	Nombre de STG organisant des réunions annuelles	Rapports annuels des STG	Risques : non-respect par les pays du programme de travail des STG ; ressources insuffisantes. Atténuation : mise en œuvre de mesures pour le bon fonctionnement des STG
	1.3.1.2	Élaboration de programmes de travail pour les STG			70			
	1.3.1.3	Mise en œuvre des programmes de travail			70,00			
1.3.2. Mise en œuvre des normes et méthodes adoptées par les STG					59,49			
Des manuels sur les normes et méthodes courantes sont disponibles et utilisés.					59,49			
Activités	1.3.2.1	Formation et diffusion des manuels adoptés sur les normes et méthodes			78,38	Nombre de pays disposant de statistiques harmonisées		Risques : absence de méthodes africaines

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	1.3.2.2	Production de statistiques à l'aide des nouveaux manuels comme référence	Plan d'action agricole, PIC, 2008 SNA ; manuels sur le commerce	55 pays appliquent les nouveaux manuels sur les normes et méthodes d'ici 2020	47,83	dans tous les domaines statistiques	Rapports nationaux sur les nouveaux manuels utilisés	reflétant les valeurs politiques, économiques et culturelles ainsi que les pratiques en vigueur sur le continent. Mesures d'atténuation : révision, définition de normes et de méthodologies tenant compte des valeurs politiques, économiques et culturelles, ainsi que des pratiques en vigueur sur le continent.
	1.3.2.3	Publication de statistiques harmonisées			52,26			
1.3.3. Élaboration d'un cadre d'assurance qualité [kit qualité] et cohérence des données nationales entre les secteurs					46,74			
Des données certifiées et de qualité validée sont disponibles.					46,74			
Activités	1.3.3.1	Élaboration d'un cadre d'assurance qualité	Existence d'un projet de cadre africain d'assurance qualité ; peu de pays disposent de cadres d'assurance qualité	55 pays disposeront d'un cadre d'assurance qualité d'ici 2020	54,35	Nombre de pays disposant d'un cadre d'assurance qualité opérationnel	Rapports nationaux sur les cadres d'assurance qualité utilisés pour la production de données	Risques : manque de capacités techniques ; faiblesse du leadership des ONS. Mesures d'atténuation : renforcement des capacités techniques de l' s NSS ; renforcement des capacités de leadership des ONS et au sein des NSS.
	1.3.3.2	Application du cadre d'assurance qualité à la production de données			39,13			
Thème stratégique 2 : Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique					66,18			
Objectif stratégique 2.1 : Mettre en place des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration					56,82			
2.1.1. Élaboration d'un protocole définissant les rôles et responsabilités des acteurs ASS dans la mise en œuvre de SHaSA II					0,00			
Stratégie ou protocole élaboré et mis en œuvre					0,00			
Activités	2.1.1.1	Préparation des processus liés à l'élaboration du protocole		Tous les acteurs au sein de l'ASS appliquent le protocole et jouent	0,00		Rapports des pays, des CER, des	Risques : non-respect du protocole. Atténuation :

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	2.1.1.2	Élaboration d'une stratégie ou d'un protocole		efficacement leur rôle avant la fin de l'année 2017	0,00	Nombre d'acteurs appliquant le Protocole ou la stratégie	institutions continentales et de formation sur la mise en œuvre du SHaSA	sensibilisation des acteurs au sein de l'ASS
	2.1.1.3	Validation et adoption du protocole			0,00			
	2.1.1.4	Signature du protocole			0,00			
2.1.2. Renforcement des activités du Comité africain de coordination statistique (CACs)					60			
Les programmes annuels communs des activités de l'ASCC sont disponibles ; le calendrier des réunions et des événements est approuvé.					60			
Activités	2.1.2.1	Révision du mandat du comité	Dernière réunion de l'ASCC tenue en 2010 ; dernier programme de travail préparé en 2013	Mise en œuvre du programme statistique annuel commun d'ici 2017	70	Disponibilité du programme de travail de l'ASCC ; nombre de réunions et d'événements de l'ASCC	Rapport de l'Institut de statistique (en tant que secrétariat)	Risque : l'inefficacité de l'ASCC est liée à son incapacité à fonctionner. Atténuation : sensibilisation des acteurs de l'ASS
	2.1.2.2	Préparation du programme de travail			70			
	2.1.2.3	Mise en œuvre du programme de travail			50			
	2.1.2.4	Suivi et évaluation			50			
2.1.3. Renforcement de la coordination au niveau régional					66,67			
Des RSDS alignés sur SHaSA 2 sont disponibles ; des réunions de coordination régionale sur les RSDS ont été organisées.					66,67			
Activités	2.1.3.1	Révision du SRDS conformément au SHaSA 2	5 CEE sur 8 disposent d'un RSDS, mais celui-ci n'est pas conforme à SHaSA 2	6 CER ont élaboré leur RSDS d'ici 2018 ; 8 CER ont élaboré leur RSDS d'ici la fin 2020	83	Nombre de CER mettant en œuvre des RSDS alignées sur SHaSA 2 ; nombre de CER ayant organisé au moins deux réunions régionales par an	Stratégies régionales pour le développement des statistiques ; rapports des réunions des CER	Risques : ressources insuffisantes au niveau régional ; non-respect des RSDS par les États membres ; Atténuation : mise à disposition de fonds dans le budget des CER ; Élaboration participative des RSDS en vue de leur mise en œuvre ;
	2.1.3.2	Mise en œuvre des RSDS			50,00			
	2.1.3.3	Suivi et évaluation			66,67			
2.1.4. Élaboration et mise en œuvre de SNDS liées à SHaSA 2					67,32			
La SNDS alignée sur la SHaSA 2 est disponible. Des rapports sur la mise en œuvre de la SNDS sont disponibles.					67,32			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
Activités	2.1.4.1	Préparation de la révision de la SNDS conformément au SHaSA 2	51 pays mettent en œuvre leur SNDS, qui n'est pas alignée sur SHaSA 3	40 pays ont conçu leur NSDS conformément à SHaSA II d'ici 2020, 55 pays d'ici 2024. 40 pays ont mis en œuvre leur NSDS conformément à SHaSA 2 d'ici 2020, et 55 d'ici 2024.	60,87	Nombre de pays ayant élaboré leur SNDS conformément à SHaSA 2. Nombre de pays mettant en œuvre une SNDS alignée sur SHaSA 2	Rapports nationaux sur les NSDS	Risques : ressources insuffisantes au niveau national ; non-respect de la NSDS et de SHaSA 2 par les acteurs nationaux. Atténuation : allocation de fonds dans le budget des États membres pour la mise en œuvre de la NSDS ; élaboration de la NSDS de manière participative et inclusive.
	2.1.4.2	Révision des NSDS conformément à SHaSA 2			82,61			
	2.1.4.3	Validation et adoption de la NSDS révisée.			67,39			
	2.1.4.4	Mise en œuvre de la NSDS			64,86			
	2.1.4.5	Suivi et évaluation			60,87			
2.1.5. Nomination des coordinateurs nationaux, régionaux et continentaux de SHaSA 2					100			
Le cadre institutionnel de SHaSA 2 est opérationnel.					100			
Activités	2.1.5.1	Demander aux ministres chargés des statistiques dans les pays, les institutions régionales et continentales de nommer des coordinateurs SHaSA 2	Aucun coordinateur n'a été nommé pour SHaSA 1	55 pays, 8 CER, 3 institutions panafricaines, AFRISTAT, 8 centres de formation statistique et d'autres organismes connexes nomment des coordinateurs d'ici 2017	100	Nombre de coordinateurs nommés et activement en fonction	Rapports nationaux	Risques : non-respect des acteurs au sein de l'ASS ; faiblesse du leadership à différents niveaux ; Atténuation : renforcement des capacités de leadership, plaider en faveur des statistiques
	2.1.5.2	Nomination de coordinateurs			100			
	2.1.5.3	Soumission de la lettre de nomination à la CUA			100			
2.1.6. Renforcement de la coopération Sud-Sud					45,72			
Amélioration des capacités statistiques dans les différents domaines statistiques relevant de la coopération Sud-Sud					45,72			
Activités	2.1.6.1	Évaluation des capacités statistiques des pays et des CER	Peu de pays participent à la coopération Sud-Sud	Les 55 pays participent à la coopération Sud-Sud d'ici la fin 2017	66,67	Nombre de pays participant à la coopération Sud-Sud par domaine statistique	Rapports nationaux	Risques : faiblesse des ressources dans certains pays ; faible niveau d'expertise dans certains domaines statistiques Atténuation : fonds pour la coopération Sud-Sud
	2.1.6.2	Organisation de voyages d'étude pour les pays et les CER dont les besoins ont été identifiés			40,99			
	2.1.6.3	Élaboration et signature d'un protocole d'accord/d'un protocole de coopération assorti d'un plan de travail			46,62			
	2.1.6.4	Mise en œuvre du programme de travail			50			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	2.1.6.5	Suivi et évaluation			24.32			
2.1.7. Établir des partenariats solides avec les fondations, la société civile, les partenaires, les utilisateurs, etc., sur le continent et en dehors du continent.					58,02			
Les acteurs et les partenaires de développement participent au développement statistique en Afrique.					58.02			
Activités	2.1.7.1	Évaluation des capacités statistiques des pays et des CER	Peu de pays ont établi des partenariats avec des fondations, la société civile, des partenaires, des utilisateurs, etc., sur le continent et en dehors du continent.	À la fin de l'année 2018, 55 pays avaient conclu des accords de partenariat avec d'autres acteurs de l'Afrique subsaharienne.	100	Nombre de partenariats signés	Pays ayant fait rapport	Risques : faible niveau d'implication de certains acteurs. Atténuation : établissement d'accords de partenariat avec tous les acteurs de l'ASS, notamment les associations, les organisations de la société civile, les partenaires de développement, les utilisateurs, etc.
	2.1.7.2	Organisation d'échanges entre partenaires potentiels et pays/CER			40.54			
	2.1.7.3	Élaboration et signature d'un protocole d'accord/protocole de coopération assorti d'un programme de travail			40,54			
	2.1.7.4	Mise en œuvre du programme de travail			63,52			
	2.1.7.5	Suivi et évaluation			45,50			
Objectif stratégique 2.2 : Définir les priorités statistiques pour la mise en œuvre des programmes d'intégration et de développement					75,54			
2.2.1. Identification des statistiques prioritaires dans chaque domaine statistique					51.09			
Plans d'action décennaux en place					51,09			
Activités	2.2.1.1	Identifier les statistiques prioritaires	Cartographie des indicateurs de l'Agenda 2063 et des ODD	Tous les domaines statistiques couverts par le plan d'action	60,87	Nombre de domaines statistiques couverts	Plans d'action pour les statistiques prioritaires dans l' e chaque domaine statistique	Risques : non-validation des statistiques prioritaires contenues dans SHaSA 2. Atténuation : élaboration de statistiques prioritaires grâce à une approche inclusive et participative ; validation par le CoDG.
	2.2.1.2	Préparation du programme de travail			52.17			
	2.2.1.3	Mise en œuvre du programme de travail			47.83			
	2.2.1.4	Suivi et évaluation			43,48			
2.2.2. Sélection et définition des indicateurs statistiques					100			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
Les indicateurs statistiques, les définitions, les formules et les techniques de calcul sont disponibles.					100			
Activités	2.2.2.1	Définition des indicateurs et techniques de calcul	Cartographie des indicateurs de l'Agenda 2063 et des ODD	Les indicateurs sont mis à jour chaque année	100,00	Nombre d'indicateurs statistiques produits et publiés	Rapports sur les indicateurs statistiques mis à jour	Risques : faiblesse des capacités techniques des pays pour suivre les indicateurs Atténuation : renforcement des capacités techniques des pays
	2.2.2.2	Validation des indicateurs et des techniques de calcul			100,00			
	2.2.2.3	Publication et diffusion des indicateurs et des techniques de calcul			100,00			
Thème stratégique 3 : Développer les capacités institutionnelles durables du Système statistique africain					53,13			
Objectif stratégique 3.1 : Réformer et renforcer les systèmes statistiques nationaux					41.74			
3.1.1. Mise en œuvre de la Charte africaine des statistiques (CAS)					52.61			
Les instruments de ratification de l'ACS sont disponibles ; l'ACS est intégrée dans les instruments juridiques des pays et des CER (lois, NSDS, etc.).					52.61			
Activités	3.1.1.1	Poursuite des efforts de sensibilisation en faveur de la ratification de l'ACS par les pays	En février 2016, 32 pays avaient signé l'ACS et 17 l'avaient ratifié et déposé leurs instruments de ratification auprès de la CUA	55 pays ratifient l'ACS d'ici 2020	60,87	Nombre de pays ayant signé/ratifié l'ACS et l'ayant incorporé dans leurs instruments juridiques	Instruments de ratification des pays	Risques : Mauvaise adhésion aux principes de l'ACS en raison de la non-ratification par certains pays Atténuation : Plaidoyer en faveur de la ratification de l'ACS
	3.1.1.2	Promotion et vulgarisation de l'ACS			50,00			
	3.1.1.3	Intégration de l'ACS dans les instruments nationaux et juridiques			60,87			
	3.1.1.4	Mise en œuvre de l'ACS			60,87			
	3.1.1.5	Suivi et évaluation			30,43			
3.1.2. Mise à jour de la Charte africaine de la statistique (ACS) afin d'y inclure les questions émergentes (mégadonnées, révolution des données, données ouvertes, etc.)					0,00			
L'ACS mise à jour est adoptée					0,00			
Activités	3.1.2.1	Mise en place d'un comité chargé de réviser l'ACS	Pas encore commencé	55 pays intègrent l'ACS dans leurs instruments juridiques d'ici 2022	0	Nombre de pays ayant intégré l'ACS révisée dans leurs instruments juridiques	Rapports nationaux	Risques : incapacité des pays à prendre en compte les questions émergentes
	3.1.2.2	Révision de la CSA			0,00			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	3.1.2.3	Validation et adoption de l'ACS révisée			0,00			Atténuation : plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de la Charte révisée
	3.1.2.4	Diffusion et promotion de l'ACS			0,00			
3.1.3. Élaboration d'un code de déontologie professionnelle pour les statisticiens africains et d'un système de protection de la profession de statisticien africain					7,50			
Un code de déontologie professionnelle pour les statisticiens africains est disponible ; un organisme professionnel regroupant les statisticiens africains a été créé ; des statuts pour les statisticiens africains ont été élaborés et diffusés.					7,50			
Activités	3.1.3.1	Préparation des processus liés à l'élaboration du code de déontologie et des statuts professionnels	Pas encore commencé	55 pays appliquent le code de déontologie professionnelle des statisticiens africains d'ici 2020 ; les statuts des statisticiens africains sont adoptés d'ici la fin 2020	30,00	Nombre de pays africains qui connaissent le code de déontologie ; nombre de pays qui appliquent le code de déontologie professionnelle ; nombre de pays qui appliquent les statuts.	Pays ayant fait rapport	Risques : non-respect de l'initiative continentale relative au code de déontologie et aux statuts Atténuation : promotion du code de déontologie et des statuts
	3.1.3.2	Élaboration du code de déontologie et des statuts			0,00			
	3.1.3.3	Validation et adoption du code de déontologie et des statuts			0,00			
	3.1.3.4	Diffusion et promotion du code de déontologie et des statuts			0,00			
3.1.4. Mise en place d'un financement durable pour les activités statistiques et mise en commun des ressources					28,00			
Création du Fonds statistique africain ; création de fonds statistiques nationaux					28,00			
Activités	3.1.4.1	Plaidoyer en faveur de la création d'un Fonds statistique africain	Mise en place d'une étude pour la création d'un fonds statistique continental ; Pays disposant d'un fonds statistique : pays qui financent 100 % de leurs activités statistiques	Création du Fonds statistique africain d'ici 2018 ; création et mise en service de 25 fonds nationaux de statistique d'ici 2020 ; création de 8 fonds régionaux de statistique d'ici 2020	100	Fonds statistique africain créé et opérationnel ; nombre de fonds statistiques nationaux créés ; nombre de fonds statistiques régionaux créés	Rapports continentaux ; rapports régionaux ; rapports nationaux.	Risques : Faible volonté politique et leadership Affaiblissement : Plaidoyer en faveur du financement des statistiques
	3.1.4.2	Création du Fonds statistique africain			10,00			
	3.1.4.3	Mobilisation de ressources pour le Fonds statistique africain			10,00			
	3.1.4.4	Gestion du Fonds statistique africain			10,00			
	3.1.4.5	Suivi et évaluation de la gestion du Fonds statistique africain			10,00			
3.1.5. Organisation d'examens par les pairs					75,00			
Examens par les pairs du système statistique africain (SNN, CER, institutions continentales, etc.)					75,00			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
Activités	3.1.5.1	Élaboration de lignes directrices pour les évaluations par les pairs	10 pays ont fait l'objet d'un examen par les pairs	25 pays évalués par des pairs d'ici 2018 ; 35 pays évalués par des pairs d'ici 2020 ; 55 pays évalués par des pairs d'ici 2026	100	Nombre d'institutions statistiques ayant fait l'objet d'une évaluation par les pairs (aux niveaux national, régional et continental)	Rapports d'évaluation par les pairs/rapports nationaux	Risques : ressources non disponibles à temps Atténuation : plaider en faveur d'un financement sûr pour les évaluations par les pairs
	3.1.5.2	Élaboration de calendriers annuels pour les examens par les pairs			100,00			
	3.1.5.3	Préparation et organisation des missions d'évaluation par les pairs			50,00			
	3.1.5.4	Préparation et diffusion des rapports d'évaluation par les pairs			50,00			
3.1.6. Création et/ou renforcement des ONS dotées d'une autonomie de gestion et d'une indépendance professionnelle					62,16			
NSO autonomes établis					62,16			
Activités	3.1.6.1	Plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de la Charte	NSO autonomes et indépendantes	30 ONS autonomes et indépendantes sur le plan professionnel d'ici 2018 ; 55 ONS autonomes et indépendantes sur le plan professionnel d'ici 2024	62,16	Nombre d'ONS autonomes et indépendantes sur le plan professionnel	Rapports nationaux	Risques : ressources financières insuffisantes ; manque de volonté politique Atténuation : promotion des statistiques ; garantie de l'indépendance professionnelle
	3.1.6.2	Renforcement des compétences en matière de leadership des responsables des systèmes nationaux de statistiques (conseils, comités, direction des instituts nationaux de statistique, etc.)			64,86			
	3.1.6.3	Fourniture de ressources adéquates pour la gestion des SSN			45,95			
	3.1.6.4	Promotion de la bonne gouvernance dans la gestion des ressources statistiques (financières, humaines, matérielles, etc.)			56,76			
	3.1.6.5	Mise en œuvre des statuts des statisticiens africains			81,08			
3.1.7. Mise en place de structures de gouvernance pour promouvoir la production statistique			81,08		66,89			
Des structures de gouvernance sont mises en place et fonctionnent (conseils statistiques, comités, associations, etc.)					66,89			
Activités	3.1.7.1	Mise en place de structures de gouvernance	Existence de l'AfSA (Association des statisticiens africains) ; Association nationale des statisticiens ; Tous les pays disposent de comités/conseils/commissions nationales de statistique	55 pays créent des structures de gouvernance fonctionnelles d'ici 2020	81,08	Nombre de pays dotés de conseils/comités/associations statistiques nationales fonctionnelles	Rapports nationaux	Risques : faible volonté politique ; manque de leadership pour les structures de gouvernance Atténuation : plaider en faveur des statistiques
	3.1.7.2	Élaboration du programme de travail			62,16			
	3.1.7.3	Mise en œuvre du programme de travail			64,86			
	3.1.7.4	Suivi et évaluation			59,46			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
Objectif stratégique 3.2 : Réformer et renforcer les systèmes statistiques régionaux et continentaux					60,42			
3.2.1. Création de fonctions statistiques dans les CER qui n'en disposent pas encore (par exemple, la CEN-SAD et l'IGAD)					37,50			
Les entités statistiques des CER sont en place et fonctionnent					37,50			
Activités	3.2.1.1	Évaluation de la situation des CER	Le CENSAD et l'IGAD ne disposent d'aucune entité statistique	2 institutions statistiques créées d'ici fin 2020	50	Nombre d'instituts statistiques opérationnels	Rapports continentaux	Risques : faible volonté politique Atténuation : plaider en faveur des statistiques au sein des CER
	3.2.1.2	Élaboration d'un programme de travail			50			
	3.2.1.3	Mise en œuvre du programme de travail			33,33			
	3.2.1.4	Suivi et évaluation			16,67			
3.2.2. Opérationnalisation de l'Institut statistique de l'Union africaine					83,33			
L'Institut de statistique de l'UA est opérationnel.					83,33			
Activités	3.2.2.1	Signature de l'accord entre l'UA et la Tunisie sur le pays hôte	Projet d'accord d'accueil ; existence de documents techniques de l'Institut	Activités annuelles du plan d'action mis en œuvre de 2017 à 2026	100,00	Programme de travail de l'Institut statistique disponible ; rapports d'activités disponibles ; plan d'action pour 2017-2026 disponible	Programme de travail ; rapports d'activité ; plan d'action	Risques : allocation de ressources insuffisantes à l'Institut. Atténuation : allocation de ressources suffisantes
	3.2.2.2	Élaboration et adoption des documents opérationnels de l'Institut (statuts, y compris l'organigramme, les effectifs, etc.)			100,00			
	3.2.2.3	Recrutement du personnel			100,00			
	3.2.2.4	Élaboration du programme de travail décennal			100,00			
	3.2.2.5	Mise en œuvre du programme de travail			50,00			
	3.2.2.6	Suivi et évaluation			50,00			
Objectif stratégique 3.3 : Développer des capacités statistiques durables					39,10			
3.3.1. Création de centres de formation dans les ONS ou renforcement des centres existants					40,43			
Des centres de formation en statistique sont créés ; les capacités des centres de formation en statistique existants sont renforcées.					40,43			
Activités	3.3.1.1	Évaluation des besoins en formation des SNSS	De nombreux pays disposent de centres de formation	10 centres de formation créés ou renforcés d'ici 2020 ; 20 centres de	63,04	Nombre de centres créés ; nombre de centres renforcés	Rapports nationaux	Risques : faible priorité accordée à la formation continue ; ressources
	3.3.1.2	Élaboration de programmes et de modules de formation			54,35			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	3.3.1.3	Création ou renforcement des centres de formation existants		formation créés ou renforcés d'ici 2026	32,61			insuffisantes allouées à la formation continue. Atténuation : accorder une priorité élevée à la formation continue ; allouer des ressources suffisantes.
	3.3.1.4	Mise en œuvre du programme de travail			28,26			
	3.3.1.5	Suivi et évaluation			23,91			
3.3.2. Renforcement des capacités des écoles et des centres de formation en matière de statistiques et de démographie					55,00			
Les centres de formation statistique et démographique deviennent des centres d'excellence pour la formation statistique					55,00			
Activités	3.3.2.1	Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités des SSN	8 écoles de statistique	Renforcement des capacités de 2 écoles et centres de formation d'ici 2020 ; renforcement des capacités de 5 écoles et centres de formation d'ici 2026	60	Nombre d'écoles et de centres de formation ayant bénéficié d'un renforcement des capacités	Rapports des établissements de formation	Risques : ressources insuffisantes allouées au renforcement des capacités Atténuation : allocation de ressources suffisantes aux centres de formation en statistique et en démographie
	3.3.2.2	Élaboration de programmes et de modules de renforcement des capacités			60,00			
	3.3.2.3	Mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités			50,00			
	3.3.2.4	Suivi et évaluation			50,00			
3.3.3. Participation à des programmes internationaux de formation en matière de statistiques					41,33			
Les statisticiens sont formés dans le cadre de programmes statistiques internationaux.					41,33			
Activités	3.3.3.1	Évaluation des besoins en formation internationale	Participation non coordonnée aux programmes internationaux de formation	200 statisticiens formés par an	54,05	Nombre de statisticiens africains participant à des programmes internationaux de formation en statistique	Rapports sur les programmes de formation	Risques : coordination insuffisante ; ressources insuffisantes Atténuation : coordination par le Centre panafricain de formation statistique ; renforcement des ressources consacrées aux programmes
	3.3.3.2	Élaboration d'un programme international de formation sur 10 ans			28,26			
	3.3.3.3	Mise en œuvre du programme de formation			50			
	3.3.3.4	Suivi et évaluation			33,00			
3.3.4. Renforcement des capacités des jeunes statisticiens africains (accompagnement)					33,74			
Les jeunes statisticiens africains sont mieux initiés à la pratique professionnelle et sont bien encadrés.					33,74			
Activités	3.3.4.1	Création d'une base de données des jeunes statisticiens africains		40 jeunes statisticiens africains formés chaque année ; 20 jeunes	50	Nombre de jeunes statisticiens africains formés	Rapports nationaux des associations de	Risques : mauvaise coordination ; ressources

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	3.3.4.2	Évaluation des besoins en matière de formation ou d'accompagnement des jeunes statisticiens africains	Existence d'un programme pour les jeunes statisticiens africains	statisticiens africains voient leurs articles acceptés pour des présentations sous forme d'affiches et d'articles chaque année ; réunions annuelles des jeunes statisticiens africains organisées dans 30 pays d'ici 2020	30,43	dans divers domaines ; nombre de jeunes statisticiens africains participant à des conférences ; nombre de pays organisant des réunions annuelles de jeunes statisticiens africains	jeunes statisticiens africains	insuffisantes. Atténuation : coordination par l'Institut statistique de l'UA ; augmentation des ressources consacrées aux programmes des jeunes statisticiens africains.
	3.3.4.3	Élaboration d'un plan de formation/d'accompagnement.			66,67			
	3.3.4.4	Mise en œuvre du plan de formation			21,62			
	3.3.4.5	Suivi et évaluation			0,00			
3.3.5. Fonctionnement du Centre panafricain de formation statistique					25,00			
Des programmes de formation spécialisés de troisième cycle, des programmes de formation continue et des programmes de formation destinés aux non-statisticiens sont mis en place.					25,00			
Activités	3.3.5.1	Signature de l'accord entre l'UA et la Côte d'Ivoire relatif au pays hôte	Projet d'accord d'accueil ; documents techniques	3 programmes de doctorat mis en place d'ici 2020 et 5 d'ici 2026 ; 100 statisticiens formés chaque année dans divers domaines statistiques ; 20 non-statisticiens formés chaque année	100	Nombre de statisticiens formés ; nombre de programmes de doctorat mis en place ; nombre de non-statisticiens formés	Rapports du Centre panafricain de formation statistique	Risques : retard dans la préparation des programmes ; ressources insuffisantes. Atténuation : tenir compte des retards possibles dans l'élaboration des programmes ; allouer des ressources suffisantes au Centre
	3.3.5.2	Élaboration et adoption des documents opérationnels du Centre panafricain de formation statistique (statuts, y compris l'organigramme, les effectifs, etc.)			50,00			
	3.3.5.3	Recrutement du personnel			0			
	3.3.5.4	Élaboration du programme de travail décennal			0,00			
	3.3.5.5	Mise en œuvre du programme de travail			0			
	3.3.5.6	Suivi et évaluation			0,00			
Objectif stratégique 3.4 : Mettre en place un environnement technologique efficace					71,25			
3.4.1. Développement d'un système d'information intégré avec des liens aux niveaux national, régional et continental					71,25			
Les acteurs de l'ASS disposent de sous-systèmes crédibles et intégrés.					71,25			
Activités	3.4.1.1	Évaluation du programme existant	Initiative Africa Information Highway (AIH) ; nombreuses autres initiatives	55 pays membres forment des réseaux/établissent des liens d'ici 2018 ; 55 pays disposent de systèmes intégrés accessibles qui sont reliés entre eux	75,00	Nombre d'acteurs disposant de systèmes intégrés accessibles ; nombre de domaines couverts	Rapports des pays, des CER et des institutions continentales	Risques : manque d'appropriation de l'AIH ; manque de maintenance du système Atténuation : formation des acteurs ASS aux différents
	3.4.1.2	Élaboration du programme de travail pour l'intégration du système d'information à tous les niveaux			75,00			
	3.4.1.3	Mise en œuvre du programme de travail			60,00			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
	3.4.1.4	Suivi et évaluation			75,00			modules de l'AIH Allocation de moyens suffisants à l' pour la maintenance
Thème stratégique 4 : Promouvoir une culture de qualité dans les politiques et la prise de décisions					43,31			
Objectif stratégique 4.1 : Prendre des décisions fondées sur des données probantes grâce à une utilisation accrue des statistiques					41,87			
4.1.1. Dialogue entre l'ASS, les décideurs et les législateurs afin que leurs discours s'appuient sur des statistiques					35,38			
Les statistiques sont utilisées dans les discours, les interventions et la prise de décision.					35,38			
Activités	4.1.1.1	Évaluation de l'utilisation des statistiques par différents acteurs	Peu de pays entretiennent un dialogue régulier avec les décideurs et les législateurs	Réunions organisées avec les décideurs et les parlementaires aux niveaux national, régional et continental d'ici la fin 2018	52,17	Nombre de réunions organisées avec les décideurs et les parlementaires aux niveaux national, régional et continental d'ici 2018 ; nombre d'acteurs qui utilisent les statistiques dans la prise de décision ; utilisation des statistiques dans les débats parlementaires	Rapports nationaux	Risques : planification sociale et économique sans référence aux statistiques Atténuation : renforcement de la promotion de l'utilisation des statistiques
	4.1.1.2	Élaboration d'un programme de travail visant à promouvoir le dialogue entre les décideurs et les législateurs sur l'utilisation des statistiques			32,61			
	4.1.1.3	Mise en œuvre du programme de travail			32,43			
	4.1.1.4	Suivi et évaluation			24,32			
4.1.2. Promotion de l'utilisation des statistiques					35,87			
Stratégie de plaidoyer ; rapports annuels sur le dialogue avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé disponibles.					35,87			
Activités	4.1.2.1	Évaluation de l'utilisation des statistiques par différents acteurs	Peu de pays disposent de stratégies de plaidoyer	55 pays finalisent et mettent en œuvre leurs stratégies de plaidoyer d'ici la fin 2018	52,17	Nombre de pays disposant d'une stratégie de plaidoyer	Stratégies de plaidoyer des pays	Risques : manque de volonté politique pour placer les statistiques au cœur des plans de développement Atténuation : renforcement de la promotion des statistiques
	4.1.2.2	Élaboration d'un programme de travail visant à promouvoir le dialogue entre les gouvernements, les parlements, la société civile et le secteur privé			32,61			
	4.1.2.3	Mise en œuvre du programme de travail			32,61			
	4.1.2.4	Suivi et évaluation			26,09			
4.1.3. Intégration des statistiques dans les plans de développement nationaux et régionaux					54,35			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
Les NSDS et les RSDS sont intégrées en tant que thèmes stratégiques dans les plans de développement nationaux et régionaux.					54,35			
Activités	4.1.3.1	État d'avancement de l'intégration des statistiques dans les plans de développement nationaux et régionaux	Peu de pays ont intégré les statistiques dans leurs plans de développement nationaux ; certaines CER ont intégré les statistiques dans leurs plans de développement régionaux	20 pays ont fait de la SNDS l'axe stratégique de leur plan de développement en 2018 ; 54 pays ont fait de la SNDS l'axe stratégique de leur plan de développement en 2026 ; 8 CER ont fait de la RSDS l'axe stratégique de leur plan de développement en 2020	67,39	Nombre de pays ayant intégré la SNDS comme axe stratégique de leurs plans de développement ; nombre de CER ayant intégré la SNDR comme axe stratégique de leurs stratégies de développement	Rapports nationaux ; rapports des CER	Risques : manque de volonté politique pour faire des statistiques un axe cardinal de la stratégie de développement Atténuation : renforcement du plaidoyer en faveur des statistiques
	4.1.3.2	Élaboration d'un programme de travail sur l'intégration des statistiques dans les plans de développement nationaux et régionaux			50,00			
	4.1.3.3	Mise en œuvre du programme de travail			50,00			
	4.1.3.4	Suivi et évaluation			50,00			
Objectif stratégique 4.2 : Améliorer la communication des informations statistiques.					44,75			
4.2.1. Élaboration d'une stratégie pour la diffusion des données					52,71			
Plan de diffusion, stratégies et lignes directrices sur la diffusion des informations statistiques disponibles					52,71			
Activités	4.2.1.1	Évaluation de la stratégie de diffusion existante	Peu de pays disposent d'une stratégie de diffusion des données	20 pays disposent d'une stratégie de diffusion en 2018 ; 55 pays disposeront d'une stratégie de diffusion d'ici 2026	56,76	Nombre de pays disposant d'une stratégie de diffusion	Stratégies de diffusion des pays	Risques : Apathie des acteurs dans les questions relatives à la diffusion des données Atténuation : Renforcement de l'utilisation des moyens modernes de diffusion des données
	4.2.1.2	Élaboration de stratégies et de lignes directrices sur la diffusion des informations statistiques			67,57			
	4.2.1.3	Mise en œuvre de la stratégie de diffusion des données			56,76			
	4.2.1.4	Suivi et évaluation			29,73			
4.2.2. Élaboration d'un plan de communication national, régional et continental					36,79			
Les plans approuvés et les plans de communication pour SHaSA 2, NSDS et RSDS sont en place.					36,79			
Activités	4.2.2.1	Évaluation des stratégies de communication existantes	Plans de communication nationaux, plans de communication régionaux, plan de communication SHaSA 2	Augmentation annuelle de 10 % du nombre de visiteurs du site web d'ici 2020 ; Enquête semestrielle de satisfaction menée auprès des utilisateurs d'ici la fin 2018	39,13	Nombre de pays/CER/institutions continentales ayant mis en place des plans de communication ; nombre de pays dont les sites web sont utilisés ; perception des	Plans de communication des pays/CER/institutions continentales ; adresses des sites web des pays ; plan de communication SHaSA 2	Risques : faiblesse des acteurs de l'ASS en matière de communication Atténuation : renforcement des acteurs de l'ASS dans l'utilisation des
	4.2.2.2	Élaboration de plans, de stratégies et de lignes directrices sur la communication des informations statistiques			45,00			
	4.2.2.3	Mise en œuvre de la stratégie de communication			39,13			
	4.2.2.4	Suivi et évaluation			23,91			

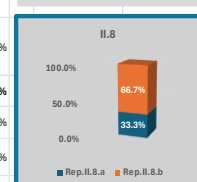
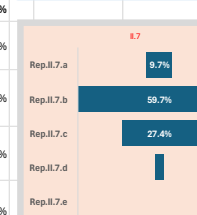
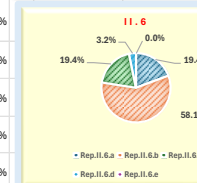
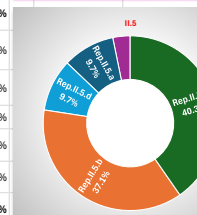
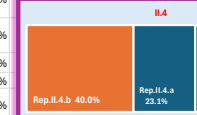
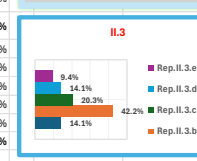
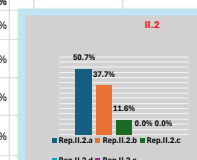
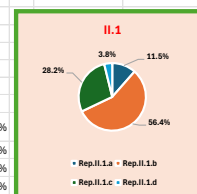
Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
						utilisateurs des sites web ; perception du personnel		techniques de communication modernes
5. Coordination de SHaSA 2					75,55			
5.1 Niveau national					64,85			
5.1.1. La mise en œuvre du SHaSA 2 est bien coordonnée au niveau national.					64,85			
Activités	5.1.1.1	Élaboration d'une ou plusieurs stratégies nationales pour le développement des statistiques (SNDS) intégrant SHaSA 2			80,43			
	5.1.1.2	Mise en œuvre des SNDS			78,26			
	5.1.1.3	Nomination du coordinateur national SHaSA 2			73,91			
	5.1.1.4	Participation régulière aux réunions du comité exécutif (CE) de SHaSA 2			67,39			
	5.1.1.5	Participation régulière aux réunions des groupes techniques spécialisés (GTS) de SHaSA 2			60,87			
	5.1.1.6	Nomination en tant que pays chef de file ou champion			28,26			
5.2 Niveau régional					71,80			
5.2.1. La mise en œuvre du programme SHaSA 2 est bien coordonnée au niveau régional.					71,80			
Activités	5.2.1.1	Élaboration d'une stratégie régionale pour le développement des statistiques (RSDS) / Programme régional intégrant SHaSA 2			88,33			
	5.2.1.2	Mise en œuvre du RSDS / Programme régional			67,67			
	5.2.1.3	Nomination du coordinateur régional SHaSA 2			67,67			
	5.2.1.4	Participation régulière aux réunions du comité exécutif SHaSA 2			67,67			
	5.2.1.5	Participation régulière aux réunions des groupes techniques spécialisés de SHaSA 2			67,67			
5.3 Niveau continental					90,00			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
5.3.1. La mise en œuvre de SHaSA 2 est bien coordonnée au niveau continental.					90,00			
Activités	5.3.1.1	Élaboration d'une stratégie ou d'un programme continental			100,00			
	5.3.1.2	Mise en œuvre d'une stratégie ou d'un programme continental			50,00			
	5.3.1.3	Nomination du coordinateur continental SHaSA 2			100,00			
	5.3.1.4	Participation régulière aux réunions du comité exécutif SHaSA 2			100,00			
	5.3.1.5	Participation régulière aux réunions des groupes techniques spécialisés de SHaSA 2			100,00			
6. Suivi, évaluation et rapports					34,98			
6.1 Niveau national					29,35			
6.1.1. Les activités de suivi, d'évaluation et de rapport du programme SHaSA 2 sont menées régulièrement et efficacement au niveau national.					29.35			
Activités	6.1.1.1	Préparation régulière de rapports semestriels sur les activités statistiques nationales (BNSAR)			36,96			
	6.1.1.2	Soumission régulière des BNSAR au REC			21,74			
6.2 Niveau régional					44,33			
6.2.1. Les activités de suivi, d'évaluation et de rapport de SHaSA 2 sont menées régulièrement et efficacement au niveau régional.					44.33			
Activités	6.2.1.1	Préparation régulière des rapports d'activité régionaux semestriels (BRAR)			50,00			
	6.2.1.2	Coordination des rapports semestriels sur les activités statistiques nationales			50,00			
	6.2.1.3	Soumission régulière des BRAR à STATAFRIC			33			
6.3 Au niveau continental					31,25			
6.3.1. Les activités de suivi, d'évaluation et de rapport de SHaSA 2 sont menées régulièrement et efficacement au niveau continental.					31.25			

Thèmes stratégiques / Objectifs stratégiques / Initiative / Résultats / Activités			Situation de référence (en 2016)	Cibles	I-R (%)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Risques/Atténuation
Activités	6.3.1.1	Préparation régulière des rapports d'activité semestriels (BAR)			0,00			
	6.3.1.2	Soumission régulière des BAR à STATAFRIC			0,00			
	6.3.1.3	Préparation du rapport d'activité consolidé annuel (CAR) [STATAFRIC]			0,00			
	6.3.1.4	Soumission du RAA annuel à la CE et à l'ASCC [STATAFRIC]			66,67			
	6.3.1.5	Soumission du rapport annuel CAR au CoDG [STATAFRIC]			66,67			
	6.3.1.6	Modification, validation et soumission du CAR annuel à la Conférence des ministres [CoDG]			66,67			
	6.3.1.7	Préparation du rapport annuel sur les statistiques [Conférence des ministres]			50,00			
	6.3.1.8	Préparation et soumission des résolutions des ministres au sommet [Conférence des ministres]			0,00			
		SHaSA 2 (moyenne pondérée)*			62,41			

Annexe 2. Résumé des résultats de l'enquête menée auprès des parties prenantes sur leur opinion concernant la mise en œuvre du SHaSA 2

Mid-Term Evaluation of SHaSA 2 2016-2027					Modalities chosen by								
Section /N°	Questions	Answers			AU Member States	Subregional Organizations	Regional Economic Communities	Pan African Organizations	Statistical & Demographic Training Centres	Experts & Civil Society	Partners		
I. Identification	Person contacted	:											
	Name of the organization	:											
	Function	:											
	Telephone :	:											
	Email	:											
II. General knowledge of the Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa 2017-2026 (SHaSA 2)	II.1. How did you receive the SHaSA 2 document?	By the African Development Bank	Rep.II.1.a	9	7					1	1	Rep.II.1.a	11.5%
		By STATAFRIC / AU Statistics Division	Rep.II.1.b	44	31	1	5		2	3	2	Rep.II.1.b	56.4%
		Downloaded by internet	Rep.II.1.c	22	12	1	3	1	1	2	2	Rep.II.1.c	28.2%
		Other (please specify)	Rep.II.1.d	3	1	1				1		Rep.II.1.d	3.8%
			Total II.1	78	51	3	8	1	3	7	5	Total II.1	100.0%
	II.2. Can you describe your understanding of SHaSA 2?	I have a good knowledge of the content and objectives of SHaSA 2	Rep.II.2.a	35	19	2	5	1		5	3	Rep.II.2.a	50.7%
		I have a general understanding of the outline of SHaSA 2	Rep.II.2.b	26	19		2		2	3		Rep.II.2.b	37.7%
		I know about SHaSA 2 but I know little about its details.	Rep.II.2.c	8	6	1			1			Rep.II.2.c	11.6%
		I've heard about SHaSA 2 but I don't know what it contains.	Rep.II.2.d	0								Rep.II.2.d	0.0%
		I have no knowledge of SHaSA 2	Rep.II.2.e	0								Rep.II.2.e	0.0%
			Total II.2	69	44	3	7	1	3	8	3	Total II.2	100.0%
	II.3. To what extent were you (or your department) involved in the development of SHaSA 2?	Very heavily involved	Rep.II.3.a	9	5			1		3		Rep.II.3.a	14.1%
		Quite involved	Rep.II.3.b	27	19	1	3		1	2	1	Rep.II.3.b	42.2%
		Little involved	Rep.II.3.c	13	10		1			1	1	Rep.II.3.c	20.3%
		Not at all involved	Rep.II.3.d	9	3	1	1		2	1	1	Rep.II.3.d	14.1%
		I don't know / No opinion	Rep.II.3.e	6	5		1					Rep.II.3.e	9.4%
			Total II.3	64	42	2	6	1	3	7	3	Total II.3	100.0%
	II.4. To what extent are you involved in the implementation of SHaSA 2?	Very actively – I am directly involved in several implementation activities.	Rep.II.4.a	15	10	2	1			2		Rep.II.4.a	23.1%
		Actively – I regularly contribute to certain activities or projects.	Rep.II.4.b	26	14		4	1	2	2	3	Rep.II.4.b	40.0%
		Moderately – I participate occasionally	Rep.II.4.c	12	11		1					Rep.II.4.c	18.5%
		Weakly – My involvement is limited or	Rep.II.4.d	7	5	1				1		Rep.II.4.d	10.8%
		Not at all – I am not involved in the implementation of SHaSA 2.	Rep.II.4.e	5	2					3		Rep.II.4.e	7.7%
			Total II.4	65	42	3	6	1	2	8	3	Total II.4	100.0%
	II.5. Is SHaSA 2 popularized within your organization?	Yes, it is widely popularized and well known to all.	Rep.II.5.a	6	2				1	2	1	Rep.II.5.a	9.7%
		Yes, it has been introduced, but not all staff have mastered it yet.	Rep.II.5.b	23	13	2	5	1	1	1		Rep.II.5.b	37.1%
		Partially, only some staff are aware of it.	Rep.II.5.c	25	19	1	1		1	1	2	Rep.II.5.c	40.3%
		No, it has not yet been popularized in our department.	Rep.II.5.d	6	6							Rep.II.5.d	9.7%
		I don't know / no opinion.	Rep.II.5.e	2						2		Rep.II.5.e	3.2%
			Total II.5	62	40	3	6	1	3	6	3	Total II.5	100.0%
	II.6. What is your overall impression of the impact of SHaSA 2 on statistical development in Africa?	Very positive – SHaSA 2 has significantly strengthened the African statistical system?	Rep.II.6.a	12	9		1		1	1		Rep.II.6.a	19.4%
		Mostly positive – Significant progress has been made, despite some challenges.	Rep.II.6.b	36	20	2	5		1	5	3	Rep.II.6.b	58.1%
		Neutral – The impact remains limited or difficult to assess at this time.	Rep.II.6.c	12	8	1		1	1	1		Rep.II.6.c	19.4%
		Rather negative – The expected results are not yet noticeable.	Rep.II.6.d	2	2							Rep.II.6.d	3.2%
		Very negative – No significant changes have been observed so far.	Rep.II.6.e	0								Rep.II.6.e	0.0%
			Total II.6	62	39	3	6	1	3	7	3	Total II.6	100.0%
	II.7. How do you assess STATAFRIC's performance in implementing SHaSA 2?	Highly satisfactory – STATAFRIC has achieved or exceeded the set objectives, with effective implementation and tangible	Rep.II.7.a	6	4				1	1		Rep.II.7.a	9.7%
		Satisfactory – The implementation of SHaSA 2 is generally positive, despite some minor limitations or delays.	Rep.II.7.b	37	25	1	5		1	3	2	Rep.II.7.b	59.7%
		Moderately satisfactory – Efforts are visible, but several shortcomings limit the overall impact.	Rep.II.7.c	17	9	2	1	1	1	2	1	Rep.II.7.c	27.4%
		Unsatisfactory – Performance remains below expectations, with notable difficulties in implementation.	Rep.II.7.d	2	2							Rep.II.7.d	3.2%
		Very unsatisfactory – STATAFRIC did not meet expectations, with little or no progress observed.	Rep.II.7.e	0								Rep.II.7.e	0.0%
			Total II.7	62	40	3	6	1	3	6	3	Total II.7	100.0%
	II.8. Have you noted any particular difficulties in this implementation by STATAFRIC?	No	Rep.II.8.a	17	14		1		1	1		Rep.II.8.a	33.3%
		Yes [If yes please specify which difficulties]	Rep.II.8.b	34	20	3	4	1		3	3	Rep.II.8.b	66.7%
			Total II.8	51	34	3	5	1	1	4	3	Total II.8	100.0%



Mid-Term Evaluation of SHaSA 2 2016-2027					Modalities chosen by										
Section /N°	Questions		Answers												
I. Identification	Person contacted														
	Name of the organization														
	Function														
	Telephone :														
III. Technical coordination and harmonization	Email														
	III.1. How do you assess STATAFRIC's performance in the areas of coordination and harmonization of statistics in Africa?	Very satisfactory – STATAFRIC plays an exemplary role in statistical coordination and harmonization in Africa.		Rep.III.1.a	13	10		1		1	1	Rep.III.1.a	18.8%		
		Satisfactory – STATAFRIC generally fulfills its functions well, despite some limitations.		Rep.III.1.b	30	22	2	3			2	1	Rep.III.1.b		43.5%
		Moderately satisfactory – Efforts are visible, but the results remain weak.		Rep.III.1.c	19	8	1	2		2	4	2	Rep.III.1.c		27.5%
		Unsatisfactory – Coordination and harmonization are still insufficient.		Rep.III.1.d	7	4			1	1	1		Rep.III.1.d		10.1%
		Not at all satisfactory – No significant improvement was observed		Rep.III.1.e	0								Rep.III.1.e		0.0%
			Total III.1	69	44	3	6	1	4	8	3	Total III.1	100.0%		
	III.2. In which areas did your organization benefit from STATAFRIC's support during the implementation of SHaSA 2?	Capacity building in statistics (training, workshops, coaching)		Rep.III.2.a	45	31	2	6	1	2	2	1	Rep.III.2.a	42.1%	
		Support for the production of statistical data (surveys, censuses, information systems)		Rep.III.2.b	14	11		1			2		Rep.III.2.b	13.1%	
		Improvement of data collection, processing and dissemination processes		Rep.III.2.c	18	11	1	3			2	1	Rep.III.2.c	16.8%	
		Support for the coordination and monitoring and evaluation of statistical activities		Rep.III.2.d	21	10	1	3	1		4	2	Rep.III.2.d	19.6%	
		Technical support for the development of strategic and analytic documents		Rep.III.2.e	9	3		3			2	1	Rep.III.2.e	8.4%	
		Total III.2	107	66	4	16	2	2	12	5	Total III.2	100.0%			
IV. SHaSA 3	IV.1 How do you think that your organization should be involved in the development and implementation of the future strategy for the harmonization of statistics in Africa (SHaSA 3)?	Actively participate in thematic working groups to share our sector expertise.		Rep.IV.1.a	48	31	1	6	1	3	5	1	Rep.IV.1.a	25.7%	
		Contribute to the definition of data needs and the identification of relevant indicators.		Rep.IV.1.b	41	26	2	6	1	2	3	1	Rep.IV.1.b	21.9%	
		Support the implementation of statistical data collection, analysis and dissemination activities		Rep.IV.1.c	32	20	2	5	1	2	2		Rep.IV.1.c	17.1%	
		Coordinate with other departments to ensure data harmonization and quality.		Rep.IV.1.d	38	24	3	6	1	1	2	1	Rep.IV.1.d	20.3%	
		Provide technical and logistical support at the various stages of the SHaSA 3 development and implementation process		Rep.IV.1.e	28	16	1	4	1	2	3	1	Rep.IV.1.e	15.0%	
				Total IV.1	187	117	9	27	5	10	15	4	Total IV.1	100.0%	

Annexe 3. Liste des pays qui ont signé, ratifié/adhéré à la Charte africaine des statistiques

N°	PAYS	DATE DE SIGNATURE	DATE DE RATIFICATION/ ADHÉSION	DATE DE DÉPÔT
1	Algérie	-	-	-
2	Angola	27/01/2012	08/06/2022	05/09/2022
3	Bénin	17/08/2009	06/11/2014	10/02/2016
4	Botswana	-	19/02/2020	10/03/2021
5	Burkina Faso	06/07/2010	08/05/2013	12/06/2013
6	Burundi	04/07/2013	17/05/2014	16/07/2014
7	Cameroun	-	27/06/2016	24/05/2017
8	République centrafricaine	26/10/2022	-	-
9	Cap-Vert	10/07/2012	-	-
10	Tchad	-	03/03/2015	27/04/2015
11	Côte d'Ivoire	11/06/2009	16/10/2013	28/11/2013
12	Comores	02/02/2010	-	-
13	Congo	28/06/2009	18/08/2013	26/11/2013
14	Djibouti	20/04/2023	-	-
15	République démocratique du Congo	02/02/2010	-	-
16	Égypte	-	-	-
17	Guinée équatoriale	30/01/2011	-	-
18	Érythrée	-	-	-
19	Éthiopie	-	13/02/2014	24/04/2014
20	Gabon	29/01/2010	09/09/2014	04/11/2014
21	Gambie	30/06/2009	11/07/2018	04/02/2019
22	Ghana	28/06/2009	12/10/2016	30/12/2016
23	Guinée-Bissau	27/01/2012	-	-
24	Guinée	27/01/2012	-	-
25	Kenya	25/01/2010	-	-
26	Libye	-	-	-
27	Lesotho	20/05/2013	17/04/2014	21/05/2014

N°	PAYS	DATE DE SIGNATURE	DATE DE RATIFICATION/ ADHÉSION	DATE DE DÉPÔT
28	Libéria	31/05/2011	-	-
29	Madagascar	24/06/2014	-	-
30	Mali	22/10/2010	06/04/2011	13/07/2011
31	Malawi	05/08/2010	15/06/2012	10/07/2012
32	Maroc	-	-	-
33	Mozambique	17/06/2009	02/04/2013	25/04/2013
34	Mauritanie	-	-	-
35	Maurice	21/01/2010	27/01/2010	09/02/2010
36	Namibie	-	13/01/2017	23/01/2017
37	Nigeria	-	-	-
38	Niger	12/05/2009	10/05/2012	13/06/2012
39	Rwanda	15/05/2009	-	-
40	Afrique du Sud	-	-	-
41	République arabe sahraouie démocratique	-	-	-
42	Sénégal	24/02/2010	03/08/2023	01/09/2023
43	Seychelles	-	-	-
44	Sierra Leone	18/06/2009	-	-
45	Somalie	-	-	-
46	Soudan du Sud	-	-	-
47	Sao Tomé-et-Principe	01/02/2010	25/11/2016	24/01/2017
48	Soudan	-	-	-
49	Eswatini	-	-	-
50	Tanzanie	23/03/2012	-	-
51	Togo	12/05/2009	11/06/2014	15/07/2014
52	Tunisie	15/07/2012	02/12/2014	08/01/2015
53	Ouganda	22/01/2014	10/10/2016	15/12/2016
54	Zambie	31/01/2010	15/11/2013	26/12/2013
55	Zimbabwe	-	-	-
	Nombre total de pays : 55	de signature : 35	de ratification : 26	de dépôt : 26

Note

- Adoptée à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 4 février 2009.
- La présente Charte est entrée en vigueur le 8 février 2015, trente (30) jours après le dépôt des instruments de ratification par quinze (15) États membres.

Annexe 4. Liste des personnes ayant participé à l'évaluation à mi-parcours du SHaSA 2

N°	Pays	Organisation / Institution	Prénom et nom	Fonction	Téléphone	Courriel
États membres						
1	Algérie	Office national des statistiques (ONS)	BAHLOUL Samira	Chargée de programmes statistiques	+213 797 388 545	bahloul@ons.dz
2	Angola	Institut national de statistique	Henrique Nsingui	Chef de département	+244923415904	Henrique.nsingui@ine.gov.ao
3	Botswana	Statistiques Botswana	Ipuseng Moaletsane	Responsable du système statistique national, coordinateur SHaSA 2	+267 71998064	imoaletsane@statsbots.org.bw
4	Burkina Faso	Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)	Toubou RIPAMA	Directeur général	+226 70434340	rtoubou@gmail.com rtoubou1@yahoo.fr
5	Burundi	Institut national de la statistique du Burundi (INSBU)	NDAYISENGA Modeste	Directeur du Département de la Coordination, de la Diffusion et de la Coopération	+257 79401937	ndayimode2010@gmail.com
6	Cap-Vert	Institut national de statistique (INE)	Clodomir Pereira	Chef du bureau de planification, d'audit et de qualité		clodomir.pereira@ine.gov.cv; clodomirp@ine.gov.cv
7	Cameroun	Institut national de la statistique (INS)	KANA Christophe	Chef de division	+237 677 31 52 66	christkana@yahoo.com
8	République centrafricaine	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales (ICASEES)	YABADA Guy Boniface	Directeur de la coordination et du développement des statistiques régionales	+236 75160032 /72086810	gbyabada@yahoo.fr
9	Tchad	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED)	MOYALBAYE GOTOMON	Conseiller technique auprès de la Direction générale	+235 664-1566	m.gotomon@inseed.td / mgotomon@gmail.com
10	Comores	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED)	IBRAHIMA MOUSSA	Directeur de la Coordination statistique	+269 323 84 19	ibmsa@yahoo.fr
11	Congo	Institut national de la statistique (INS)	ODZO DIMI Arsène	Directeur de la Coordination statistique	+242 06 631 84 94 / 05 090 6 592	odzodimi@ins-congo.cg / odzodimi@gmail.com

N°	Pays	Organisation / Institution	Prénom et nom	Fonction	Téléphone	Courriel
12	Congo, Rép. dém.	Institut national de la statistique (INS)	KABWE Jacqueline	Directrice de la documentation et de la diffusion des statistiques	+243 815 035 900	Jacky.kabwe@gmail.com
13	Côte d'Ivoire	Agence nationale de la statistique (ANSTAT)	BOTI BOLOU BI David	Directeur de la Coordination Statistique, de l'Action Régionale et de la Diffusion	+2250586718102	d.boti@stat.plan.gouv.ci
14	Djibouti	Institut national de la statistique (INS)	IBRAHIM ABDI HADI	Directeur général	+253 77 81 19 13 / +253 21 35 13 25	ibrahim@gmail.com
15	Égypte	Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS)	Tamer Mohamed Amin Mohamed Baioumy	Statisticien principal et coordinateur adjoint pour l'Égypte au SHaSA 2	+201 228575038	pres_capmas@capmas.gov.eg ; tamer_am@capmas.gov.eg
16	Guinée équatoriale	Institut national de statistique de Guinée équatoriale (INEGE)	Escolástica Nsa AKIEME AFOGO	Cheffe du service de planification et coordination	+240 551625775	ensa@inege.org/ escolastica.lucracia90@yahoo.es
17	Eswatini	Bureau central des statistiques (CSO)	Hanson Dlamini	Coordinateur national SHaSA 2	+268 7603 2622	Dlaminish3@gmail.com
18	Éthiopie	Agence centrale des statistiques (CSA)	Damtew Berhanu	PDG	+251-912297197	damtew.berhanu@gmail.com
19	Gabon	Institut national de la statistique (INSTAT)	MOUEKOUKOU MALEKOU Alain Sosthène	Directeur des Études, de la Coordination Statistique et de l'Informatique	+241 66 45 17 42 / 77 52 94 93	abrahametsarah@gmail.com
20	Gambie	Bureau des statistiques de la Gambie (GBoS)	Sanna Manjang	Directrice de la coordination, des méthodes statistiques, de l'assurance qualité et de la diffusion	+220 3722043	sannamanjang@gmail.com
21	Ghana	Service statistique du Ghana	Emmanuel Dwamena Sasu	Chef par intérim, Unité d'harmonisation et de normalisation de l'assurance qualité,	+233 0243552725	dwamena.sasu@statsghana.gov.gh
22	Guinée	Institut national de la statistique (INS)	KOLIE Michel	Directeur	+224 622 41 15 78	Koliemichel99@yahoo.fr
23	Kenya	Bureau national des statistiques du Kenya (KNBS)	John Bore	Responsable des services sur le terrain et du système statistique national	+254720802177	jbore@knbs.or.ke
24	Lesotho		Malehloa Celina Molato	Directrice	+266 22323127	malehloa.molato@gov.ls

N°	Pays	Organisation / Institution	Prénom et nom	Fonction	Téléphone	Courriel
		Bureau des statistiques du Lesotho	Nyefolo Seboka	Statisticien principal	+266 56621026	nyefolo.seboka@bos.gov.ls
25	Libéria	Institut libérien de statistique et de services d'information géographique (LISGIS)	David J. Gbakolo	Coordination de la NSDS/Statisticien	+231 886904723	dgbkolo@yahoo.com
26	Libye	Bureau des statistiques et du recensement	Abdalmajid ALI	Directeur des statistiques vitales et administratives	+218 925001710	Abdalmajid.ali@bsc.ly
27	Malawi	Office national de la statistique (ONS)	Emmanuel Mwanaleza	Statisticien en chef	+265 991242794	jofilisimwanaleza@yahoo.com
28	Mali	Institut national de la statistique (INSTAT)	MAHAMADOU KOITA	Point focal SHaSA2	+223 72 65 85 61/ 66 54 17 19	koitamahamadou2022@gmail.com
29	Maurice	Statistiques Maurice	MUKESH DAWOONAUTH	Directeur adjoint des statistiques	+230 2081800	statsmauritus@govmu.org
30	Maroc	Direction de la Statistique	Marseli Oussama	Directeur de la Statistique - HCP	+212 660102207	o.marseli@hcp.ma
31	Mozambique	Office national de la statistique du Mozambique (ONS)	Rogério Muteto	Chef du département Planification et coordination		mutetorogério@gmail.com
32	Namibie	Agence namibienne des statistiques	Dr Isak Neema	Responsable de l'assurance qualité des données et de la coordination du SSN	+264 811274201	ineema@nsa.org.na
33	Niger	Institut national de la statistique	MAHAMANE SALHA MAMANE ACHOURA	Chef du service de la coopération et de la coordination des statistiques sectorielles	+227 90612944 / 96977916	achoura2006@yahoo.fr
34	Niger	Bureau national des statistiques (NBS)	Samuel Adakole Augustine	Responsable de la coordination des donateurs	+234 7068121975	samadakole@nigerianstat.gov.ng
35	Rwanda	Institut national de la statistique du Rwanda (NISR)	KAYITESI Claudette	Directrice de la recherche et de la publication des méthodes statistiques	+250 788735835	claudette.kayitesi@statistics.gov.rw
36	Sao Tomé-et-Principe	Institut national de statistique de Sao Tomé-et-Principe (INE)	Milcíades Ferreira	Directeur de la planification, de l'administration et de la coopération	+239 9913034	milfer23@yahoo.com.br

N°	Pays	Organisation / Institution	Prénom et nom	Fonction	Téléphone	Courriel
37	Sénégal	Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD)	SY Fatimatou	Cheffe de la Division de la Coopération et de la Coordination statistique	221 77 701 02 55	fatimatou.sy@ansd.sn
38	Seychelles	Bureau national des statistiques des Seychelles (NBS)	KEVIN BISTOQUET	Directeur général	+248 2822365	CEO@nbs.gov.sc
39	Sierra Leone	Statistiques Sierra Leone (Stats SL)	Dauda Alie Yillah	Statisticien adjoint	+23277720200	dauda.yillah@statistics.sl
40	Somalie	Bureau national somalien des statistiques (SNBS)	Hassan Aden	Conseiller spécial, coordinateur SHaSA2	+252 771916340	Hasade2023@gmail.com
			Mohamed Yarani Hassan	Directeur des statistiques de production	+252-612721013	yarani@nbs.gov.so
			Fadumo Mumin	Directrice des services de planification et de coordination des politiques	+254114927525	fadumo@bs.gov.so
			Jama Hared	Responsable des statistiques du travail	252615104610	Jamahared114@gmail.com
41	Afrique du Sud	Statistiques Afrique du Sud	NWABISA MAYA	Soutien aux relations internationales	+27 12 310 2126	nwabisam@statssa.gov.za
42	Soudan	Bureau central des statistiques (CBOS)	AADIL ELSHAKH	Directeur de la coordination statistique et des opérations sur le terrain	+249 121016900	adilcbs@yahoo.com
43	Togo	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED)	TAZOU Dadja Tassondi	Directeur p.i.	+228 91 66 28 24	dtazou@inseed.tg
44	Tunisie	Institut national de la statistique (INS)	Mme Mouna ZGOULLI	Directeur central chargé de la coordination et de la coopération internationale	+216 22559700	Zgoulli.mouna@ins.tn
45	Ouganda	Bureau ougandais des statistiques (UBOS)	Thomas Rutaro	Directeur des services de méthodologie et de coordination statistique	+256 782 350 589	Thomas.rutaro@ubos.org
46	Zimbabwe	Agence nationale de statistique du Zimbabwe (ZIMSTAT)	Fadzayi Ndlovu	Directrice des services statistiques	+263 775323644	ndlovuf@zimstat.co.zw

N°	Pays	Organisation / Institution	Prénom et nom	Fonction	Téléphone	Courriel
Organisations sous-régionales						
1	Guinée équatoriale	CEMAC/Direction Statistique	Roland Marc LONTCHI	Directeur de la Statistique	+240 555 001 694	lontchir@cemac.int
2	Mali	AFRISTAT	NGUEMA MEYE Paul-Henri	Directeur général	+223 66741440	nguemameye@afristat.org
3	Sierra Leone	Agence monétaire ouest-africaine (AMOA)	Medard DJINKPO	Statisticien en chef	+23278604585/+2290167408887	mdjinkpo@amao-wama.org
Communautés économiques régionales						
1	Djibouti	Unité statistique de l'IGAD	Charles Ogolla	Chef de l'unité statistique	+254721452846	Charles.Ogolla@igad.int
2	Gabon	CEEAC / Direction des prévisions et des statistiques (DPES)	NKEGNA Joël	Directeur des prévisions et des statistiques	+241 (0)77011699 / (0) 66683147	joel.nkegna@ceeac-eccas.org / nkegna_joel@yahoo.fr
3	Kenya	EAC	PRISCILLA NDAYARA	Experte en statistiques migratoires	+254 722974207	PNDAYARA@EACHQ.ORG
4	Maroc	Service des statistiques de l'UMA	RABII SAKHI	Responsable du service des statistiques	+212 661 339 830	Statistiques.uma@gmail.com
5	Nigeria	CEDEAO / Direction de la recherche et des statistiques	MAHAMADOU YAHAYA	Directeur de la recherche et des statistiques	+234 7034097075	myahaya@ecowas.int
6	Zambie	Unité statistique du COMESA	Wilson Kamali	Responsable des statistiques et de la recherche	+260 96 4 697 109	wkamali@comesa.int
Organisations panafricaines						
1	Côte d'Ivoire	Banque africaine de développement - Département des statistiques	OUISSIKA Dorothée	Statisticienne principale	+225 2027263456	d.ouissika@afdb.org
			HAUHOUOT Stéphane Regis	Assistant statistique	+225 2027264801	s.hauhouot@afdb.org
			KOUTA Momar	Système d'information statistique	+2252027264588	m.kouta@afdb.org
2	Éthiopie	UNECA / ACS	Angela KICONCO	Statisticienne	+251 976674646	ANGELA.KICONCO@UN.ORG
3	Tunisie	STATAFRIC	Adoum Gagoloum	Chef de la division des statistiques économiques	+216 22 227 823	GagoloumA@africanunion.org
			Awong Alene José	Chef de la Division Coordination et innovation du système statistique	+216 70 139 760	alenej@africaunion.org
			Stephen Ngugi	Chef de projet	+216 24 788 673	NgugiS@africanunion.org

N°	Pays	Organisation / Institution	Prénom et nom	Fonction	Téléphone	Courriel
			Aimé Dago	Expert en statistiques démographiques et sociales	+216 26 446 315	DagoA@africaunion.org
			Yessoufou A Alexandre	Responsable du suivi et de l'évaluation	+216 25 827 042	yessoufouA@AfricanUnion.org
			Merouane Arim	Chargé de projet	+216 55 786 579	MerouaneA@africanunion.org
			Aberash Tariku Abaye	Expert en coordination statistique	+216 27 227 527	AberashT@africanunion.org
			Nasreddine Saidi	Assistant technique	+216 54 407 772	
4	Cameroun	Freelance	Luc Mbong Mbong	Consultant international senior	+237 694 33 79 76 / 651 98 95 26	lucmbong@gmail.com / lucmbong@yahoo.com
Centres de formation en statistiques et démographie						
1	Nigeria	Université d'Ibadan	Olusanya Elisa Olubusoye	Professeur et coordinateur UI-LISA	+234 8138840067	busoye2001@yahoo.com, oe.olubusoye@ui.edu.ng
2	Sénégal	ENSAE : École nationale de la statistique et de l'analyse économique	BALDE Mamadou	Directeur des études et des stages	+221776268373	mamadou.balde@ansd.sn
3	Tunisie	École Supérieure de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ESSAI)	Mhamdi Farouk	Directeur du Département Statistique	+216 54100506	Farouk.mhamdi@essai.ucar.tn
Experts et société civile						
1	Algérie	Commission africaine de l'énergie	Samson Bel-Aube NOUGBODOHOUE	Chef de la Division des systèmes d'information et des statistiques énergétiques,	+213 560 49 04 28	Bel-AubeN@africanunion.org
2	Cameroun	Expert, ancien cadre de la CEA	NGOK Emmanuel	Consultant international	+237 692455083	emmanuelngok@yahoo.fr
3	Ghana	Ancienne statisticienne gouvernementale, Service statistique du Ghana	Philomena Nyarko	Consultante en recherche	+233 244651735	Philo141@gmail.com
4	Mauritanie	Ancien fonctionnaire de la CEA	Oumar Sarr	Fonctionnaire international retraité	+222 46495243	oumarsarr2022@outlook.com
5	Sénégal	Ancien directeur de la statistique du Sénégal, ancien directeur du CESD	DIOP Lamine	Consultant international senior	+221 77 510 76 50	Idiopsen@yahoo.fr

N°	Pays	Organisation / Institution	Prénom et nom	Fonction	Téléphone	Courriel
		Paris et ancien directeur général d'AFRISTAT				
6	Togo	Expert, ancien directeur de département à AFRISTAT	AMEGASHIE Freeman Komi Akolly	Consultant international indépendant	+228 92 07 21 85	simbaamegahie@gmail.com
7	Tunisie	PAS II	BONKOUNGOU Maxime	Chef d'équipe, Contrat de Service PAS II	+226 73739111	mbonkougou@yahoo.com
Partenaires						
1	Luxembourg	EUROSTAT	Pietro IENNA	Chef d'équipe, Équipe de coopération au développement		Pietro.lenna@ec.europa.eu
2	France	PARIS21	Philippe Gafishi	Directeur adjoint (par intérim)	+33 7 85 87 33 54	Philippe.gafishi@oecd.org
3	Tunisie	Statistiques Suède	Jean-Pierre Ntezimana	Conseiller principal	+216 50 73 63 73	Jean-pierre.ntezimana@scb.se

Annexe 5. Termes de référence

(SERVICES DE CONSULTATION – CONSULTANT INDIVIDUEL)

Nom du projet : Programme régional de statistiques pour les résultats en Afrique de l'Est (EARSPforR)

Numéro du projet : P176371

SERVICES DE CONSULTATION POUR L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE D'HARMONISATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE II (2017-2026)

Numéro de référence de l'appel d'offres : TN-STATAFRIC - AUC-339246-CS-INDV

1. **Contexte et justification**

Depuis l'indépendance, les dirigeants et les décideurs politiques africains ont déployé des efforts considérables pour sortir leurs pays de la pauvreté et améliorer les conditions de vie, la santé, l'éducation et l'espérance de vie de leurs populations. Malgré les progrès réalisés dans un certain nombre de domaines, ceux-ci ont été inégaux selon les pays et les secteurs. Conscients de la nécessité d'accélérer les progrès sur l'ensemble du continent, les États membres de l'UA ont lancé, lors des célébrations du 50e anniversaire de l'UA en mai 2013, l'« Agenda 2063 », qui annonce une renaissance africaine et un avenir prometteur pour une Afrique prospère, intégrée et pacifique.

De plus, au niveau mondial, une autre initiative ambitieuse a vu la communauté internationale se réunir en septembre 2015 pour adopter l'« Agenda 2030 pour le développement durable ». Les objectifs énoncés dans ce document visent à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions à l'échelle mondiale et à garantir un développement durable : « ...mettre fin à la pauvreté et à la faim partout dans le monde ; lutter contre les inégalités au sein des pays et entre eux ; construire des sociétés pacifiques, justes et inclusives ; protéger les droits de l'homme et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ; et assurer la protection durable de la planète et de ses ressources naturelles. Nous sommes également déterminés à créer les conditions d'une croissance économique durable, inclusive et soutenue, d'une prospérité partagée et d'un travail décent pour tous, en tenant compte des différents niveaux de développement et des capacités nationales. »

Extrait de l'Agenda 2030 pour le développement durable : « La nécessité de suivre de près et d'évaluer la mise en œuvre réussie de ces deux agendas impose une responsabilité à tous les États membres. Elle exige d'eux non seulement de produire en temps utile des données statistiques désagrégées de qualité, accessibles à tous, mais aussi de respecter l'harmonisation des données et de veiller à ce qu'aucun pays ne soit laissé pour compte. De nombreuses initiatives de développement ont été prises ces dernières années pour améliorer la production et la qualité des statistiques en Afrique. Il s'agit notamment du Cadre stratégique régional de référence (CSRR) ; de la Charte africaine des statistiques, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement ; du Système général de diffusion des données (SGDD) ; des Stratégies nationales de développement statistique (SNDS) ; le Symposium africain sur le développement statistique (ASSD) et le Comité africain de coordination statistique (ASCC), entre autres. Cela a permis de réaliser des progrès considérables dans la production de statistiques fiables et actualisées afin d'éclairer les décisions politiques et de soutenir la mise en œuvre des programmes de développement nationaux, continentaux et internationaux.

En janvier 2018, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a adopté la deuxième stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA II) en tant que stratégie continentale pour le développement des statistiques en Afrique pour les dix prochaines années, ainsi que son plan d'action, son plan de financement et sa stratégie de mobilisation des

ressources. La vision du Système statistique africain est définie comme suit : « Un système statistique efficace qui génère des informations statistiques fiables, harmonisées et actualisées couvrant toutes les dimensions du développement et de l'intégration politiques, économiques, sociaux, environnementaux et culturels de l'Afrique. » Cette vision repose sur quatre thèmes stratégiques, à savoir : (i) produire des statistiques de qualité pour l'Afrique ; (ii) coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique ; (iii) développer les capacités institutionnelles durables du système statistique africain de l' ; et (iv) promouvoir une culture politique et une prise de décision de qualité. La SHaSA II couvre la période 2017-2026.

2. Objectifs de l'évaluation

Évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact et les résultats à mi-parcours de la mise en œuvre du SHaSA II 2017-2026, en tenant compte des objectifs stratégiques de la stratégie ; quatre thèmes stratégiques qui sont les suivants : (i) Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique ; (ii) Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique ; (iii) développer les capacités institutionnelles durables du système statistique africain et (iv) promouvoir une culture politique et une prise de décision de qualité.

Il s'agira également de recommander à STATAFRIC des mesures visant à améliorer/ajuster la mise en œuvre du plan stratégique actuel 2017-2026, notamment en vue de s'adapter aux conséquences de la pandémie de Covid-19 et au-delà, afin de remplir la mission de SHaSA II, d'atteindre ses objectifs et de progresser vers la durabilité.

3. Portée des travaux

L'évaluation à mi-parcours couvre la mise en œuvre de SHaSA II aux niveaux national, régional et continental, y compris le soutien de base de STATAFRIC, du début de 2017 à la mi-2025, y compris les résultats, les réalisations et les activités menées au niveau continental.

L'évaluation à mi-parcours sera le résultat d'une analyse des documents stratégiques et de projet, d'une revue de la littérature et d'une évaluation quantitative et qualitative basée sur la méthodologie convenue à la suite de la proposition du ou des consultants, comprenant au minimum une recherche documentaire, une enquête auprès d'un échantillon représentatif d'États membres de l'UA, des discussions de groupe (FGD) et des entretiens avec des informateurs clés (KII).

L'évaluation à mi-parcours devrait intégrer les principales conclusions des rapports des STG et des rapports d'avancement des projets, des audits financiers organisationnels et des projets, ainsi que d'autres documents et publications organisationnels et liés aux projets, afin de tirer des conclusions et des recommandations fondées sur des preuves concernant les six critères d'évaluation standard :

Pertinence : évaluer dans quelle mesure la stratégie et les activités du projet répondent aux besoins des États membres de l'UA et sont alignées sur les cadres politiques régionaux et l'environnement favorable, en particulier dans le nouveau contexte politique et après la pandémie de Covid-19.

Cohérence : évaluer dans quelle mesure les projets de mise en œuvre de SHaSA II ont été cohérents avec son plan stratégique ; et dans quelle mesure la stratégie et le projet sont compatibles avec la vision, la mission, l'objectif et le mandat de la Commission de l'Union africaine et de STATAFRIC ; les interventions des CER, des États membres de l'UA et des parties prenantes.

Efficacité : évaluer l'efficacité du programme SHaSA II. Tous les résultats attendus seront mesurés en termes qualitatifs et quantitatifs par rapport aux intrants, y compris le rapport coût-efficacité et la réalisation dans les délais. Évaluer dans quelle mesure les objectifs de la stratégie

seront atteints de manière économiquement viable : les ressources déployées sont-elles adéquates par rapport aux résultats obtenus ?

Efficacité : pour évaluer dans quelle mesure les résultats (objectifs stratégiques/résultats du plan stratégique) et les objectifs (au niveau des résultats) de SHaSA II ont été atteints, les principaux facteurs qui influencent la réalisation de la stratégie et si la collaboration se déroule sans heurts.

Impact : évaluer les changements positifs et négatifs résultant de la mise en œuvre de la stratégie et d'interventions spécifiques du projet, tels que les changements de capacités, d'attitudes et de politiques, y compris l'environnement propice à l'interaction des citoyens avec les autorités locales et nationales, ainsi que la capacité des autorités locales et nationales à répondre aux besoins des citoyens. Évaluer dans quelle mesure la stratégie a contribué à la réalisation de l'objectif global de développement/des objectifs à long terme prévus conformément à la politique de développement.

Durabilité : évaluer comment les États membres de l'UA et les parties prenantes peuvent continuer à assumer la responsabilité d'améliorer leur rôle pour répondre aux besoins en matière de données et promouvoir la divulgation d'informations ; et comment ils peuvent continuer à jouer leur rôle pour améliorer activement la disponibilité et la qualité des statistiques sur le continent après la fin du projet et l'achèvement de la période du plan stratégique.

Évaluer si les changements positifs escomptés auront un effet durable : dans quelle mesure les effets positifs du SHaSA II se poursuivront-ils au-delà de la fin de la période du projet ?

Pour mieux comprendre la portée du SHaSA II 2017-2026 et les différents projets mis en œuvre dans ce cadre, veuillez consulter la stratégie et son plan d'action, les informations sur le projet et la version abrégée sur le site web de la CUA à l'adresse suivante : <https://au.int/en/documents/20180711/strategyharmonization-statistics-africa-shasa-2017-2026>.

4. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus dans le cadre de cette mission sont les suivants :

- Méthodologie convenue et plan de travail détaillé convenue, dès la signature du contrat, y compris conformément au plan de travail détaillé convenue.
- Rapport d'évaluation à mi-parcours mis à jour et intégrant les commentaires des parties prenantes. Le rapport respecte le format convenue et sera rédigé en anglais avec un niveau de qualité élevé.
- Rapport d'évaluation à mi-parcours mis à jour et intégrant les commentaires des parties prenantes. Le rapport respecte le format convenue et sera rédigé en anglais avec un niveau de qualité élevé.
- Le ou les consultants fourniront le rapport d'évaluation à mi-parcours final et deux présentations sur les principales conclusions,
 - Lors de la réunion de débriefing à la fin de la phase de collecte de données/recherche ; et
 - Lors d'une réunion avec STATAFRIC et d'autres parties prenantes clés afin de présenter le projet de rapport.

5. Plan du rapport

Le rapport d'évaluation à mi-parcours comprendra au minimum les points suivants :

- Résumé

- Contexte
- Méthodologie
- Conclusions
- Recommandations
- Annexes
 - Termes de référence,
 - Questionnaire d'enquête,
 - Liste des entretiens réalisés,
 - Autres documents pertinents,

La structure finale des rapports sera convenue avec le consultant, ainsi que la méthodologie détaillée dans le rapport initial.

6. Méthodologie

Le consultant devra élaborer une méthodologie adaptée à tous les éléments de cette mission dans sa proposition technique, qui sera finalement approuvée dans le rapport initial après la signature du contrat. Cette recherche devra appliquer des méthodes mixtes utilisant à la fois des éléments quantitatifs et qualitatifs pour collecter et analyser les données.

L'évaluation à mi-parcours pourra s'appuyer sur une combinaison des méthodes suivantes et/ou d'autres méthodes supplémentaires :

- Examen documentaire du programme SHaSA II 2017-2026, des propositions de projet, des rapports de projet et des rapports d'évaluation.
- Examen documentaire des documents pertinents sur le contexte, par exemple ceux provenant des États membres de l'UA, de la CUA, de la BAD, de la CEA et d'autres parties prenantes concernées.
- Enquête, si nécessaire, pour compiler des données sur les indicateurs clés définis dans les propositions, sur la base d'un échantillonnage aléatoire.
- Discussions de groupe et entretiens avec des informateurs clés, menés selon une approche participative et sensible au genre. Les discussions de groupe peuvent se dérouler lors de réunions en face à face ou en ligne.
- Atelier de consultation avec l'équipe de STATAFRIC, l'ensemble du personnel ou une sélection de membres du personnel.
- Études de cas visant à mettre en évidence les enseignements tirés, les réalisations, les défis et/ou à illustrer les réussites individuelles des participants au projet ou des États membres.
- Toute autre méthode appropriée aux fins de la présente étude.

7. Activités proposées

Le consultant travaillera directement avec l'équipe STATAFRIC sous la supervision du chef de projet, sur les activités suivantes :

N	Description de la tâche	Jours ouvrables ¹²
1.	Réunion de lancement pour discuter des objectifs, du processus, de la méthodologie et des outils de collecte de données.	01 jour
2.	Rédaction du rapport initial.	05 jours
3.	Présentation, discussion et finalisation du rapport initial.	05 jours
4.	Réunion de débriefing avec le personnel de STATAFRIC sur les grandes lignes de l'enquête, les outils et la méthodologie de collecte des données.	01 jour
5.	Collecte des données. Rédaction des principales conclusions.	30 jours
6.	Présentation des conclusions préliminaires et accord sur le contenu principal du rapport.	03 jours
7.	Finalisation du rapport en anglais sur la base des commentaires et des remarques de l'équipe STATAFRIC et des autres parties prenantes.	10 jours
8.	Présenter et examiner le rapport d'évaluation à un groupe plus large de parties prenantes, si nécessaire.	05 jours

Veuillez noter que la colonne « Jours ouvrables » indique une estimation du temps nécessaire pour chaque tâche et que la durée réelle peut varier en fonction de la complexité et des ressources disponibles pour chaque étape.

8. **Superviseurs**

- M. **Adoum Gagoloum**, directeur exécutif par intérim de STATAFRIC, examine et approuve la version finale.
- M. **Stephen Ngugi**, chef de projet, coordonne et examine le rapport avec le consultant.

9. **Durée de la mission**

Du 5 août 2025 au 4 novembre 205.

¹² La colonne « Jours ouvrables » fournit une estimation du temps nécessaire pour chaque tâche. La durée réelle peut varier en fonction de la complexité et des ressources disponibles pour chaque étape.